DOCUMENT RESUME

ED 294 412 FL 016 528

AUTHOR Prujiner, Alain, Ed.
TITLE L'interdisciplinarite en sciences sociales pour l'etude du contact des langues (Interdisciplinarity in Social Sciences of the Study of the Relationships of Languages). Proceedings of a Colloquium of the International Center for Research on Bilingualism and the Institute for Interethnic and Intercultural Studies and Research (2nd, Quebec City, Quebec, Canada, October 1-5, 1984).
INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
REPORT NO ICRB-B-158; ISBN-2-89219-171-8
PUB DATE 87
NOTE 135p.
PUB TYPE Collected Works - Conference Proceedings (021) -- Reports - Descriptive (141)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS African Languages; Bilingualism; Diglossia; Discourse Analysis; Eskimo Aleut Languages; Ethnology; *Interdisciplinary Approach; Interviews; Language Processing; *Language Research; *Language Usage; Morphology (Languages); *Research Methodology; Semantics; *Social Sciences; *Sociolinguistics; Speech Acts; Uncommonly Taught Languages; Vocabulary
IDENTIFIERS *Language Contact

ABSTRACT

Papers given at an international conference applying the social sciences to the study of the relationships of languages include the following: "Reseaux sociaux et comportements langagiers en milieu de contact des langues" ("Social Networks and Language Behaviors in a Language Contact Setting") by M. Blanc and J. Hamers, with commentary by R. Landry; "Interview et pouvoir langagier" ("Language and Power in the Interview") by D. Deshaies and P. Heraux, with commentary by J. Lapierre; "Les conflits ethno-linguistiques: un cadre d'analyse socio-politique" ("Ethnolinguistic Conflicts: A Framework for Sociopolitical Analysis") by J. Lapierre and A. Prujiner, with commentary by G. Dussault; "Determinants discursifs de la categorisation dans un continuum socio-linguistique africain (Etude experimentale des options cognitives et de l'usage lexical)" ("Discourse Determinants of Categorization in an African Sociolinguistic Continuum: Experimental Study of Cognitive Options and Lexical Usage") by P. Wald; "Une etude interdisciplinaire des problemes linguistiques des inuits: le bilinguisme et la diglossie" ("An Interdisciplinary Study of Inuit Linguistic Problems: Bilingualism and Diglossia") by D. Collis and L. Dorais; "Le Lexique, le sujet et sa langue (Des morphosemantismes et de l'interdisciplinarite)" ("Lexicon, the Subject and His Language: On Morphosemantics and Interdisciplinarity" by R. Nicolai; and "Paroles precaires. L'identite-appartenance comme paradigme pour situer les contacts de langue dans un champ interdisciplinaire" ("Delicate Speech. Identity-Belonging as a Paradigm for an Interdisciplinary Approach to Language Contact") by M. Oriol, with commentary by R. Landry. (MSE)

ED294412

centre international de recherche sur le bilinguisme

publication
B-158

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

A. Prujiner

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

L'INTERDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES SOCIALES POUR L'ÉTUDE DU CONTACT DES LANGUES

(Actes du 2[e] Colloque CIRB [Québec] — IDERIC [Nice])

Actes présentés par:
ALAIN PRUJINER

1987

CIRB
ICRB

FL016538

BEST COPY AVAILABLE

L'interdisciplinarité en sciences sociales pour l'étude du contact des langues

Actes du 2e Colloque organisé par
le Centre international de recherche sur le bilinguisme [CIRB]
et l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles [IDERIC]
tenu à l'Université Laval [Québec] - du 1er au 5 octobre 1984

Actes présentés par:
Alain Prujiner

Publication B-158

1987
Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Bilingualism is a university research institution which receives a contribution from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

La publication de ces Actes a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

The publication of these Proceedings was made possible thanks to a grant from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

© **1987 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME**
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 1er trimestre 1987
ISBN 2-89219-171-8

TABLE DES MATIERES

Avant-propos
Alain Prujiner ii

Réseaux sociaux et comportements langagiers en milieu de contact des langues
Michel Blanc & Josiane F. Hamers 1
Commentaires
Rodrigue Landry 14

Interview et pouvoir langagier
Denise Deshaies & Pierre Héraux 18
Commentaires
Jean-William Lapierre 39

Les conflits ethno-linguistiques: un cadre d'analyse socio-politique
Jean-William Lapierre & Alain Prujiner. 41
Commentaires
Gabriel Dussault 58

Déterminants discursifs de la catégorisation dans un continuum socio-linguistique africain (Étude expérimentale des options cognitives et de l'usage lexical)
Paul Wald. 60

Une étude interdisciplinaire des problèmes linguistiques des inuits: le bilinguisme et la diglossie
Dermot-Ronan F. Collis & Louis-Jacques Dorais 83

Le lexique, le sujet et sa langue (Des morphosémantismes et de l'interdisciplinarité)
Robert Nicolai 88

Paroles précaires. L'identité-appartenance comme paradigme pour situer les contacts de langue dans un champ interdisciplinaire
Michel Oriol 101
Commentaires
Rodrigue Landry 122

AVANT-PROPOS

Alain Prujiner
Centre international de recherche sur le bilinguisme
Université Laval

Un accord de coopération scientifique entre le Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB) et l'Institut d'études interethniques et interculturelles (IDERIC) lie l'Université Laval et l'Université de Nice depuis 1977. Il a permis des échanges d'informations et de chercheurs ainsi que la mise en oeuvre de certains projets conjoints. L'un des principaux canaux de cette coopération est l'organisation de colloques conjoints avec des ateliers qui permettent aux chercheurs de chaque centre de comparer leurs méthodes et leurs approches.

Le premier colloque eut lieu en 1981, à Sophia-Antipolis, avec pour thème les approches méthodologiques de l'identité culturelle. Les actes en ont été publiés à Québec en juin 1982 (Publication B-113). Le succès de cette première expérience comparative fit souhaiter son renouvellement et c'est ainsi que les chercheurs des deux centres se sont retrouvés à Québec en octobre 1982.

Le titre de ce deuxième colloque témoigne de l'évolution des débats entre les chercheurs. L'analyse méthodologique menée lors de la première rencontre fit prendre conscience de l'importance primordiale de l'interdisciplinarité pour l'étude des contacts de langues. Les deux centres sont interdisciplinaires. Mais l'interdisciplinarité est-elle la même des deux côtés de l'Atlantique? Comment est-elle vécue dans chaque centre? Comment y est-elle conçue? L'analyse des démarches suivies par chacun doit permettre d'obtenir certains fragments de réponses à ces questions difficiles.

Le programme de la réunion (ci-joint) fut donc structuré de manière à permettre l'analyse des démarches de recherche menées séparément dans chaque centre, ainsi que celles des projets communs, forums privilégiés des contacts interdisciplinaires.

Ces Actes contiennent les textes des conférences et quelques commentaires. Il n'a pas été possible de rendre compte des discussions très animées et bien argumentées qui ont suivi les exposés, mais le lecteur pourra les imaginer en comparant les diverses approches utilisées par les auteurs. Enfin, il faut expliquer la date relativement tardive de cette parution. Certains textes de ces Actes ont été publiés par les Cahiers internationaux de sociologie, qui ont aimablement autorisé leur inclusion dans ces Actes, mais à condition que leur parution soit postérieure à celle des Cahiers, ce qui est chose faite.

RESEAUX SOCIAUX ET COMPORTEMENTS LANGAGIERS EN MILIEU DE CONTACT DES LANGUES

Michel Blanc
Birkbeck College
Université de Londres

Josiane F. Hamers *
Centre international de recherche sur le bilinguisme
Université Laval

L'argumentation que nous avançons dans la présente communication et que nous tenterons d'appuyer empiriquement est la suivante: le développement langagier d'un individu est déterminé aussi bien par des facteurs d'ordre sociologique et culturel que par des facteurs d'ordre psychologique, c'est-à-dire perceptuels, cognitifs et affectifs. Les facteurs d'ordre socio-culturel interagissent avec les facteurs individuels, notamment dans l'élaboration des mécanismes socio-cognitifs et socio-affectifs pertinents au développement du langage. Cette interaction n'est pas directe mais se fait à travers les relations interpersonnelles que l'individu entretient avec d'autres individus à l'intérieur d'une structure sociale donnée, c'est-à-dire par l'intermédiaire des réseaux sociaux de l'individu. La structure sociale est vécue à travers les contacts interpersonnels et les caractéristiques de ces contacts médiatisent l'influence des variables socio-culturelles sur les variables psychologiques. En situation de contact des langues les mêmes facteurs et les mêmes mécanismes vont jouer, mais des caractéristiques spécifiques à cette situation vont aussi influencer le développement langagier de l'individu. Le contexte socio-culturel dans lequel l'enfant en milieu de contact des langues vit ses réseaux sociaux prend une importance particulière dans son développement langagier et, par contraste avec la situation monolingue, certains mécanismes psychologiques vont revêtir une importance particulière.

1. Le contexte socio-culturel du développement bilingue

Il existe une abondance d'évidences empiriques qui démontrent que le développement bilingue varie en fonction du rapport de force entre l'endogroupe de l'enfant et le ou les exogroupes coexistant dans la même communauté. Pour rendre compte de cette variation LAMBERT (1974) a distingué deux formes de bilingualité, soit une forme "additive" et une forme "soustractive". Chacune se développe en fonction du milieu socio-culturel dans lequel a lieu l'expérience bilingue et de la place relative des deux langues dans le système de valeurs de l'individu. Dans la forme additive de la bilingualité, le développement est tel que les deux langues et les deux cultures apportent des éléments positifs complémentaires au développement de l'enfant; cette situation se retrouve lorsque la communauté et la famille

---

* Les noms sont donnés dans l'ordre alphabétique.

attribuent des valeurs positives aux deux langues et cultures. Ainsi, en ajoutant une deuxième langue au répertoire de l'enfant, on lui fournit un outil de communication et de pensée complémentaire. A l'opposé, la forme soustractive de bilingualité se développe lorsqu'une communauté rejette ses propres valeurs socio-culturelles au profit de celles d'une langue culturellement et économiquement plus prestigieuse. Dans ce cas, la langue plus prestigieuse qui est enseignée à l'enfant aura tendance à remplacer la langue maternelle qui se détériorera. Le degré de bilingualité atteint reflète une étape dans la soustraction de la compétence dans les deux langues: cette soustraction est évidente à divers niveaux et exercera une influence sur le développement intellectuel et sur la personnalité. La compétence langagière qui s'est au départ développée via la langue maternelle en sera affectée.

La théorie de Lambert met l'accent sur le rôle du milieu socio-culturel dans le développement de la bilingualité. Cette approche rejoint les points de vue de VYGOTSKY (1962), de BRUNER (1966, 1978) et de BERNSTEIN (1971-75) selon lesquels la culture, et par conséquent le langage qui en fait partie et qui la transmet, joue un rôle déterminant dans le développement de l'enfant, et en particulier dans son développement cognitif, dès le début du langage. Si le milieu culturel de l'enfant inclut plus d'une culture, l'influence de chacune d'elles et la mosaïque qu'elles dessinent vont donc être des éléments déterminants dans ce développement. Pour cette raison, il est essentiel de définir le milieu culturel dans lequel le développement bilingue a lieu, ainsi que le rôle de ce milieu dans le développement de la bilingualité.

Dans cette optique, le développement d'une bilingualité additive est tributaire de l'influence du milieu culturel sur le développement général de l'enfant. Les résultats observables sur le plan du fonctionnement cognitif trouvent leur origine dans le développement des mécanismes socio-psychologiques pertinents à l'élaboration de l'identité culturelle et du système de valeurs du milieu culturel. Si les deux langues sont également valorisées par le milieu et perçues comme telles par l'enfant, la situation contextuelle sera créée pour un développement harmonieux de la bilingualité, c'est-à-dire que l'enfant apprendra à manipuler deux langues, de telle façon qu'il en bénéficiera sur le plan cognitif (LAMBERT, 1977). Par contre, si le statut relatif des deux langues est tel que la langue maternelle est peu valorisée, la bilingualité, si elle se développe, prendra une forme soustractive. LAMBERT introduit ainsi une hypothèse d'interdépendance sur le plan de l'intériorisation des valeurs socio-culturelles et du statut relatif des deux langues. Si les deux langues sont perçues et valorisées de façon également favorable par l'individu, elles pourront toutes deux servir d'outil intellectuel et une bilingualité de type additif pourra se développer; en revanche, si la perception et la valorisation ne sont pas équivalentes pour les deux langues, il en résultera une bilingualité plutôt neutre, voire même soustractive.

HAMERS et BLANC (1982) ont élaboré ce construit de LAMBERT à partir du modèle général de développement langagier suivant:

(i) La source du développement langagier, que celui-ci soit monolingue ou bilingue, se trouve dans l'entourage social de l'enfant: c'est par le truchement des relations interpersonnelles qui se créent dans les réseaux sociaux que l'enfant est exposé au comportement langagier de sa communauté ainsi qu'au système de valeurs qui s'y rattache.

(ii) Ce système de valeurs sera intériorisé et fait sien par l'enfant et jouera un rôle important dans l'élaboration de son identité ethnique et culturelle.

(iii) Cette intériorisation des valeurs sociétales permettra une valorisation individuelle des aspects fonctionnels et formels du langage et d'une ou de plusieurs langues selon le cas.

(iv) Cette valorisation favorise l'élaboration d'un processus motivationnel à apprendre et à utiliser la ou les langues pour les différentes fonctions langagières.

(v) Ce processus permettra à son tour le développement (a) d'une part d'une compétence linguistique et communicative et (b) d'autre part d'une compétence conceptuelle-linguistique, c'est-à-dire, du maniement du langage comme outil cognitif; ceci à condition que non seulement l'enfant soit exposé à un modèle langagier adéquat, c'est-à-dire utilisé pour toutes les fonctions du langage, mais encore que ce modèle soit utilisé dans les interactions sociales significatives entre l'enfant et d'autres personnes de son entourage. Par modèle langagier nous entendons un modèle qui inclut l'utilisation du langage dans toutes ses fonctions, que celles-ci soient sociales, cognitives ou linguistiques.

(vi) L'acquisition des fonctions langagières et le développement de ces compétences auront un effet rétroactif sur les mécanismes de valorisation et de motivation: c'est-à-dire que plus l'enfant aura acquis ces fonctions et développé ces compétences, plus il sera en mesure de valoriser le langage comme outil fonctionnel, sera motivé à l'utiliser dans cette capacité, et de ce fait l'utilisera davantage. Inversement, une non-valorisation de ces fonctions et compétences langagières freinera leur développement harmonieux. Ainsi, chaque mécanisme socio-psychologique impliqué dans le développement du langage sera amplifié par l'effet de ces mécanismes rétroactifs.

Dans le cas de deux langues les mêmes mécanismes vont simultanément entrer en jeu mais puisque chacune des deux langues peut être utilisée pour toutes les fonctions ou pour certaines seulement, il faut envisager le développement langagier à deux niveaux: (a) un niveau spécifique pour chaque langue et (b) un niveau plus général (voir HAMERS et BLANC, 1982; 1983). Donc, l'enfant reçoit un input langagier provenant de deux sources linguistiques; mais assez vite, il

fera la part de ce qui est spécifique et de ce qui est général aux deux langues. Dans ce cas, les mécanismes rétroactifs vont opérer à trois niveaux: au niveau spécifique à chacune des deux langues et au niveau plus général.

Dans le cas où les deux langues sont utilisées pour toutes les fonctions et hautement valorisées par l'entourage de l'enfant, celui-ci valorisera les deux langues dans leurs aspects fonctionnels et formels, sera motivé à les apprendre et à les utiliser, et ainsi développera une compétence communicative dans les deux langues. En conséquence, chaque langue aura un effet positif sur la compétence conceptuelle-linguistique de l'enfant et cet effet sera amplifié par l'intermédiaire des mécanismes rétroactifs. De plus, comme les deux langues sont utilisées pour toutes les fonctions, l'enfant pourra développer ces mécanismes à un niveau plus général. Ce mécanisme général, à son tour, aura un effet additionnel sur la compétence linguistique-conceptuelle par le biais de son propre mécanisme rétroactif.

Si, par contre, l'enfant ne peut pas développer ces mécanismes socio-psychologiques pour les deux langues, il ne pourra pas développer des mécanismes de rétroaction positifs. Dans le cas d'une non-valorisation de la langue maternelle et d'une valorisation de la langue seconde, par exemple, l'enfant d'un groupe minoritaire scolarisé dans une langue seconde plus prestigieuse, la situation suivante pourrait se produire: pour la langue plus valorisée et utilisée pour des fonctions non développées en langue maternelle, l'enfant développera au début un système de rétroaction positif; or, si l'enfant a tendance à remplacer sa langue maternelle non valorisée par une langue seconde plus valorisée mais pour laquelle il n'a pas encore atteint la compétence nécessaire, ceci l'amènera à faire une moindre utilisation du langage pour les opérations conceptuelles-linguistiques; par conséquent il pourrait se créer une rétroaction négative à ce niveau. Dans les cas extrêmes, tous les mécanismes rétroactifs pourraient devenir négatifs et l'enfant ne développerait aucune de ses langues au même degré que ses pairs monolingues.

Ce modèle socio-psychologique du développement bilingue rend compte des résultats apparemment contradictoires quant aux conséquences de l'expérience bilingue sur le développement de l'enfant.

D'une part, les recherches sur l'éducation bilingue des enfants du groupe dominant, comme par exemple les programmes d'immersion en français pour les Anglo-Canadiens, démontrent que l'expérience bilingue peut entraîner un développement bénéfique sur les plans linguistique, cognitif et socio-affectif (LAMBERT et TUCKER, 1972; SWAIN et LAPKIN, 1982). Au plan linguistique, les enfants anglo-canadiens dans ces programmes obtiennent en anglais des résultats comparables à ceux de leurs pairs anglophones qui suivent des cours traditionnels et des résultats très supérieurs à eux en français; ces résultats en français se rapprochent de ceux obtenus par leurs pairs francophones dans des écoles francophones traditionnelles. Au plan cognitif, ces enfants atteignent des scores supérieurs à ceux des monolingues à

des tests d'intelligence, de créativité et de pensée divergente: ces résultats seraient une indication que les enfants bilingues ont développé une plus grande flexibilité cognitive (SCOTT, 1973; CARRINGER, 1974); ils obtiennent également de meilleurs résultats à des tâches qui font appel à des opérations d'abstraction, telles que les épreuves mathématiques. Sur le plan socio-affectif, ces mêmes enfants font preuve d'un développement harmonieux et ils s'adaptent plus facilement que les enfants des groupes minoritaires aux conditions scolaires; ils ont des attitudes relativement positives envers les deux communautés; et ils souhaitent des contacts plus fréquents avec les membres de l'endogroupe (SWAIN et LAPKIN, 1982).

En revanche, les recherches empiriques sur le développement bilingue des enfants des groupes dominés font ressortir que l'éducation de ceux-ci dans la langue du groupe dominant entraîne des difficultés d'ordre linguistique, cognitif et socio-affectif (CUMMINS, 1984). De façon générale, ces enfants accusent une réussite scolaire moindre que leurs pairs monolingues; ils obtiennent des résultats inférieurs aux tests scolaires et n'atteignent parfois pas le niveau d'habiletés langagières correspondant à leur stade développemental dans l'une et/ou l'autre langue. Au plan socio-affectif, les enfants des groupes minoritaires éprouvent des difficultés d'adaptation et montrent davantage de troubles socio-affectifs que les enfants du groupe dominant.

Ces résultats apparemment contradictoires peuvent s'expliquer, notamment dans le cadre de notre modèle du développement bilingue, par les différences dans les rapports de force entre les groupes ethnolinguistiques en présence, par le statut égal ou inégal entre les langues, et par la valorisation relative des deux langues et des deux cultures. L'intériorisation du statut relatif de chaque langue dans la valorisation, mécanisme dynamique qui se développe chez l'enfant en contact avec la communauté, est médiée par les réseaux sociaux qui véhiculent les valeurs de la société.

2. Le rôle des réseaux dans le développement bilingue

Nous allons maintenant essayer de montrer comment l'ensemble des mécanismes que nous considérons comme pertinents au développement bilingue est relié à certaines caractéristiques des réseaux sociaux de l'entourage, des valeurs sociales et culturelles véhiculées par celui-ci et du modèle langagier utilisé dans cet entourage.

Rappelons que par réseau social nous entendons l'ensemble des relations interpersonnelles qu'un individu entretient et développe avec d'autres personnes: un réseau, qui est centré sur l'individu, revêt une importance non seulement par les personnes qui le composent, mais surtout par les caractéristiques des relations qui se créent entre ces personnes. Les principales caractéristiques d'un réseau social sont: la fréquence à laquelle un sujet entre en communication avec chacun des membres de son réseau; la densité, c'est-à-dire le nombre de contacts directs que les membres du réseau de l'individu entretiennent avec celui-ci et entre eux; la multiplexité, définie par

le nombre de rôles différents joués par chaque individu dans le réseau de l'individu; parmi tous les rôles possibles, nous retiendrons surtout ceux de socialisateurs (parents, enseignants, etc.) et ceux de pairs; enfin, ajoutons comme caractéristiques l'importance et la qualité que le sujet attache à ces relations.

Par exemple, dans le contexte d'une situation d'homogénéité ethnolinguistique, MILROY (1980) a montré qu'il existe une relation entre certaines caractéristiques de réseaux comme la densité et la multiplexité et l'utilisation de formes linguistiques non-standard; par exemple, plus des locuteurs de la classe ouvrière irlandaise à Belfast ont des liens denses et multiplexes avec les membres de leur communauté, plus ils ont tendance à utiliser des formes non-standard.

A ces caractéristiques des réseaux il convient d'ajouter, dans une situation de contact des langues, certaines caractéristiques ethniques et linguistiques, telles que l'homogénéité linguistique, l'ethnicité perçue de chaque membre, la qualité perçue de la langue parlée par les membres du réseau, ainsi que le choix de chaque langue utilisée par les membres du réseau. Dans ce sens GAL (1979) a constaté que chez les membres d'une communauté bilingue en Autriche le choix de l'une ou l'autre langue, en l'occurrence l'allemand et le hongrois, était essentiellement fonction des caractéristiques d'âge, d'identité ethnique, de statut social et de rôle des membres du réseau.

L'importance des caractéristiques de l'entourage social, qui comprend les réseaux et les autres caractéristiques plus spécifiques à une situation de contact des langues, pour le développement de la bilingualité a été étudiée dans les cas d'enfants de mariage linguistiquement mixte; d'enfants de groupes minoritaires ou immigrants; et dans le cas d'enfants de groupes ethnolinguistiques qui partagent certaines institutions sur un pied d'égalité variable.

Alors que l'importance de la relation entre le langage parental et le développement du langage chez l'enfant a été démontré dans de nombreuses études (voir, entre autres, RONDAL, 1981; WELLS, 1981, 1984; TIZARD et HUGHES, 1984), dans le cas des enfants de mariage linguistiquement mixte, il apparaît que la seule présence d'une relation entre l'un des parents comme locuteur d'une des deux langues et l'enfant, n'est pas suffisante pour que l'enfant atteigne une compétence équilibrée dans les deux langues, quelle que soit la qualité de cette relation (ARNBERG, 1981; 1984). En effet, dans ses études ARNBERG a montré que des enfants bilingues suédois-anglais vivant en Suède mais avec qui la mère anglophone utilisait l'anglais au foyer — alors que le suédois était employé entre les autres membres de la famille ainsi que dans l'entourage social — n'atteignaient pas le même niveau de compétence en anglais qu'en suédois. ARNBERG attribue cette compétence moindre dans la langue de la mère au fait que l'enfant serait peu motivé à parler l'anglais dans la mesure où, d'une part, il parle suédois avec les autres membres de son entourage et, d'autre part, il est conscient du fait que sa mère comprend aussi le suédois. On peut se demander si, dans ce cas, certaines fonctions sociales de l'utilisation de l'anglais ne sont pas absentes du modèle

langagier de l'enfant, ce qui expliquerait qu'il ne puisse atteindre une compétence de locuteur natif en anglais.

En revanche, un contact, même relativement court, avec une communauté anglophone, surtout avec des pairs, comme par exemple des vacances dans le pays d'origine de la mère, et plus encore des contacts répétés avec des pairs anglophones en Suède, permettaient à l'enfant d'augmenter rapidement sa compétence en anglais. Ces contacts avaient lieu dans des groupes de jeux auxquels participaient des mères anglophones habitant en Suède et leurs enfants. Ces rencontres de groupes remplissaient plusieurs fonctions: non seulement elles donnaient à l'enfant l'occasion d'entrer en communication avec d'autres enfants bilingues comme lui, mais elles reconstituaient une micro-communauté d'adultes anglophones pour laquelle l'anglais devenait la langue de communication. Ces expériences d'ARNBERG viennent confirmer l'importance, dans un contexte de développement bilingue, du groupe de pairs dans la socialisation des enfants; elles renforcent également l'importance du rôle central que l'on doit attribuer à la fonction sociale du langage, notamment au fait que des adultes utilisent entre eux comme moyen de communication la langue la moins employée dans l'entourage de l'enfant.

Qu'il est important qu'une des langues du foyer soit perçue et utilisée comme langue de communication dans le réseau social de l'enfant, est un fait qui ressort aussi des études de LONG et PADILLA (1970) sur des groupes mexicano-américains en Californie et de celles de BHATNAGAR (1980) sur les Italo-Canadiens de Montréal. Les deux études ont montré que les enfants de ces minorités ethnolinguistiques, qui employaient leur langue maternelle dans leurs réseaux familiaux et communautaires, étaient meilleurs en anglais, langue dominante dans la société, réussissaient mieux sur le plan académique et étaient mieux adaptés à l'école que les enfants de ces mêmes groupes qui utilisaient seulement l'anglais dans leurs réseaux sociaux immédiats.

Une preuve que les caractéristiques des réseaux influent sur les mécanismes socio-psychologiques mis en jeu dans le développement de la bilingualité provient d'une étude-pilote menée auprès d'adolescents francophones de Moncton au Nouveau-Brunswick (HAMERS, DESHAIES et LABRIE, 1984). Plus précisément, il s'agissait de démontrer qu'il existe une relation entre les mécanismes socio-psychologiques, tels que la motivation à apprendre et à utiliser la langue seconde, les attitudes envers les deux langues et les locuteurs de ces langues, la confiance dans l'utilisation de la seconde langue et, enfin, la perception des rapports entre les communautés et la vigueur relative des langues dans une communauté bilingue. Cette étude montre que la motivation à utiliser l'anglais, langue seconde mais dominante dans la communauté en question, et la confiance dans l'utilisation de cette langue sont positivement liées à la fréquence, la densité, la multiplexité et la qualité des rapports que ces adolescents francophones ont avec leurs pairs anglophones. Autrement dit, plus ils ont de nombreux amis anglophones, qu'ils voient souvent, avec qui ils ont des rapports agréables, qui sont aussi des camarades d'école

ou des voisins, qui se connaissent entre eux, plus ces adolescents francophones ont tendance à utiliser l'anglais avec des anglophones et à le faire avec confiance.

Faisons remarquer toutefois que ces résultats concernent des adolescents qui ont appris l'anglais comme langue seconde et non comme deuxième langue maternelle, dans une communauté où les deux langues sont en contact continu. Il est aussi intéressant de noter que pour les adolescents francophones qui n'ont que le français comme langue maternelle la confiance dans l'utilisation du français est liée positivement avec la fréquence et la qualité des contacts avec la mère. Ces résultats semblent conformes à ce que nous savons en psychologie de la relation entre le développement de la confiance en soi et la qualité des interactions entre parents et enfants. En revanche, la confiance dans l'utilisation de l'anglais, langue seconde, est liée positivement avec la fréquence et la qualité des contacts avec les deux parents, ainsi qu'avec divers membres de la parenté, que ces derniers soient francophones ou anglophones.

3. Perception des rapports de groupes et réseaux sociaux

Nous avons dit dans l'introduction que les variables macro-sociologiques n'influençaient pas directement les mécanismes socio-psychologiques impliqués dans le comportement bilingue. Une confirmation de ce point de vue nous vient d'une étude de LABRIE (1984). Dans cette étude LABRIE a, entre autres, tenté de vérifier si la perception de la vitalité ethno-linguistique d'un groupe était reliée aux caractéristiques socio-psychologiques du comportement individuel. Par vitalité ethno-linguistique (VEL) il faut entendre l'ensemble des facteurs socio-structuraux, tels que le statut, la force démographique et le support institutionnel, "qui font qu'un groupe est susceptible de se comporter comme une unité distincte et active dans ses rapports avec d'autres groupes ethniques" (GILES, BOURHIS et TAYLOR, 1977). Pour essayer de capter les perceptions que les membres d'un groupe ont de la VEL, BOURHIS, GILES et ROSENTHAL (1981) ont développé le concept de vitalité ethnolinguistique relative et subjective, c'est-à-dire perçue, ou VERS, et établi un procédé pour tenter de la mesurer. Or, dans sa recherche, LABRIE (1984) n'a pu démontrer l'existence d'un lien entre la VERS et les attitudes envers les deux langues d'une communauté francophone au Nouveau-Brunswick. Il interprète ces résultats comme une indication que la mesure de VERS, telle qu'elle a été proposée par BOURHIS, GILES et ROSENTHAL (1981) capte uniquement la dimension cognitive de la VEL, alors que l'effet de la VEL sur l'individu passerait aussi par un filtre affectif. La perception des rapports communautaires dans la structure sociale semble donc être un élément nécessaire pour déterminer l'élaboration des mécanismes socio-psychologiques, mais elle n'est cependant pas suffisante. A cette perception il faut que s'ajoute une dimension affective qui détermine l'importance que l'individu y attache. Or cette dimension affective ne peut se développer que par l'intermédiaire des contacts interpersonnels, c'est-à-dire à travers l'élaboration de relations affectives avec d'autres individus.

L'importance de ce filtre affectif a été démontré dans une étude de LANDRY et ALLARD (1984) à Moncton, au Nouveau-Brunswick. A une mesure de VERS ils ont ajouté des mesures de croyances que des sujets francophones ont dévelopées à l'égard de chacun des deux groupes et des relations entre ces groupes. Ces chercheurs ont trouvé que les mesures de croyances sont de bons prédicteurs du type de bilingualité, additif ou soustractif, qui se développera chez les individus.

La perception des rapports de groupes a donc une dimension affective, que ce soit au niveau des rapports directs avec les membres d'un groupe, ou au niveau de la perception que l'individu a d'un groupe, et cette dimension affective semble jouer un rôle primordial. Elle prend un sens plus affiné lorsqu'elle est vécue dans les réseaux sociaux, c'est-à-dire dans les contacts interpersonnels entre les membres des groupes.

4. Les contacts interpersonnels

Malgré leur caractère limité, les évidences empiriques que nous venons d'examiner font ressortir le rôle des relations interpersonnelles dans le développement langagier en général et dans le développement bilingue en particulier. Il nous semble donc important de considérer, pour terminer, le concept de contact interpersonnel.

Dans les années 50 ALLPORT (1954) avait déjà fait remarquer que, dans les relations interethniques, la simple occurrence d'un contact ne suffit pas à modifier des mécanismes socio-psychologiques comme les attitudes, les stéréotypes et les préjugés. L'occurrence d'un contact peut sans doute permettre de modifier la connaissance qu'on a d'un individu en tant que membre de l'exogroupe, mais c'est la qualité de ce contact qui va permettre de renforcer ou de diminuer les préjugés à l'égard de cet individu.

AMIR (1969) a élaboré l'approche d'ALLPORT en spécifiant les conditions dans lesquelles les contacts interculturels peuvent modifier les mécanismes socio-psychologiques de façon favorable. Pour qu'un contact puisse influencer favorablement ces mécanismes il faut, selon AMIR,

(i) que le contact ait lieu entre personnes appartenant à des groupes de statut égal;
(ii) qu'il soit de caractère intime et agréable; et
(iii) que les membres des deux groupes poursuivent ensemble des objectifs communs.

Le bien-fondé de la théorie d'AMIR a été confirmé par des recherches sur les contacts interethniques. Ces recherches ont démontré que lorsque des contacts positifs et agréables s'établissent entre sous-groupes ethnolinguistiques de statut plus ou moins égal en vue d'atteindre un objectif commun, comme par exemple, dans les échanges interculturels, il en résulte dans les deux groupes une augmentation de la motivation à apprendre la langue seconde, des attitudes plus positives envers la langue et le groupe cibles, ainsi qu'une réduction de l'anxiété liée à l'apprentissage de la langue seconde (CLEMENT, GARDNER et SMYTHE, 1977a; 1977b; HAMERS et DESHAIES, 1981a; 1981b).

Conclusion

Nous sommes partis d'un modèle du développement bilingue qui tente de rendre compte du maximum d'évidences empiriques que nous possédons à l'heure actuelle, mais nous sommes bien obligés d'admettre que ces évidences empiriques sont encore peu nombreuses et fragmentaires.

Si l'importance du contexte socio-culturel et des relations interpersonnelles pour le développement bilingue n'est plus à démontrer, il reste cependant que les caractéristiques pertinentes de ce contexte et de ces relations pour le développement bilingue doivent être identifiées de façon plus détaillée. Par exemple, si l'on sait que le statut socio-culturel relatif de chacune des deux langues joue un rôle déterminant pour le type de développement bilingue, on a peu de connaissances sur les mécanismes de perception de ce statut et sur la relation de cette perception et des mécanismes socio-psychologiques du développement langagier.

De même, si on est en mesure d'affirmer que les socialisateurs et les pairs sont des membres primordiaux du réseau social pour le développement bilingue, on est peu renseigné sur les caractéristiques des réseaux qui rendent la présence de ces socialisateurs et de ces pairs efficace et sur celles qui ont relativement peu d'importance. Une analyse plus détaillée des différentes caractéristiques des réseaux en fonction des différents types de développement bilingue pourra sans doute nous renseigner davantage sur leurs relations.

Enfin, alors que nous somme en mesure d'affirmer que certaines caractéristiques macrosociologiques influencent le comportement bilingue des individus dans une communauté, par exemple l'effet du rapport des forces en présence sur l'usage des langues, il nous est encore impossible d'analyser les mécanismes par lesquels ces caractéristiques macrosociologiques influencent le comportement individuel en situation de contact des langues.

REFERENCES

ALLPORT, G.W. (1954). *The nature of Prejudice.* Reading, Mass.: Addison-Wesley Publishing Co.

AMIR, Y. (1969). "Contact Hypothesis in Ethnic Relations". *Psychological Bulletin*, 71, 319-342.

ARNBERG, L. (1981). *Early Childhood Bilingualism in the Mixed-lingual Family.* Linköping: Studies in Education Dissertations, 14, Linköping University, Department of Education.

—— (1984). "Mother Tongue Playgroups for Pre-school Bilingual Children. *Journal of Multilingual and Multicultural Development.* 5, 65-84.

BERNSTEIN, B. (1971-75). *Class, Codes and Control.* (3 volumes), London: Routledge and Kegan Paul.

BHATNAGAR, J. (1980). "Linguistic Behavior and Adjustment of Immigrant Children in French and English Schools in Montreal". *International Journal of Applied Psychology*, 29, 141-158.

BOURHIS, R.Y., GILES, H. et ROSENTHAL, D. (1981). Notes on the construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for ethnolinguistic groups. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 2, 145-155.

BRUNER, J. (1966). *Towards a Theory of Instruction.* Cambrige, Mass.: Harvard University Press.

—— (1978). "On Prelinguistic Prerequisites of Speech". In R.N. Campbell & P.T. Smith (eds.). *Recent Advances in the Psychology of Language: Language Development and Mother-Child Interaction.* New York: Plenum Press.

CARRINGER, D.C. (1974). "Creative Thinking Abilities of Mexican Youth: The Relationship of Bilingualism". *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 5, 492-504.

CLEMENT, R., GARDNER, R.C. & SMYTHE, P.C. (1977a). "Inter-ethnic Contact: Attitudinal Consequences". *Canadian Journal of Behavioral Science*, 9, 123-133.

—— (1977b). "Motivational Variables in Second Language Acquisition: A Study of Francophones Learning English". *Canadian Journal of Behavioral Science*, 123-133.

CUMMINS, J. (1984). *Bilingualism and Special Education: Issues in Assessment and Pedagogy.* Clevedon, Avon: Multilingual Matters, 6.

GAL. S. (1979). *Language Shift*. New York: Academic Press.

GILES, H., BOURHIS, R.Y. & TAYLOR, D.M. (1977). "Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations". In H. Giles (ed.). *Language, Ethnicity and Inter-Group Relations*. London: Academic Press, 307-348.

HAMERS, J.F. & BLANC, M. (1982). "Towards a Social-Psychological Model of Bilingual Development". *Journal of Language and Social Psychology*, 1, 29-49.

—— (1984). *Bilingualité et bilinguisme*. Bruxelles: P. Mardaga. Psychologie et sciences humaines, 129.

HAMERS, J.F. & DESHAIES, D. (1981a). "Effets des contacts intergroupes sur les attitudes envers la langue seconde et les membres de ce groupe culturel chez les élèves anglophones et francophones de la Province de Québec". *Actes du Ve Congrès International de l'AILA*. C.I.R.B., Université Laval, 141-149.

—— (1981b). "Les contacts interethniques: Qu'est-ce qui les rend efficaces?". Compte-rendu du Symposium *Les mécanismes psychologiques sous-jacents à l'apprentissage d'une langue seconde*. A.C.F.A.S., mai 1980, C.I.R.B., Université Laval, 15-27.

HAMERS, J.F., DESHAIES, D. & LABRIE, N. (1984). "Aspects sociopsychologiques du comportement langagier en fonction des réseaux sociaux chez des adolescents en milieu de contact des langues". Communication présentée à l'AILA, Bruxelles, 5-10 août 1984.

LABRIE, N. (1984). *La vitalité ethnolinguistique et les caractéristiques socio-psychologiques de l'individu vivant en milieu bilingue*. C.I.R.B., B-133.

LAMBERT, W.E. (1974). "Culture and Language as Factors in Learning and Education". In F. Aboud & R.D. Meade (eds.). *Cultural Factors in Learning*. Bellingham: Western Washington State College.

—— (1977). "Effects of Bilingualism on the Individual". In P.A. Hornby (ed.). *Bilingualism: Psychological, Social and Educational Implications*. New York: Academic Press, 15-27.

LAMBERT, W.E. & TUCKER, G.R. (1972). *Bilingual Education of Children. The St. Lambert Experiment*. Rowley, Mass.: Newbury House.

LANDRY, R. & ALLARD, R. (1984). "Bilinguisme additif, bilinguisme soustractif et vitalité ethnolinguistique". *Identité Ethnique et Culturelle*, Novembre-Décembre 1984.

LONG. K.K. & PADILLA, A.M. (1970). "Evidence for Bilingual Antecedents of Academic Success in a Group of Spanish-American College Students". Western Washington State College: Unpublished Research Report.

MILROY, L. (1980). *Language and Social Networks*. Oxford: Blackwell.

RONDAL, J.A. (1981). "On the Nature of the Linguistic Input to Language-Learning Children". *International Journal of Psycholinguistics*, 8, 75-107.

SCOTT, S. (1973). "The Relation of Divergent Thinking to Bilingualism: Cause or Effect?". Montreal: McGill University, Unpublished Research Report.

SWAIN, M. et LAPKIN, S. (1982). *Evaluating Bilingual Education: A Canadian Case Study*. Clevedon, Avon: Multilingual Matters, 2.

TIZARD, B. et HUGHES, M. (1984). *Young Children Learning, Talking and Thinking at Home and at School*. London: Fontana.

VYGOTSKY, L.S. (1962). *Thought and Language*. Cambridge, Mass.: M.I.T. Press.

WELLS. G. (1981). *Learning Through Interaction. The Study of Language Development*. Cambridge: Cambridge University Press.

—— (1984). *Language Development in the Pre-school Years*. Cambridge: Cambridge University Press.

COMMENTAIRES

Rodrigue Landry
Université de Moncton

Le point central de l'article de Michel BLANC et Josiane HAMERS est que le réseau social de l'individu est "le noyau d'articulation, le pivot dynamique entre les variables d'ordre sociologique et les variables d'ordre psychologique qui déterminent le comportement langagier". Dans ce colloque sur l'interdisciplinarité, il est intéressant de constater que les modèles, les théories et les méthodes diverses qui seront présentées sont elles aussi le fruit de réseaux sociaux de communication. On pourrait parler de réseaux de communications scientifiques. Les participants à ce colloque sont originaires de différents pays, représentent différentes disciplines et différentes écoles de pensée. Chacun des intervenants, de façon plus ou moins consciente, dévoile son réseau de communication scientifique. Malgré la créativité des chercheurs et le processus de construction dynamique toujours en vigueur chez les théoriciens, nos théories sont le produit de notre réseau social de communication et de la transmission culturelle et scientifique vécue. Les intervenants à ce colloque sur l'interdisciplinarité exprimeront parfois des désaccords surtout parce qu'ils auront observé un même phénomène, celui des contacts linguistiques, à partir de perspectives différentes. Mais si la diversité est très importante et enrichissante, je pense qu'un colloque comme celui-ci sera productif surtout si nous réussissons à identifier des points communs de consensus, malgré la diversité de nos réseaux scientifiques. C'est dans cette optique que je voudrais aborder l'analyse et la critique de la présentation de Michel BLANC et Josiane HAMERS.

Dans le modèle de développement bilingue que nous ont présenté Josiane HAMERS et Michel BLANC on peut y déceler les traces d'un réseau de communication scientifique riche et diversifié, et surtout interdisciplinaire. La notion de vitalité ethnolinguistique perçue relève des travaux de Howard GILES et de ses collègues, tel Richard BOURHIS. Le concept de valorisation semble découler des études interculturelles de socialisation au niveau de la famille effectuées par l'équipe de Wallace LAMBERT à laquelle participait Josiane HAMERS. Les recherches effectuées par GARDNER, CLEMENT et TAYLOR dans le domaine de l'acquisition d'une langue seconde semblent avoir été incorporées à la description du processus motivationnel. Les influences de LAMBERT et CUMMINS sont évidentes dans l'élaboration des dimensions additives et soustractives du développement bilingue. Le concept des fonctions du langage semble provenir des écrits du linguiste HALLYDAY. L'inclusion dans le modèle de la notion de réseau social

de communication semble avoir été influencée par les travaux de MILROY et peut-être par d'autres liens du réseau outre-mer de Michel BLANC. Ce modèle du développement bilingue est donc bien représentatif d'une approche interdisciplinaire et s'agrée très bien avec le thème central de ce colloque.

Le modèle du développement bilingue présenté tente de relier l'individuel au collectif, et cadre avec la tendance vers une meilleure intégration des variables sociologiques et psychologiques du bilinguisme (voir par exemple PRUJINER et al., 1984). Dans cette tentative de relier le social et l'individuel, il y a de nombreuses perspectives possibles (e.g. FORGAS, 1981); celle des réseaux sociaux de communication me paraît particulièrement intéressante. La psychologie définit souvent le processus d'interaction d'un individu avec son milieu par le mot expérience. On dira, par exemple, que l'expérience est à la base de tout apprentissage (e.g. HILGARD and BOWER, 1966). Le principal avantage de la notion de réseau social de communication semble être celui de permettre une définition des paramètres de l'expérience langagière. Ces paramètres sont fournis par les variables structurales des réseaux telle la fréquence, la densité, la multiplexité, l'homogénéité, etc. La recherche n'est qu'à ses débuts dans la vérification de l'effet de ces paramètres. La notion de réseau semble être un excellent moyen de rendre opérationnelle et quantifiable l'expérience du bilinguisme.

La notion de réseau social de communication a toutefois des limites. Dans une étude du processus d'interaction sociale, les paramètres de l'expérience langagière décrits par les réseaux sociaux seront surtout utiles pour la prédiction de comportements individuels (e.g. degré d'utilisation de L1 et L2, le niveau de compétence, certaines variables affectives), quoique ces mêmes paramètres peuvent être aussi adaptés à l'étude d'une collectivité (e.g. ROGERS et KINCAID, 1981). Pour ceux qui seraient davantage intéressés à la représentation mentale ou symbolique de l'expérience linguistique, soit sur le plan individuel, soit sur le plan collectif, l'étude de ces paramètres pourrait être d'un intérêt moindre (voir par exemple Michel ORIOL dans ce volume).

Je partage donc l'enthousiasme de Josiane HAMERS et Michel BLANC face au potentiel de la notion de réseau comme variable de liaison entre la dimension collective et la dimension individuelle du développement bilingue. Par contre, ces derniers semblent accorder une importance trop exclusive au réseau social de communication comme variable pouvant englober l'ensemble de l'expérience bilingue de l'individu. Tel que présenté dans leur modèle du développement bilingue, le réseau ne semble représenter que les contacts inter-individuels sur le plan langagier. Deux autres aspects importants de l'expérience bilingue devraient s'ajouter au contact inter-individuel, soit les contacts avec les media (télévision, radio, cinéma, journaux, livres, panneaux publicitaires, etc.) et le degré de soutien éducatif en langue première et en langue seconde (LANDRY et ALLARD, 1984a). Le dé-

veloppement bilingue d'un individu ne peut être entièrement prescrit par l'expérience interpersonnelle des individus, même si une importance particulière doit y être accordée.

Les auteurs ont discuté brièvement d'une étude de LABRIE (1984) qui analysait les données d'une étude pilote effectuée par PRUJINER et al. (1984) auprès de jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Le manque de relation observée entre la mesure de vitalité ethnolinguistique subjective utilisée par LABRIE (l'instrument développé par BOURHIS et al., 1981) et certaines variables socio-psychologiques, telles que les attitudes envers la langue, est dûe, selon HAMERS et BLANC, au caractère trop cognitif de cet instrument et au manque de considération de la dimension affective de la vitalité ethnolinguistique. Une autre interprétation demeure possible. Il se peut que la dimension cognitive de cette échelle soit trop restreinte. Par exemple, les répondants ne font que des constatations factuelles sur lesquelles la plupart peuvent être d'accord, ce qui réduit la variation des scores et possiblement le degré de corrélation avec les variables affectives. Une autre échelle de vitalité ethnolinguistique subjective, celle-ci basée sur une théorie de l'orientation cognitive de l'individu (ALLARD et LANDRY, 1984) fut utilisée dans une autre recherche récente au Nouveau-Brunswick (ALLARD et LANDRY, sous presse, LANDRY et ALLARD, 1984b, sous presse). Cette échelle, quoique de nature cognitive, est fortement reliée aux variables socio-psychologiques. Le problème avec l'échelle de vitalité ethnolinguistique utilisée par BOURHIS et al. (1981), BOURHIS et SACHDEV (1983) et LABRIE (1984) semble être un manque de profondeur dans l'analyse de la représentation cognitive de la vitalité ethnolinguistique (voir ALLARD et LANDRY, sous presse) plutôt qu'un manque de considération des variables affectives.

En somme, le modèle de développement bilingue présenté par Michel BLANC et Josiane HAMERS est un effort très intéressant de synthèse des connaissances en ce domaine. Le modèle illustre le dynamisme et la multidimensionnalité des contacts linguistiques. Par contre, je pense que le modèle dans son ensemble sera très difficile à vérifier empiriquement. Seule une recherche longitudinale et demandant une cueillette de données très élaborée pourrait permettre la vérification de la validité prédictive du modèle. Comme modèle descriptif du développement bilingue, il figure parmi les plus complets des modèles existants.

REFERENCES

ALLARD, R. & LANDRY, R. (1984). "Croyances et vitalité ethnolinguistique". In A. Prujiner, D. Deshaies, J.F. Hamers, M. Blanc, R. Clément and R. Landry. *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, G-5.

—— (sous presse). "Subjective Ethnolinguistic Vitality Viewed as a Belief System". *Journal of Multilingual and Multicultural Development*.

BOURHIS, R., GILES, H. & ROSENTHAL, D. (1981). "Notes on the Construction of a Subjective Vitality Questionnaire for Ethnolinguistic Groups". *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 2, 145-155.

BOURHIS, R. & SACHDEV, I. (1983, July). *Subjective Vitality Perceptions and Language Attitudes in Hamilton*. Paper persented at the International Conference on Social Psychology and Language, University of Bristol, England.

FORGAS, J.P. (ed.)(1981). *Social Cognition: Perspectives in Everyday Understanding*. New York: Academic Press.

HILGARD, E.R. & BOWER, G.H. (1966). *Theories of Learning*. New York: Appleton-Century-Crofts.

LABRIE, N. (1984). *La vitalité ethnolinguistique et les caractéristiques socio-psychologiques de l'individu vivant en milieu bilingue*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, B-133.

LANDRY, R. & ALLARD, R. (1984a). "Bilinguisme additif, bilinguisme soustractif et vitalité ethnolinguistique". *Recherches sociologiques*, 15(2-3), 337-358.

—— (1984b). *Influence des réseaux de communication sur le développement bilingue des Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard*. Manuscrit inédit, Université de Moncton.

—— (sous presse). "Choix de la langue d'enseignement: Une analyse chez des parents francophones en milieu bilingue soustractif". *Canadian Modern Language Review / Revue Canadienne des Langues vivantes*.

PRUJINER, A., DESHAIES, D., HAMERS, J.F. BLANC, M., CLEMENT, R. & LANDRY, R. (1984). *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, G-5.

ROGERS, E.M. & KINCAID, L.D. (1981). *Communication Networks. Towards a New Paradigm for Research*. New York: Free Press.

INTERVIEW ET POUVOIR LANGAGIER*

Denise Deshaies
Centre international de recherche sur le bilinguisme
Université Laval

Pierre Héraux
Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles
Université de Nice

Le présent texte voudrait présenter sommairement le cadre problématique de la recherche entreprise sur l'analyse d'interviews de couples québécois, et qui essaie de déterminer les rapports de pouvoir tels qu'ils apparaissent dans l'échange particulier que constitue l'interview. Quelques résultats, dont certains ont une portée méthodologique générale, seront présentés ensuite.

I - PROBLEMATIQUE

Comment le collectif se manifeste-t-il dans l'individuel? Plus précisément, comment les déterminations sociales s'inscrivent-elles dans les comportements quotidiens? Comment les inégalités de pouvoir entre les sexes, les catégories sociales, les âges ... s'inscrivent-elles dans la vie quotidienne? Si l'on admet en général que n'importe qui ne dit pas n'importe quoi n'importe où, ni même à n'importe quel moment, autrement dit s'il existe des règles sociales qui limitent les discours possibles des individus (ou au contraire les incitent à dire plutôt certaines choses), il est rare que l'on aille plus loin et que l'on s'interroge, autrement que par des dénominations (socialisation, intériorisation ...), sur la nature des processus qui permettraient de rendre compte de l'articulation de ces obligations et de la subjectivité individuelle. C'est ce genre de problème que nous voudrions, pour notre part, et dans un champ limité, contribuer à éclaircir.

Nous partirons du postulat que l'échange langagier est un rapport social: "Toute la structure sociale est présente dans chaque interaction" comme le dit BOURDIEU (1982:61). Il n'y a pas d'échange qui soit neutre, pur, désintéressé, qui soit sans intention ni enjeu. Le rapport social immédiat que constitue l'échange oral manifeste, à sa manière, les différences de statuts et de rôles, les inégalités, les avantages et les désavantages qui leur sont liés et le pouvoir langagier qui leur correspond. Mais aussi, ce rapport immédiat, s'il a bien le caractère d'être pour une part institutionnalisé, a également ce caractère d'être ouvert à la possibilité d'un échange per-

---

* Ce texte a été publié dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 79, 1985, p. 313-334.

sonnel. Cela signifie que l'interaction immédiate est en partie explicable par des déterminations relevant de la société globale, mais que, pour une part, elle échappe à ces déterminations et s'explique par l'histoire des individus, leur expérience accumulée, leurs échanges antérieurs et la situation hic et nunc dans laquelle ils se trouvent. Chacun par là, a la possibilité de réinterpréter les rôles sociaux, de les renégocier: la répartition du pouvoir domestique dans chacun des couples, par exemple, est loin de correspondre à la description qu'une macro-sociologie peut en faire.

Suivant en cela les propositions de FOUCAULT nous essaierons de comprendre les rapports de force immanents à l'échange, "le jeu qui par voie de luttes, d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse, ... les stratégies dans lesquelles ils prennent effet" (1976: 122) et dont les institutions ne sont que la cristallisation. Nous faisons nôtre cette idée que "la condition de possibilité du pouvoir, en tout cas le point de vue qui permet de rendre intelligible son exercice, jusqu'en ses effets les plus "périphériques", et qui permet aussi d'utiliser ses mécanismes comme grille d'intelligibilité du champ social, il ne faut pas la chercher dans l'existence première d'un point central, dans un foyer unique de souveraineté d'où rayonneraient des formes dérivées et descendantes; c'est le socle mouvant des rapports de force qui induisent sans cesse, par leur inégalité, des états de pouvoir, mais toujours locaux et instables" (1976: 122). Notre effort sera d'essayer d'opérationnaliser cette approche.

Le langage sert à des fins multiples et diverses: entrer en contact, communiquer, informer, convaincre, séduire, jouer, faire éprouver ..., mais le postulat énoncé plus haut nous amène à dire que toujours, sous une forme ou sous une autre, la finalité de l'échange est la recherche d'une influence, c'est-à-dire la tentative d'obtenir de l'autre quelque chose qui soit favorable au locuteur, même si ce bénéfice ne doit être que symbolique (acceptation, reconnaissance, autorité, prestige ...). Comme dans le paradigme de la rencontre chez HEGEL, nous pensons que l'échange langagier est toujours fondamentalement et d'abord <u>confrontation</u>. Cette recherche d'influence est un essai d'instaurer, d'une manière ou d'une autre, un rapport de pouvoir. Nous n'irons pas cependant jusqu'à soutenir comme HEGEL que cette rencontre met en jeu jusqu'à l'existence des personnes en présence. Rapport de pouvoir ici ne signifiera pas nécessairement coercition ou violence.

La nécessité de la confrontation dans la rencontre a pour nous un caractère réellement paradigmatique et s'applique à une rencontre originelle. De même que HEGEL n'a jamais prétendu que tout individu, en apercevant un autre, s'affronte à lui et tente d'en faire un esclave, de même nous ne prétendons pas que tout échange langagier commence par l'opposition ou le conflit. Nous n'observons que des rencontres qui se situent dans un cadre social réglé, où les individus, socialisés depuis longtemps, ont appris à gérer cette confrontation grâce à des règles comportementales et langagières qui contribuent

à diminuer les risques de la rencontre et à en masquer les enjeux. L'habitude que nous avons de ces règles et des valeurs qui les sous-tendent peuvent nous cacher à nous-mêmes la réalité de l'échange. Plus, elles peuvent même nous inciter à croire que l'usage "normal" (ou au moins "civilisé") du langage est de communiquer, voire de s'entendre et que la satisfaction commune, la réciprocité, la coopération, l'entraide ..., c'est-à-dire les formes socialement valorisées de l'échange, sont l'aboutissement habituel de l'échange.

Nous postulons au contraire que le rapport langagier est dialectique et qu'il part de la confrontation. Même quand il y a ajustement réciproque et satisfaction des objectifs des deux locuteurs, ce qui est tout à fait concevable, cela suppose qu'ils soient obtenus à partir de la confrontation. C'est dans l'interaction elle-même, que chacun peut s'apercevoir que ses objectifs ne sont pas nécessairement incompatibles avec ceux de son vis-à-vis, et qu'en conséquence il est possible d'arriver à une satisfaction commune. L'un ne gagne pas nécessairement sur l'autre. La confrontation peut déboucher sur l'accord voire la coopération, qui, à un moment donné peut au contraire apparaître comme le moyen le meilleur de réaliser ses propres objectifs. Dans l'échange, un équilibre peut s'instaurer et donner l'impression qu'il n'y a plus d'enjeux relatifs au pouvoir. Cet équilibre cependant nous paraît être analogue à celui du ludion qui ne reste au milieu du liquide qu'à la condition d'exercer constamment de légères pressions le ramenant à sa position précédente. Ainsi nous paraît l'échange équilibré, comme résultant d'une négociation toujours active. Le "bavardage" lui-même nous apparaît comme le type même de l'échange qui tend à gérer l'esquive de la confrontation. Plutôt qu'un échange neutre, c'est un échange provisoirement neutralisé.

Si la rencontre que nous observons n'est jamais originelle, il est important cependant qu'elle soit la première ayant lieu entre les locuteurs concernés pour que notre propos garde une pertinence. Chaque échange en effet contribue à renseigner sur l'identité de l'autre, ses expériences, attitudes, croyances, centres d'intérêts ... et à fixer les positions respectives. C'est désormais dans un champ déjà exploré, balisé, catégorisé que se situeront les futurs échanges. Chacun saura mieux ce qu'il peut dire et ne pas dire pour reprendre la formule de DUCROT, et la manière dont il pourra le faire pour provoquer, empêcher ou atténuer des réactions chez l'interlocuteur. Cet implicite commun aux locuteurs, qui est tout l'histoire de leur interaction passée, échappe à l'observateur alors qu'il structure largement le contenu et la forme de l'échange. Il peut expliquer d'autre part que bien des échanges n'apparaissent pas immédiatement comme confrontation, étant la suite de multiples négociations.

Hypothèse 1: Pour obtenir l'effet visé par son discours (l'objectif recherché), le locuteur tend à organiser une Stratégie discursive.

Pour le Larousse, une stratégie est un ensemble cohérent de décisions que se propose de prendre un agent face aux diverses éventualités qu'il est conduit à envisager, tant du fait des circonstances extérieures qu'en vertu d'hypothèses portant sur le comportement

d'autres agents intéressés par de telles décisions. Pour notre propos, nous définirons la stratégie discursive provisoirement comme un enchaînement d'arguments, d'informations, ou d'effets de parole que tend à organiser un locuteur pour obtenir les effets visés par son discours.

Le concept de stratégie discursive permet de mettre trois points en évidence:

- Le discours est un processus temporel: le locuteur organise son discours sur une certaine durée et rien de ponctuel n'a réellement de signification, sinon rapporté aux finalités visées par le locuteur.
- Chacun des locuteurs a lui aussi une stratégie discursive et donc, toute stratégie se trouve confrontée à d'autres stratégies dont il faut tenir compte pour déployer la sienne. Fondamentalement, l'échange langagier est un processus dialectique.
- Les différents segments du discours ne sont pas sans lien: il y a une économie d'ensemble de l'échange, et cette économie d'ensemble organise la totalité du discours et articule chacune de ses parties. Sous ce point de vue, le discours devient donc un processus rationnellement analysable.

L'enjeu de l'échange peut dès lors être compris comme la recherche de chacun des locuteurs de la prééminence dans l'échange pour pouvoir réaliser ses objectifs. Au moins à titre provisoire, on peut admettre que cette prééminence (l'imposition de sa stratégie discursive) passe largement par le contrôle de la discussion.

Les finalités poursuivies par les locuteurs dans l'échange font l'objet d'une postulation d'ordre méthodologique et non pas métaphysique. Nous n'avons pas à nous prononcer sur le caractère conscient ou inconscient, volontaire ou involontaire, réaliste ou non des intentions ou des objectifs visés par les locuteurs. Nous ne chercherons ni à les connaître, ni même à les répertorier. Mais la postulation d'une finalité qui cherche à s'accomplir à travers le déroulement du discours nous paraît nécessaire pour que l'on puisse parler d'organisation d'ensemble d'un discours, et donc d'une unité d'un discours. Ce n'est qu'à cette condition (méthodologique) que le discours peut devenir rationnellement analysable.

Hypothèse 2: Une stratégie discursive se réalise (ou tente de se réaliser) à travers des plans discursifs (au moins un), d'ordre thématique.

Le plan discursif est un segment de discours et la stratégie discursive est l'organisation d'ensemble des plans discursifs successifs. Une stratégie discursive peut requérir de nombreux plans discursifs pour se déployer et se réaliser (ou échouer dans la réalisation de ses objectifs). Un des aspects majeurs de la stratégie discursive va consister précisément dans le choix des plans discursifs les plus susceptibles de concourir à la réalisation de l'objectif visé par le locuteur. D'où en particulier l'importance stratégique,

du point de vue des rapports de pouvoir, du premier plan discursif de l'échange car il essaie de proposer (ou d'imposer) un univers du discours dans lequel l'interlocuteur risque d'être enfermé (amener l'adversaire sur son terrain). Qui prend l'initiative des plans discursifs et particulièrement du premier? et pour quels thèmes? constituent donc pour nous des questions dont il importe de connaître les réponses. Mais l'interlocuteur à son tour, cherchant à réaliser son objectif, a une stratégie discursive et donc un plan discursif à proposer: hors le refus de toute communication, il peut refuser le plan discursif qui lui est proposé, le fuir, l'infléchir vers un autre qui lui paraisse plus favorable, en proposer un à son tour ..., amorçant ainsi l'interaction.

On ne peut concevoir, sauf dans des cas limites, que le locuteur s'insère totalement et strictement dans les plans discursifs proposés par l'interlocuteur, sans détournement ni résistance. Ce ne pourrait être le cas que dans des situations limites où, par exemple, l'adhésion complète n'est que le signe d'un comportement purement servile et donc de l'extrême dissymétrie des rapports de pouvoir dans le rapport verbal; ou encore, la stratégie d'évitement que peut avoir quelqu'un qui, pour une raison ou l'autre, n'a pas envie de parler et qui ne peut pas cependant refuser le rapport verbal, sera manifestée par des interventions brèves, stéréotypées, sans initiatives discursives. L'absence de confrontation aboutit rapidement à l'une des deux issues possibles: l'extinction pure et simple de l'échange verbal auquel cas la stratégie d'évitement est une réussite, ou le refus d'un tel évitement par l'interlocuteur qui exige alors une explicitation (ex: "Qu'est-ce que tu as aujourd'hui?") et provoque ainsi la confrontation (dans ce cas, c'est sa stratégie qui se poursuit). Sans cultiver le paradoxe, on peut donc dire que la possibilité d'une interaction, sinon de l'échange lui-même, est liée à l'existence de la confrontation.

Encore à titre provisoire, on admettra que le contrôle de la discussion, et de ce qu'en première approximation nous appellerons pouvoir langagier, revient largement à imposer les plans discursifs.

Hypothèse 3: Le plan discursif, comme segment thématique, ne se réduit pas (pas nécessairement) à une phrase. Chaque séquence est elle-même organisée, agencée pour viser l'effet limité dont la réalisation concourrait à la réalisation de l'objectif principal. On appellera cette organisation du plan discursif une tactique discursive (un grand nombre de réflexions actuelles sur l'"argumentation" nous paraissent relever de la tactique discursive). Comme il nous semble important de bien résoudre d'abord le problème du découpage en plans discursifs, nous réservons à plus tard une étude plus approfondie des tactiques discursives.

Ainsi la tactique discursive est au plan discursif ce que la stratégie discursive est au discours. A l'aide des notions d'initiative, d'infléchissement, de résistance et de refus d'un plan discursif, le concept de pouvoir langagier proposé plus haut peut déjà être précisé. Afin de le rendre opératoire, on peut proposer les règles suivantes:

- R_1 Celui qui a l'initiative d'un plan discursif prend un avantage stratégique (par la définition d'un univers du discours). Le premier plan discursif ou chacun des suivants.

- R_2 Celui qui récupère, infléchit un plan discursif introduit par l'autre manifeste une capacité de détournement qui lui redonne momentanément l'avantage.

- R_3 Celui qui fuit un plan discursif manifeste un pouvoir de résistance (fuite, silence, non réponse à une question, coq-à-l'âne, dérision, humour ...). Il impose obligatoirement une réaction de l'interlocuteur.

- R_4 Celui qui refuse un plan discursif en initiant un autre par coupure ou par relance manifeste un refus.

Nous parlerons de pouvoir d'initiative langagier dans le cas de R_1 et de R_4 et de pouvoir de résistance langagier dans le cas de R_2 et de R_3.

Nous pouvons maintenant introduire des hypothèses plus empiriques:

Dans un échange entre deux interlocuteurs:

- Celui qui a un statut social plus élevé que l'autre manifeste plutôt un pouvoir langagier de type initiative: il tend à imposer le contenu de la discussion et à gérer son déroulement.

- L'autre, dont la position sociale est inférieure, manifeste, quand la distance sociale n'est pas trop grande, un pouvoir langagier de type résistance: il tend à échapper à l'imposition.

  Nous nous attendons dans ce cas, plutôt à une forme R_2 de résistance si la distance sociale est faible et(/ou) si le locuteur a une bonne maîtrise de la langue, et plutôt à la forme R_3 de résistance si la distance est grande et(/ou) si la maîtrise de la langue est moins bonne.

- Celui qui, dans une situation de communication donnée a un pouvoir institutionnel sur l'interlocuteur tend également à avoir un pouvoir langagier de type initiative (parent/enfant, médecin/malade, professeur/élève, jugé/prévenu, interviewer/interviewé ...) même si le statut social de l'interlocuteur est plus élevé en dehors de la situation de communication.

- quand le statut des deux interlocuteurs est équivalent, l'appropriation du pouvoir d'initiative langagier constitue l'enjeu mejeur de la discussion.

Les indicateurs empiriques

Les hypothèses précécentes ne peuvent être mises en oeuvre que si l'on peut repérer et délimiter les plans discursifs. C'est là un problème empirique délicat. Les plans discursifs sont d'ordre thématique. Cependant, ce n'est pas tant le contenu lui-même qui nous intéresse (plutôt cette préoccupation est seconde) que le rôle

qu'un segment (le plus) homogène (possible) joue dans l'interaction et l'économie de l'échange. Le problème de la définition est déplacé de la définition d'un plan discursif à celui de son découpage et donc de la définition:

- de l'initiative d'un plan discursif selon qu'elle est prise en refusant l'intervention précédente (R_4) ou non (R_1);
- du détournement d'un plan discursif (R_2) qui lui fait perdre ainsi son homogénéité;
- de la résistance à un plan discursif (R_3).

Au total, le problème est celui du changement de plan discursif et du repérage des ruptures thématiques. Or l'expérience montre que les locuteurs indiquent eux-mêmes à l'aide d'éléments lexicaux, syntaxiques et sémantiques relativement nombreux et stables (au moins pour un corpus homogène) lorsqu'ils "changent de sujet". L'entreprise consistant à mettre au point des indicateurs internes, non définis a priori par le chercheur, ni définis en dehors de la dynamique du discours lui-même, pour délimiter des plans discursifs n'apparaît plus comme une entreprise impossible à mener à bien.

Il serait trop long de développer ici les procédures qui nous font parvenir à expliciter ces indicateurs. Disons seulement que la redondance du langage est telle, aux moments tactiquement importants, que nous pouvons nous donner comme règle de ne conclure à l'initiative d'un nouveau plan discursif que lorsque trois indicateurs au moins sont réunis.

La résistance en revanche, si elle est le plus souvent parfaitement sensible à l'interlocuteur comme à l'analyste, n'est pas toujours marquée par des éléments linguistiques redondants. Le repérage en est alors facilité par la riposte de l'interlocuteur (donc la prise en compte de la tactique discursive de résistance) qui n'a à sa disposition d'autres choix que de pratiquer soit la relance (le refus de la fuite) par une initiative sur le même thème, soit l'initiative sur un autre thème (le critère pris dans l'interaction reste interne).

Par l'exigence d'indicateurs manifestes, internes et dialectiques, nous pensons limiter au maximum l'arbitraire de la lecture, tout en ayant conscience de ne pas l'avoir complètement fait disparaître puisque nous sommes amenés (nécessairement) à porter des jugements d'ordre sémantique. Rien n'assure non plus que nous saisissons tous les changements de plans discursifs. Nous n'appréhendons que les changements présentés avec un minimum de redondance. Cependant, l'hypothèse selon laquelle le sous-ensemble constitué par les plans discursifs introduits avec redondance n'est pas significativement différent de l'ensemble des plans discursifs nous paraît une hypothèse raisonnable, au moins pour un premier essai.

- On appellera clôture le tour de parole qui précède le nouveau plan discursif. Elle signifie le plus souvent que l'initiateur du nouveau plan discursif accepte de laisser le "dernier mot" à l'interlocuteur quant au plan discursif précédent; le nouveau locuteur

légitime ainsi d'une certaine manière la parole de son prédécesseur. D'ailleurs, cette reconnaissance de la légitimité est souvent marquée en début d'initiative thématique par des mots de liaison non équivoques (du type: en effet, oui, bon ouais) voire par des gratifications (ex: "vous en avez fait des choses"). Puisque par construction la clôture est l'intervention précédant un nouveau plan discursif, le "dernier mot" peut être refusé au locuteur précédent (par exemple, par la coupure ou par la relance). Ces refus signifient alors que l'intervention précédente était considérée comme invalide (la coupure) ou comme insatisfaisante (la relance). Dans le cas de la coupure, non seulement on interrompt l'intervention précédente mais de surcroît on laisse entendre qu'on ne la considère pas comme digne de discussion ou de réponse puisque, ou l'on change de sujet, ou on relance à nouveau sur le même thème en imposant au locuteur une reconsidération de son discours.

A ces deux titres, la clôture nous intéresse du point de vue des rapports de pouvoir. Cependant, le concept de clôture comme ceux qui vont suivre, nous paraît d'importance seconde par rapport à ceux d'initiative, de détournement, de résistance ou de refus. La clôture décrit plutôt le mode d'insertion dans le discours de l'autre. Elle suppose l'acceptation de celui-ci et donc l'acceptation de l'initiative et du cadre thématique tracé par celle-ci: qui clôt reste dépendant de celui qui a pris l'initiative. C'est le type de dépendance que la clôture peut nous servir à élucider.

- On appellera coupure d'un tour de parole l'intervention d'un locuteur qui empêche le locuteur précédent de terminer son énoncé.
- On appellera interjection un énoncé court, manifestant le plus souvent le soutien ou la réserve (hum, oui, eh bien ...), émis pendant l'énoncé d'un autre locuteur.
- On appellera recouvrement un énoncé qui commence alors que le locuteur précédent n'avait pas terminé son énoncé. Au contraire de ce qui se passe pour la coupure, l'énoncé recouvert va jusqu'à son terme et il est émis en même temps que celui qui a le tour de parole.
- Le désignation consiste à estimer, grâce à des indications manifestes, que celui qui parle désigne son successeur dans le tour de parole.

Les informations collectées grâce à ces concepts ont fait l'objet d'une notation formalisée qui permet de rassembler clairement et en peu d'espace la totalité des informations utilisables.

II - LA SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE ET DE LA PROCEDURE DANS LE CAS D'INTERVIEWS DE COUPLES

Les informations collectées nous paraissent pertinentes pour caractériser le découpage en plans discursifs et la circulation de la parole. On pourrait, à partir de là, étudier l'interaction, c'est-à-dire "l'influence réciproque que les partenaires exercent

sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres" comme la définit GOFFMAN (1973: 23). Mais si nous ne faisons que cela, nous tombons sous le coup des critiques que BOURDIEU adresse aux analyses interactionnistes: elles n'intègrent pas la dimension sociale qui règle largement non seulement le jeu de l'échange lui-même, mais également ce que chacun y dit.

La situation de communication particulière que constitue l'interview contribue déjà largement à restreindre les sujets de discussions possibles. Elle prédétermine aussi à priori une distribution du pouvoir (au moins du pouvoir langagier) en institutionnalisant les rôles de chacun. Dans l'interview en effet, ce pouvoir se limite à la parole. En acceptant d'être interrogé, l'interviewé accepte ipso facto que l'enquêteur non seulement l'interroge, mais aussi dirige l'échange et sélectionne les contenus. En revanche, l'acceptation de l'interview n'implique en aucune manière la reconnaissance d'un pouvoir de faire faire autre que le faire dire. D'autres situations seraient très différentes à cet égard. Par exemple, le malade consultant son médecin accepte ipso facto que celui-ci lui fasse ouvrir la bouche ou le fasse déshabiller. Mais cela n'est pas tout: dans le contenu des messages, les statuts sexuels et socio-économiques continuent de peser. Une autre définition de l'interaction par l'Ecole de Palo Alto comme "série de messages échangés entre les individus" (WATZLAWITZ, BEAVIN, JACKSON, 1972) nous paraît également insuffisante, et pour les mêmes raisons: on peut s'attendre à ce que les interlocuteurs soient amenés à se sentir compétents ou autorisés à parler de tel sujet plutôt que de tel autre en vertu d'une définition sociale des rôles qui affecte la compétence et l'autorité de chacun des sexes à certains registres (que l'on pense aux activités domestiques ou à la manière d'élever les enfants pour les femmes, alors que les hommes seuls seront censés être connaisseurs en mécanique ou en économie générale).

Nous préciserons plus loin quelques hypothèses à ce sujet. Nous voulons maintenant essayer d'élaborer des types de thèmes qui tiennent compte à la fois de la situation d'entretien et en même temps des compétences socialement définies telles que nous pouvons les estimer à partir d'une approche macro-sociale.

i - <u>Thèmes à l'initiative de l'enquêteur</u> (thèmes A, B, C)

A - Thèmes personnalisés

L'interviewer s'adresse à l'un des interlocuteurs pour lui faire décrire une activité, une attitude, une opinion ... (l'interviewer désigne, en posant la question, celui ou celle qui prendra sa suite dans le tour de parole). Le problème de la compétence ne se pose plus: l'interviewer, par un acte d'autorité, élève la future réponse à la dignité de réponse autorisée (au sens de "source autorisée").

Aa) Adresse à M.

Ab) Adresse à Mme.

Thèmes non personnalisés (Thèmes B et C)

B - Thèmes concernant le couple dans son organisation et sa vie quotidienne (question aux deux).

Certains thèmes sont abordés sous une forme hypothétique (ex.: "Si vos enfants prenaient de la drogue, que feriez-vous?"). Dans ce cas, nous les considérons comme un exercice de réflexion sur un thème général et non pas comme impliquant une expérience sociale vécue par le couple. Pour cette raison, ils seront pris en compte en C.

Ba) Thèmes dont on peut supposer que M., au sein du couple, sera plus particulièrement chargé d'exposer à un tiers le résultat de leur expérience en fonction de la répartition sexuelle probable des rôles.

Bd) Idem pour Mme.

Bc) Thèmes sur lesquels nous ne pouvons faire d'hypothèses relatives à la répartition des rôles.

C - Thèmes généraux

C'est à propos de ceux-ci surtout que l'on peut s'interroger sur la définition sociale des compétences à parler de tel sujet puisque rien dans l'entretien ne désigne l'interlocuteur.

Ca) et b) Thèmes pour lesquels on peut faire l'hypothèse d'une compétence socialement définie, compétence relative au sexe ou au statut socio-économique. A titre d'exemple:

Ca) M. = problèmes économiques, sociaux et politiques généraux (les hommes sont perçus comme plutôt compétents en généralités);

Cb) Mme = les activités domestiques, les enfants.

Cc) Thèmes dont on ne soupçonne pas (a priori) qu'ils fassent l'objet d'une compétence socialement définie (ex.: la langue, sauf dans le cas de compétence professionnelle de l'un d'eux).

Cd) Thèmes susceptibles d'être conflictuels parce qu'ils impliquent une compétence socialement définie pour l'un et pour l'autre (ex.: l'insertion économique future des enfants: insertion économique → M., les enfants → Mme).

ii - Thèmes à l'initiative des interviewés (Thèmes D)

Da) Thèmes à l'initiative de M.

Db) Thèmes à l'initiative de Mme.

Du fait de la situation d'interview qui réserve le rôle de questionneur et d'initiateur des thèmes plutôt à l'enquêteur, les initiatives des interviewés sont relativement peu nombreuses; leur intérêt est donc grandi d'autant.

Nous ne chercherons pas à catégoriser à priori ces initiatives, le champ des domaines abordés étant imprévisible (ceux abordés par l'enquêteur sont définis en grande partie par le guide d'entretien). De plus, nous pouvons dessiner grâce à ces initiatives une image de la répartition des compétences sociales telle que les informateurs nous la présentent à travers ce qu'ils tiennent particulièrement à introduire. Nous espérons ainsi saisir les décalages entre la manière dont les interviewés signifient et redéfinissent les compétences et rôles sociaux qui les concernent et la représentation que l'approche globale nous fournit de ces mêmes rôles et compétences. Quelle(s) variable(s) (expérience sociale? maîtrise de la langue? statut professionnel? ...) est(sont) susceptible(s) d'accroître ou de réduire ce décalage? En d'autres termes, quels éléments sont susceptibles de modifier, localement, au niveau des comportements individuels, les rapports de pouvoir (au moins du pouvoir langagier) au sein du couple?

Nous ne catégoriserons donc ces thèmes à l'initiative des interviewés qu'a posteriori.

Essayons d'articuler maintenant dynamique de la discussion et thèmes abordés.

L'entretien étant composé de trois personnes, le schéma général de la discussion peut se présenter sous cette forme:

On peut faire a priori un certain nombre d'hypothèses sur les différentes structures de communication possibles à partir de ce schéma général:

Type I

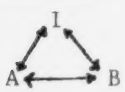

Structure de communication idéale: chacun s'adresse à tous. Le dialogue est généralisé, la communication est ouverte.

Type II

a) b)

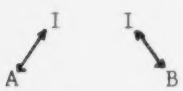

Deux interlocuteurs seulement discutent. L'un définit un interlocuteur privilégié. Dans la situation d'entretien, c'est l'interviewer, le plus vraisemblablement, qui définira l'interlocuteur.

Type III

Même forme générale que II, mais, dans notre cas, la symétrie n'est qu'apparente étant donné la différence de statut. Il s'agit ici d'une discussion à l'intérieur du couple dont I a été exclu. Ce type marquerait la "réussite" d'un entretien de couple.

Type IV

a) b)

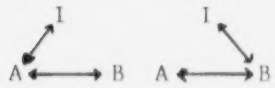

Dialogue de I avec un interlocuteur privilégié, mais l'exclu conteste la légitimité de ce privilège. Type conflictuel.

Type V

Deux interprétations sont possibles:

1) Forme type de la directivité. I distribue les tours de parole et gère ainsi l'échange.

2) M. et Mme prennent I comme témoin, arbitre ou comme intermédiaire.

Ces schémas partent tous de l'hypothèse que l'enquêteur conserve le pouvoir institutionnel dont il est au départ le dépositaire. D'autres réflexions seraient à faire si la dynamique était telle que la maîtrise de la parole lui échappait. La probabilité en est cependant faible: les enquêtés ont auparavant accepté cet espèce de contrat social lié à l'interview.

La notation présentée plus haut nous permet d'envisager une statistique dynamique de la discussion, soit la séquence I/A/B/I/A/B. Un recensement habituel donnerait une information dérisoire: chacun parle 2 fois. Pourtant, du point de vue de l'interaction, cette séquence est riche. Si l'on veut mettre en évidence un processus, il faut se poser la question: qui parle après qui? Du coup, la statistique retrouve un sens:

A parle toujours après I

B parle toujours après A

I parle le 1er ou après B

soit:

On peut ainsi obtenir des informations quantitatives correspondant aux types de communication déjà décrits.

Par ailleurs, une statistique des initiatives, des clôtures, etc., par thèmes peut être mise en rapport avec la dynamique de la discussion: par exemple, pour un thème adressé par l'enquêteur à M., mais dont la compétence sociale à en parler reviendrait à Mme, l'échange est-il plus conflictuel que dans le cas où, pour la même adresse, la compétence relèverait de M.? Autrement dit, l'adresse, qui légitime la parole de l'interpellé, est-elle suffisante pour annuler ou amoindrir les effets de la perception de la compétence sociale chez le membre du couple exclu momentanément de l'échange?

L'articulation entre dynamique de la discussion et thèmes abordés est maintenant facile à problématiser.

Hypothèses

I s'adresse spécifiquement à A ou à B. Les thèmes personnalisés devraient correspondre au type II.

Thème Aa — Type IIa:

Thème Ab — Type IIb:

Pour les thèmes adressés au couple

- Thèmes sans compétence attendue (Bc) deux cas sont envisageables:

  1) A et B discutent ensemble

  Thème Bc — Type III:

  2) I sert de témoin: type V

  Thème Bc — Type V: 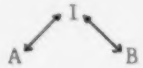

- Thèmes avec compétence attendue de M. (Ba) ou Mme (Bb): Type IV:

  Thème Ba — Type IVa: 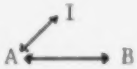

  Thème Bb — Type IVb): 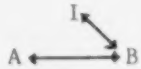

Pour les thèmes généraux (C)

- S'il y a définition sociale de la compétence, deux solutions sont envisageables:

  1) la compétence n'est pas discutée: type II,

  2) la compétence est un enjeu dans le couple: Type IV.

  Thème Ca — Type IVa:

  Thème Cb — Type IVb: 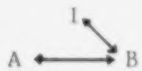

- Thèmes généraux non socialement définis: c'est là qu'on devrait trouver le maximum d'échanges ouverts: il n'y a pas compétition pour une reconnaissance d'un statut:

  Thème Cc — Type I:

- Thèmes susceptibles d'être conflictuels: l'appropriation est un enjeu, de même que la clôture sur le thème:

  Thème Cd — Type IVa:

  Type IVb: 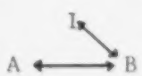

Pour les thèmes à l'initiative des enquêtes

- de M.: Thème Da — Type IIa:

- de Mme: Thème Db

Type IIb:

Bien entendu, il ne s'agit là que d'hypothèses que la réalité nous obligera vraisemblablement à revoir.

III - L'ENQUETE

Matériaux

Les matériaux utilisés proviennent d'entretiens de couples enregistrés en juillet et août 1979 dans le cadre de la recherche sociolinguistique du français parlé dans la ville de Québec (voir DESHAIES, 1981). Tous les couples interviewés avaient au moins un enfant à l'âge de l'adolescence, lequel avait été interviewé seul par ailleurs ainsi qu'avec certains de ses copains (entrevues individuelle ou de groupe). Les entretiens avec les parents étaient semi-directifs et étaient basés sur un guide d'entretien. Les thèmes abordés étaient vastes et généraux: l'éducation, les enfants, la langue, etc. La durée moyenne de chaque entretien a été de 2 heures. Signalons que l'enquêteur n'avait jamais rencontré les interviewés auparavant: il s'agit donc d'une première rencontre. Certes le couple a une longue histoire et l'implicite commun entre eux est considérable. Cependant, par la seule présence de l'enquêteur, les deux membres du couple se trouvent dans un rapport nouveau. De ce fait, nous espérons que l'interaction entre les trois protagonistes n'en sera pas gravement perturbée.

Sélection des entrevues

La sélection visait l'homogénéité du corpus pour annuler l'effet de certaines variables et pour en dégager d'autres.

1. Toujours le même interviewer pour que son rôle personnel dans l'interaction soit plus largement relatif aux interlocuteurs;
2. même tranche d'âge pour les deux parents: 40-50 ans;
3. tous ont des enfants (de 2 à 5);
4. tous sont natifs de la Province de Québec. Ils habitent deux quartiers de la communauté urbaine de Québec: Ste-Foy et St-Sauveur (3 et 3).

Variables retenues pour la sélection

1. Le niveau d'étude: variable dichotomisée (9 ans et moins et 10 ans et plus), soit une bonne introduction au secondaire au minimum. Le total est calculé en incorporant des études de type professionnel.
2. L'usage supposé de la langue dans l'activité professionnelle pour différencier, à niveau socio-économique égal, l'influence de la manipulation journalière de la langue. Dans un premier temps nous avions distingué l'usage professionnel de la langue écrite de

l'usage professionnel de la langue parlée. Cependant, l'échantillon utilisable était très cohérent sous ce rapport et ne permettait guère de différencier. De plus, cette distinction risquait d'être très arbitraire: par exemple, si une secrétaire a certainement un usage professionnel de l'écrit, qu'en est-il de l'usage de la langue parlée? Les informations dont nous disposions ne nous permettaient pas de trancher dans la plupart des cas. De plus, nous n'avions aucun cas où l'oral aurait été requis et non l'écrit.

3. La catégorie socio-professionnelle n'a pas à proprement parler été utilisée pour sélectionner les entrevues retenues. On s'est cependant assuré que l'éventail de la stratification sociale soit représenté. Par ailleurs, la catégorie socio-professionnelle n'est évidemment pas indépendante du niveau d'étude. De fait, il y a une grande corrélation dans les entrevues utilisables de ce point de vue.

4. Nous avons tenu compte également d'une autre variable sociale dont on peut supposer qu'elle influence la capacité de dominer ou orienter la discussion, ou en tout cas qui favorise l'aptitude à la manipulation linguistique. Il s'agit de l'expérience accumulée par l'individu dans divers champs sociaux. Cette variable est estimée à partir du nombre d'activités (en dehors du travail) occupées par l'individu et des champs dans lesquels ces occupations ont été tenues (une attention particulière est accordée aux domaines culturels: animation, TV, théâtre, syndicat, participation à la vie associative).

5. Au total, 6 entrevues ont été retenues. Ces 6 entrevues représentent 24 bobines de magnétophone, ce qui dépasse de très loin notre capacité de traitement. Nous avons donc décidé d'analyser 1 bande par entrevue. Le début de l'entretien risque d'être plus formel et stéréotypé et donc moins riche du point de vue de la dynamique de la discussion. La dernière bobine risquant de n'être pas entièrement enregistrée, nous avons décidé de garder pour l'analyse l'avant-dernière bobine de chaque entrevue et non de la tirer au sort. L'analyse portera donc sur 6 bobines d'enregistrement d'une durée de trois quarts d'heure chacune.

Objectifs de recherche

Les objectifs de l'enquête consistaient à analyser les influences relatives des variables retenues (sexe, maîtrise de la langue, statut socio-professionnel, expérience sociale) dans la dynamique de la discussion sous l'aspect de l'appropriation d'un pouvoir langagier au sein de la discussion.

Hypothèses

1. L'initiative discursive qui reste aux interlocuteurs dans la situation d'entretien est relative aux rôles sociaux dévolus à chaque sexe, au statut social, à l'usage professionnel de la langue et à la diversité des expériences sociales des individus. Du fait

de la situation d'interview, c'est l'interviewer qui manifeste le maximum d'initiatives; cependant, si on considère l'ensemble du corpus, les interviewés prennent d'autant plus l'initiative que leur statut social, leur usage professionnel de la langue et leur expérience sociale sont élevés. Au contraire, plus le statut et l'expérience sociale seront faibles, plus le pouvoir langagier se manifestera sous forme de résistance. Cette résistance sera d'autant plus souvent des détournements que l'usage professionnel de la langue sera important.

2. A l'intérieur d'une interview, on ne s'attend pas à ce que la différence de statut entre M. et Mme, estimée à partir de l'occupation professionnelle, soit une variable pertinente. De même, l'influence de la variable sexuelle risque d'être d'autant plus faible que la femme a une expérience professionnelle de la langue et/ou une expérience sociale diversifiée; au contraire, elle sera d'autant plus forte que l'homme seul aura une expérience sociale et un usage professionnel de la langue importants.

IV - QUELQUES RESULTATS

Si l'on construit un indice qui combine dans cet ordre*, l'expérience sociale, l'usage professionnel de la langue et le statut socio-professionnel, on peut classer nos interviewés sur une échelle des avantages socio-discursifs.

Si l'on hiérarchise maintenant leur performance relative quant à leur capacité d'initiative, de détournement, de résistance, de refus ..., on peut alors comparer l'ampleur des performances et l'importance des avantages socio-discursifs des locuteurs.

D'après nos hypothèses, les initiatives et les refus devraient être d'autant plus nombreux que les avantages socio-discursifs sont importants; au contraire la corrélation devrait être négative pour le détournement et la résistance. Voyons ce qu'il en est.

La capacité à prendre l'initiative de plans discursifs est en effet d'autant plus grande que l'on est placé haut dans l'échelle des avantages socio-discursifs (le rhô de SPEARMAN est significatif à $\alpha = .05$). Le pourcentage des plans discursifs initiés par interview varie largement: de 27,1% pour le locuteur placé le plus haut sur l'échelle des avantages socio-discursifs à 1,4% seulement pour celui

---

* D'autres ordres sont envisageables. Ils affaiblissent mais ne modifient pas la conclusion statistique. Les deux premières variables sont dichotomisées: à elles deux, et combinées elles rendent compte d'ailleurs d'un certain nombre de résultats.

Plus la recherche avance et plus il apparaît que la variable "expérience sociale" est importante, probablement parce qu'elle signifie expérience de l'interaction.

placé en bas de la même échelle. Calculé par couple, ce pourcentage varie de 50% (les 50% restant sont le fait de l'interviewer) à 2,8%.

La corrélation rapportée plus haut est d'autant plus intéressante qu'elle individualise les locuteurs, et ne tient donc pas compte d'un effet de couple, qui tend à rapprocher les performances des deux membres du couple au sein de la même interview, même quand leur position respective sur l'échelle des avantages socio-discursifs est éloignée.

Ainsi, globalement, les interviewés ont un comportement discursif de couple et cet effet se combine aux avantages socio-discursifs pour définir le niveau d'initiative langagier de chacun des locuteurs.

Si l'on prend comme indicateur la somme des rangs, les hommes ont, dans notre corpus plus d'avantages socio-discursifs que les femmes (la somme de leurs rangs est plus faible: 32 contre 46). Mais le même clacul pour le rang concernant l'initiative les montre alors à égalité (39 contre 39). Pour les détournements, la tendance sera même inversée, à l'avantage des femmes (36,5 contre 41,5). Ainsi, au moins dans le cas d'interview au domicile, l'infériorité relative du statut des femmes ne les empêche pas de manifester un pouvoir langagier au moins égal à celui des hommes.

Si nous nous intéressons maintenant à l'interviewer (rappelons que c'est le même pour toutes les interviews), sa part d'initiative varie en proportion inverse des initiatives des locuteurs (soit de 50% à 97,2%).

Autrement dit, un même locuteur, ici en position institutionnellement définie 1) est sensible à l'interlocuteur et 2) manifeste d'autant moins de directivité, et donc de pouvoir langagier que ses interlocuteurs s'approprient eux-mêmes une partie de pouvoir. Aussi, malgré les pieuses consignes données à l'enquêteur d'avoir un comportement uniforme face aux interlocuteurs qu'il interroge (et la conscience qu'il a, d'avoir bien appliqué cette consigne) il est sensible à l'interaction et modifie son comportement langagier d'une interview à l'autre. D'une manière moins triviale, ce résultat signifie en outre qu'il ne modifie pas son comportement en fonction des caractéristiques psychologiques de ses vis-à-vis, mais en fonction des caractéristiques sociales objectives de ses interlocuteurs, caractéristiques appréhendées ici par l'indice des avantages socio-discursifs. Si l'initiative langagière semble bien correspondre à ce que l'on attendait, les résultats concernant les détournements invalident notre idée selon laquelle ceux-ci seraient une forme de résistance du pouvoir langagier propre aux "dominés". En effet la corrélation entre le rang selon le taux relatif de détournements opérés et le rang selon les avantages socio-discursifs est encore significative mais également positive.*

---

* d'ailleurs la corrélation entre l'ordre des performances pour l'initiative et pour le détournement est aussi significative et positive.

Enfin, au sein de chacun des six couples, c'est toujours celui ou celle qui initie le plus de plans discursifs qui en détourne aussi davantage.

La résistance et le refus tels que nous les avions définis (supra page 6) sont trop rares pour que nous puissions hiérarchiser strictement les interviewés. Par suite le calcul de corrélation n'est pas possible. Quelques remarques cependant peuvent être faites.

La résistance n'apparaît que 9 fois dans notre corpus. Elle est le fait de 4 personnes (dans 2 interviews), mais une seule, située en haut de l'échelle des avantages, en produit 6, à l'occasion du même thème, après qu'une déclaration péremptoire de sa part ait entraîné un vif désaccord du conjoint et de l'interviewer qui l'ont longtemps sollicité, ou même essayé de le mettre en contradiction avec lui-même. Il s'en tire alors (ou essaie de s'en tirer) par la dérision ou l'humour.

Dans les trois autres cas, la résistance apparaît après une relance. Dans un cas, elle est le fait de l'interviewer et dans les 2 autres cas elles sont produites par les membres d'un couple situés respectivement au rang 4 et 8 (sur 12).

Au total donc, la résistance semble manifester effectivement une réaction de défense et apparaît comme un essai d'échapper à l'imposition que constitue l'insistance négatrice, mais nous ne pouvons conclure assurément quant à l'usage de cette forme en fonction des variables considérées.

Notons enfin que les résistances apparaissent toujours quand on parle de la langue.

Les refus opérés par les interviewés sont également rares (7), mais non pour l'interviewer (17). 5/7 sont le fait du même couple, couple au demeurant dont les membres occupent les rangs 1 et 3 dans l'échelle des avantages socio-discursifs. Les 2 restants sont le fait de deux locuteurs placés en bas de la même échelle.

Relativement à nos concepts, sur l'ensemble des résultats, et avant des exploitations plus approfondies, il semblerait donc, si l'on continue d'accepter comme pertinentes les deux formes différentes proposées pour l'analyse du pouvoir langagier, l'initiative et la résistance, que l'usage de ces deux formes soit d'autant plus important que l'on bénéficie de plus d'avantages socio-discursifs. Mais alors se pose le problème de savoir quels moyens sont employés, par ceux qui n'ont pas ces avantages, pour résister à l'imposition.

En ce qui concerne les contenus abordés, de nombreux résultats convergent pour nous faire dire que les femmes interviennent plus dans les affaires de leur mari ou sur les thèmes pour lesquels le mari est censé être plus compétent, que l'inverse. Par exemple, 26% des plans discursifs initiés par les femmes concernent directement leur mari, alors que les hommes n'ont jamais cette attitude (thèmes Aa, Ba et Ca). De la même manière 13% des détournements opérés par les femmens ont trait à leur mari ou relève théoriquement de leur

compétence. Là non plus, l'inverse n'est pas vrai. 20% des détournements opérés par les épouses s'effectuent à partir de plans discursifs dont leur mari était à l'origine ou à partir de plans discursifs qui lui étaient adressés par l'enquêteur (thèmes Da et Aa), alors que la proposition symétrique ne se trouve que dans 7% des cas (thèmes Db et Ab).

L'analyse de la circulation de la parole donne des indications qui vont dans le même sens. Ainsi, dans le cas des thèmes adressés (Aa et Ab), nous faisions l'hypothèse que l'échange aurait lieu entre l'enquêteur et la personne à qui il s'adressait sans intervention du conjoint. On trouve rarement ce type pur, mais quand on le trouve, c'est exclusivement dans des échanges entre l'enquêteur et la femme. Si l'on dénombre les tours de parole pour ces thèmes adressés, on constate que les femmes, au total, interviennent plus dans les thèmes adressés à leur mari que l'inverse (14,1% contre 11,7%).

Cette proportion change d'ailleurs en fonction du contenu: quand le thème sur lequel on interroge le mari (ou la femme) ne suppose pas chez lui (ou chez elle) une compétence particulière (la langue par exemple) la proportion des interventions des deux sexes croît. Cependant, elle croît deux fois plus pour les femmes (+ 55%) que pour les hommes (+ 24%). La proportion décroît en revanche pour les deux sexes quand le thème adressé suppose une compétence spécifique de Monsieur ou Madame (le travail par exemple). Mais là encore, cette décroissance est moins marquée chez les épouses (- 21%) que chez les époux (- 38%). Ainsi, les hommes semblent respecter plus les domaines réservés des femmes que les femmes ne respectent les domaines réservés des hommes. Elles sont aussi moins sensibles à l'autorité conférée par l'adresse de l'enquêteur puisqu'elles n'hésitent pas à intervenir, et elles interviennent d'autant plus que l'adresse paraît moins justifiée. Peut-être pourrait-on penser, à partir de ces résultats que les rapports sociaux entre les sexes sont en train de se modifier, au moins au niveau du pouvoir langagier au sein des couples, et que l'on assiste à une redistribution au moins locale, du pouvoir entre les sexes. Il faut se rappeler cependant que notre analyse n'appréhende ce pouvoir langagier que dans le cadre précis et limité de l'interview de couples au domicile conjugal, et qu'en outre l'enquêteur est une femme.

De plus, l'analyse des clôtures des plans discursifs pour les mêmes plans discursifs adressés, montre que ce que l'on pourrait tenir pour un acquis des femmes n'est pas sans contre-partie. Dans 5 couples sur 6, Monsieur a proportionnellement plus souvent le dernier mot (clôture pleine) pour les thèmes qui lui sont adressés, que Madame pour ceux qui lui sont adressés: même si Madame intervient, Monsieur garde le dernier mot.

Et si Monsieur intervient moins dans les plans discursifs adressés à son épouse, il intervient deux fois plus souvent qu'elle dans ces mêmes plans discursifs, pour lui refuser le bénéfice de la clôture ou pour clore lui-même (21% contre 10%). Les hommes interviennent donc moins dans l'échange, mais il interviennent aux moments tactiquement importants.

Au total donc, nos résultats ne sont pas univoques. Les précédents tendraient à montrer que les femmes cherchent à sortir d'une répartition traditionnelle des compétences alors que les hommes tendraient plutôt à respecter ce découpage.

Quoiqu'il en soit, il nous semble que ces premiers résultats montrent que les instruments que nous avons proposés permettent effectivement d'aborder le "pouvoir comme situation stratégique complexe" et d'appréhender "le socle mouvant des rapports de force" comme le proposait Foucault, et justifient non seulement une exploitation plus développée, mais également une extension à d'autres situations.

REFERENCES

BOURDIEU, P. 1982. *Ce que parler veut dire.* L'économie des échanges linguistiques. Fayard, Paris.

DESHAIES, D. 1981. *Le français parlé dans la ville de Québec: une étude sociolinguistique.* Centre international de recherche sur le bilinguisme, publication G-1, Québec.

DUCROT, D. 1972. *Dire et ne pas dire.* Hermann, Paris.

FOUCAULT, M. 1976. *Histoire de la sexualité,* Tome 1. *La volonté de savoir.* Gallimard, NRF, Paris.

GOFFMAN, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne.* Minuit, Paris.

WATZLAWITZ, P., BEAVIN, J.H. et D. JACKSON. 1972. *Une logique de la communication.* Seuil, Paris.

COMMENTAIRES

Jean-William Lapierre
Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles
Université de Nice

Considérer, dans l'échange langagier, les rapports de pouvoir est un choix théorique et méthodologique tout à fait légitime, intéressant et original. C'est un aspect souvent négligé dans les recherches sociolinguistiques. Et le "terrain" est bien choisi: la situation d'entretien met en jeu le rapport de pouvoir entre l'interrogeant et l'interrogé; en outre, quand un couple est interrogé, une compétition pour les réponses peut se produire entre les deux personnes interrogées.

Cependant, voir dans l'échange langagier un rapport de pouvoir est une vue partielle. Il y a bien autre chose dans la plupart des échanges langagiers, y compris dans une situation d'entretien de recherche. Un chercheur est toujours tenté de considérer son point de vue sur l'objet comme privilégié et l'aspect de l'objet qu'il a choisi d'étudier comme un aspect, voire l'aspect essentiel. C'est pourquoi je me permets de mettre Denise DESHAIES et Pierre HERAUX en garde contre un glissement théorique illégitime qui apparaît à certains moments de leur exposé:

- de "tout échange langagier implique un rapport de pouvoir entre les interlocuteurs", on glisse à "tout échange langagier est principalement un rapport de pouvoir",
- et de cette dernière proposition on glisse à "tout échange langagier n'est qu'un rapport de pouvoir".

Une vue partielle de l'objet risque de devenir une vue partiale et réductrice.

L'hypothèse fondamentale des auteurs est que la position sociale des interlocuteurs détermine le rapport de pouvoir dans l'échange langagier. Une distinction me paraît alors très importante: les interlocuteurs ont une position sociale institutionnelle qui leur confère un statut supérieur ou inférieur; mais la situation d'entretien se produit dans des circonstances particulières où les interlocuteurs ont une position sociale conjoncturelle. Un décalage peut se produire entre la position institutionnelle et la position conjoncturelle, par exemple quand les circonstances font que celui qui a un statut supérieur est l'obligé de celui qui a un statut inférieur. La position sociale d'une personne a plusieurs dimensions qui ne sont pas toujours concordantes; la conjoncture peut accentuer l'une ou l'autre de ces dimensions, surtout dans des situations qui ne sont pas elles-

mêmes liées au fonctionnement de l'institution. Un étudiant interrogé par un examinateur lors des épreuves d'un concours se trouve en position d'infériorité institutionnelle et conjoncturelle. Une personne qui accorde un entretien à un chercheur chez-elle et qui est très consciente que le chercheur a besoin des informations qu'elle peut lui donner, même si son statut social est inférieur, se trouve dans une position conjoncturellement avantageuse. La position conjoncturelle peut même varier au cours de l'échange; par exemple, la personne intimidée au début d'avoir à répondre à quelqu'un qui est paré du prestige de "la science" peut prendre conscience que c'est le chercheur qui a besoin d'elle et non l'inverse. Des chercheurs éprouvent toujours une grande satisfaction quand leurs hypothèses sont confirmées par les faits qu'ils ont établis, surtout quand ces hypothèses ont vraiment été mises à rude épreuve et que les chercheurs se sont donnés toutes les chances de les infirmer. La méthode suivie par Denise DESHAIES et Pierre HERAUX est très rigoureuse et constitue une réelle épreuve de leurs hypothèses. Aussi peut-on regretter qu'elles en sortent si bien confirmées. Car les progrès décisifs de la connaissance scientifique se font par les erreurs, les démentis de l'expérience qui obligent à repenser les hypothèses, à redéfinir les concepts ou à en forger de nouveaux.

Peut-être parce que j'attache une trop grande importance au doute méthodique, devant des résultats aussi démonstratifs, mon premier mouvement est toujours de me dire: c'est trop beau pour être vrai. Et pourtant je ne peux en contester aucun. L'analyse menée par Denise DESHAIES et Pierre HERAUX est menée de main de maître.

LES CONFLITS ETHNO-LINGUISTIQUES: UN CADRE D'ANALYSE SOCIO-POLITIQUE*

Jean-William Lapierre
Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles
Université de Nice

Alain Prujiner
Centre international de recherche sur le bilinguisme
Université Laval

Le formalisme a, dans la recherche scientifique, le grand avantage d'écarter du champ d'investigation la plupart des questions embarrassantes auxquelles sont affrontés les hommes dans la pratique de la vie. Ainsi la linguistique de tradition saussurienne, fondée sur la fameuse distinction entre la langue et la parole, peut ignorer ou négliger les rapports sociaux de pouvoir qu'implique toujours plus ou moins l'usage de la langue dès qu'on prend la parole. Dans une situation de contact entre deux ou plusieurs langues sur un même territoire, le linguiste structuraliste peut fort bien analyser la langue parlée dans une communauté locale ou dans une catégorie sociale en constatant une alternance ou un mélange des phonèmes, des monèmes et des constructions syntaxiques sans aborder le problème des rapports de domination entre les groupes sociaux ou les communautés ethniques en présence.

En revanche, une sociologie du langage (et tout particulièrement une sociologie politique du langage) a pour objet les rapports sociaux qui déterminent l'usage de la langue par des interlocuteurs qui occupent différentes positions dans le système de ces rapports. La langue n'est pas seulement un moyen d'expression ni un moyen de communication; elle est aussi un moyen de domination et un enjeu politique. Notre hypothèse de travail est que l'usage de la langue (on peut dire aussi: les pratiques linguistiques) est déterminé, en probabilité, par les rapports de pouvoir entre les locuteurs. Nous entendons ici par "rapport de pouvoir" un rapport social dans lequel un des termes du rapport (collectivité, communauté, groupe ou personne) impose effectivement à l'autre terme une pratique que celui-ci n'aurait très probablement pas si ce rapport n'existait pas. Le pouvoir implique toujours la capacité de sanctionner positivement la conformité et négativement la non-conformité des pratiques aux normes imposées. Inversement et par rétroaction, la pratique linguistique contribue soit à maintenir ou renforcer, soit (au cas où l'improbable arrive) à affaiblir et transformer les rapports de pouvoir. C'est pourquoi la pratique linguistique est un des enjeux des luttes de pouvoir entre les communautés ethno-linguistiques. C'est aussi pourquoi le pouvoir

---

* Ce texte a été publié dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 79, 1985, 295-312.

politique institutionnalisé établit des règles, prend des décisions, applique des sanctions dans le domaine de l'usage de la langue (ou des langues). Aucun Etat, dans une société bilingue ou plurilingue, ne peut se dispenser d'une politique de la langue, explicite ou non.

Les rapports sociaux de pouvoir peuvent être analysés soit seulement au niveau microsociologique, soit aussi au niveau macrosociologique. Ce qui est observable est toujours une relation de communication entre deux ou plusieurs interlocuteurs. L'analyse des données tirées de l'observation peut se borner à y repérer les indicateurs des positions sociales des locuteurs afin d'étudier comment la dynamique du groupe d'interlocution détermine la manière dont ils parlent, notamment l'usage que chacun fait de la langue — ou des langues en contact. Mais on peut aussi chercher dans l'analyse des mêmes données les indicateurs des rapports de pouvoir entre les différents groupes, catégories, classes, communautés dans lesquels chaque locuteur se situe et place son interlocuteur, afin de savoir dans quelle mesure cette mutuelle perception rend compte du discours de chacun d'eux et de ses choix langagiers. Chaque personne impliquée dans une situation de communication livre par son énonciation la perception qu'elle a de sa propre position sociale, de celle de son interlocuteur et de la relation qui en découle. Bien entendu, la méthode d'analyse doit éviter de tomber dans le cercle qui consiste à prendre comme indicateurs des rapports de pouvoir les caractéristiques de l'usage de la langue que l'on suppose explicables par ces mêmes rapports. Un cadre théorique assez rigoureux et le recours à l'analyse de données autres que celles qui sont tirées du discours peuvent permettre d'éviter ce piège.

Beaucoup de chercheurs s'en tiennent à la première de ces deux démarches et se contentent de traiter les systèmes sociaux, brossés à grands traits, comme une "toile de fond" sur laquelle se détachent les formes d'interaction entre les locuteurs. L.B. BREITBORDE l'a souligné fortement dans un article récent:

> "Much recent productive social anthropoligical scholarship on bilingual code switching is part of a tradition that treats the social system social relationships only as "back-group information", the main concern being the personal calculations of individuals in their language use decisions. But I argue the explanatory power of social organization has not yet been fully explored in studies of bilingual code switching".[1]

En accord avec cette remarque, nous optons pour la deuxième démarche indiquée plus haut et proposons un des aspects du cadre théorique élaboré par un groupe de chercheurs pour analyser l'usage de la langue dans une situation de contact entre deux langues parlées par des communautés ethno-linguistiques différentes coexistant dans une même société globale.[2]

- I -

Dans l'étude d'un tel objet, il est légitime de ne retenir comme pertinents, dans les systèmes complexes de rapports sociaux qui constituent une société à un moment donné de son histoire, que les rapports sociaux entre les communautés ethno-linguistiques en contact. C'est l'ensemble de ces rapports que nous entendons ici par "système intercommunautaire".

Pour analyser une société humaine quelconque, cinq catégories systémiques peuvent être distinguées. Elles correspondent à autant de conditions de possibilité de relations sociales quelconques.[3] Elles sont caractérisées par l'asynchronisme des changements qui s'y produisent. En effet, pour qu'une société, c'est-à-dire une totalité concrète de relations sociales, existe, il faut et il suffit qu'il y ait:

1) une population qui se reproduit, autrement dit un certain nombre de personnes qui entrent en relation les unes avec les autres,

2) un espace habité par cette population, aménagé et transformé par des activités,

3) un travail productif et un échange des biens et services requis par le mode de vie de cette population,

4) des significations communes à cette population et différents codes et moyens lui permettant de communiquer,

5) une régulation des relations sociales et une direction des entreprises collectées.

La démographie décrit les caractéristiques d'une population et leur évolution dans le temps. Elle fournit des indicateurs qui permettent de mesurer les inégalités de reproduction entre les populations de deux ou plusieurs communautés linguistiques: leur proportion numérique dans la population totale (rapport de majorité à minorité), la différence entre leurs pyramides des âges (population jeune / population vieillie), entre leurs taux de natalité, de fécondité, de mortalité, d'émigration, d'endogamie et d'exogamie, etc. Le chercheur peut ainsi estimer le rapport de domination entre les communautés ethno-linguistiques dans le système biosocial. Il résulte de l'ensemble des rapports sociaux dont dépend la reproduction de la population: rapports entre les sexes, entre les générations, rapports de parenté et d'alliance matrimoniale, etc. Ce système biosocial est lui-même en interaction avec le système économique (c'est le thème majeur de toute l'oeuvre d'Alfred Sauvy), le système écologique (exemple: l'habitat urbain est défavorable aux familles nombreuses), le système culturel (normes et croyances favorables ou contraires à la natalité), le système politico-juridique (l'institution familiale). La connaissance de séries temporelles assez longues d'indicateurs démographiques permet de dégager des tendances d'évolution des rapports de domination biosociale, et aussi des moments d'inflexion ou d'inversion de ces tendances.

Bien que le mot soit galvaudé, on peut appeler système écologique l'ensemble des rapports sociaux relatifs à l'aménagement de l'espace et de l'environnement naturel, à la manière d'habiter le territoire: rapports entre nomades et sédentaires dans certaines sociétés, rapports entre ville et campagne. Dans une société urbanisée, où la ville domine la campagne, des indicateurs portant sur la distribution des populations des communautés ethno-linguistiques entre les grandes agglomérations, les petites villes, les gros bourgs ruraux et l'habitat rural dispersé permettent d'établir le rapport de domination écologique entre ces communautés. Un autre indicateur important est l'éloignement par rapport aux centres urbains — mesuré non seulement par la distance, mais aussi par la qualité des voies de circulation et moyens de communication: un village plus proche de la ville à vol d'oiseau qu'un autre peut être plus "perdu" s'il est plus éloigné d'une grande route bien entretenue en toute saison ou d'une gare de chemin de fer. La morphologie sociale de l'école de Durkheim distinguait avec raison la densité sociale de la densité démographique.

Il n'est guère utile d'insister longuement sur le système économique où les rapports de pouvoir sont fondés sur l'exploitation du travail, la capacité de mobiliser des ressources et de les investir en moyens de production et d'échange (quel que soit le régime juridique de la propriété qui, dans tous les cas, légitime ces rapports de pouvoir). Plus que la répartition des revenus, l'indicateur pertinent de la domination inter-communautaire est l'inégale participation des membres des communautés ethno-linguistiques à l'accumulation et à l'appropriation du capital des entreprises agricoles, industrielles, commerciales et surtout financières.

Dans le système culturel peuvent être distingués plusieurs sous-systèmes:

a) celui de la transmission de la culture d'une génération à l'autre (processus de socialisation, d'éducation, d'enseignement, d'apprentissage);

b) celui de la communication sociale (processus d'information collective, de création et de diffusion artistiques et symboliques);

c) celui de la légitimation idéologique et de la justification éthique (processus de création, de reconnaissance et de sanction des valeurs, normes, croyances).

Dans le premier de ces sous-systèmes, l'apprentissage de la langue est le processus fondamental sans lequel aucune transmission culturelle, aucune communication sociale, aucune légimitation idéologique, aucun code éthique ne sont possibles.

Les principaux indicateurs de domination culturelle entre deux ou plusieurs communautés ethno-linguistiques sont assez bien connus: la disproportion des possibilités d'éducation et d'apprentissage dans leur propre langue (en particulier pour accéder aux qualifications techniques et professionnelles les plus élevées); l'inégalité dans les moyens d'information collective disponibles et dans les possibili-

tés d'expression symbolique; la prépondérance, dans les pratiques sociales de la vie quotidienne, de l'éthique et de l'idéologie d'une des deux communautés (depuis les usages de politesse et de civilité jusqu'aux croyances religieuses ou philosophiques et aux valeurs invoquées dans les discours qui justifient les comportements).

Enfin le système politique est celui dans lequel les rapports de pouvoir sont le plus manifestes. L'inégal accès des membres des deux (ou diverses) communautés aux postes de direction dans le gouvernement, les conseils ou les assemblées législatives, la haute fonction publique, la magistrature des cours de justice de plus haute instance, l'armée et la police fournit les indicateurs pertinents.

Bien entendu, les interactions entre ces différents systèmes sociaux sont à prendre en considération. Par exemple, si une communauté ethno-linguistique est très défavorisée dans l'organisation de l'enseignement, de telle sorte que très peu de ses membres peuvent acquérir un niveau suffisant d'instruction sauf au prix d'une assimilation linguistique et culturelle impliquant une rupture avec leur communauté d'origine, on a peu de chances de trouver parmi les dirigeants économiques et politiques un nombre de gens appartenant à cette communauté proportionnel à l'importance démographique de celle-ci dans la population.

Toutefois, en raison de l'asynchronisme des changements dans les différents systèmes, on ne doit pas s'attendre à trouver entre eux une exacte correspondance des rapports de pouvoir intercommunautaires, mais au contraire des décalages, des distorsions, voire des contradictions. En outre, l'environnement extérieur de ces systèmes peut accentuer ou diminuer les rapports de pouvoir intercommunautaires. Par exemple, les minorités francophones du Canada en dehors du Québec sont minoritaires non seulement par rapport à la majorité anglophone canadienne mais plus encore par rapport à l'environnement nord-américain à cause du voisinage des Etats-Unis. En revanche, la minorité italophone en Suisse bénéficie du voisinage de l'Italie comme les wallons en Belgique de celui de la France et les hispanophones des Etats-Unis de celui du Mexique et de l'Amérique latique (encore que la domination économique des Etats-Unis sur ces pays atténue beaucoup cet avantage). Par ailleurs, une minorité dont la langue a une certaine importance dans les relations internationales est moins minoritaire qu'une autre dont la langue est peu répandue dans le monde, comme le romanche en Suisse ou la langue same des "lapons" de Scandinavie.

Notre hypothèse est que l'ensemble des rapports de pouvoir intercommunautaires dans les différents systèmes sociaux détermine des règles intercommunautaires de comportement langagier, qui à leur tour commandent le choix du code (et de la variété du code) utilisé quand les membres de communautés différentes sont en contact. Par exemple, il sera considéré comme "normal" par les deux interlocuteurs qu'un cadre moyen appartenant à l'ethnie dominée s'adressant à un autre cadre de rang égal appartenant à l'ethnie dominante parle la langue de son interlocuteur et non sa propre langue. Plus généralement,

la règle sera qu'un membre de l'ethnie dominante peut légitimement et pratiquement rester unilingue, tandis que les membres de l'ethnie dominée doivent être bilingues — sauf si les rapports de pouvoir politique ont abouti à une législation qui, au moins dans certaines relations sociales institutionnelles, impose le bilinguisme à tous. Encore l'application d'une telle loi peut-elle se heurter à bien des résistances, surtout quand les interlocuteurs ne sont pas de même rang dans la hiérarchie sociale. Celle-ci, en effet, interfère avec les rapports de pouvoir intercommunautaires. Il n'est pas impossible que dans un hôpital, une aide-soignante appartenant à l'ethnie dominante ait à parler à un médecin-chef de service appartenant à l'ethnie dominée. Seul un apartheid très strict peut éviter de telles situations.

- II -

Toutes les sociétés humaines connues sont hiérarchisées, ne serait-ce que selon le sexe et l'âge. La supériorité hiérarchique est liée à l'appropriation par certains groupes sociaux ou catégories sociales de ressources produites par les différents systèmes sociaux — en particulier, dans les sociétés modernes, les ressources économiques (investissements de capitaux), les ressources culturelles (savoir, compétence, moyens de communication et d'information, d'emprise idéologique), les ressources politiques (moyens d'influence et de pression, capacités de décision et de commandement, fonctions d'autorité, contrôle de l'institution et de l'application des règles de droit).

Comme l'avait noté Max WEBER, des décalages plus ou moins importants peuvent exister entre les trois hiérarchies: ce ne sont pas exactement les mêmes groupes ou catégories qui s'approprient les trois sortes de ressources, sauf dans les régimes dits "totalitaires" où l'élite du pouvoir est homogène, constituée par les dirigeants et cadres d'un parti unique ou de la corporation militaire.

De même, il est rare que la division de la société en classes corresponde exactement à sa division en ethnies, autrement dit que tous les membres d'une communauté ethno-linguistique aient à peu près la même position dans la hiérarchie sociale. Ce fut pourtant le cas des paysans et marins très pauvres des communautés acadiennes des provinces atlantiques du Canada entre 1764 et 1847. C'est aussi celui des travailleurs immigrés qui composent le sous-prolétariat des sociétés européennes occidentales. Sous une autre forme, dans certaines sociétés précoloniales d'Afrique orientale, une sorte de hiérarchie de castes séparait les groupes ethniques: Tutsi, pasteurs nilo-hamites; Hutu, cultivateurs bantous; pygmées Twa au Ruanda et au Burundi — Bahima, pasteurs conquérants; Abatoro, pasteurs conquis; Bahiru, cultivateurs en pays Ankole (Ouganda), etc. Cela n'excluait pas des hiérarchies internes à chaque caste ethnique.

Dans les sociétés modernes, en général, des processus de mobilité sociale, résultant le plus souvent de luttes plus ou moins ouvertes entre les communautés ethno-linguistiques, ont donné à certaines familles de la communauté dominée la possibilité de s'approprier quelques ressources. Des clivages de classes apparaissent dans cette communauté. Il s'y forme une véritable classe dirigeante (qui aime se nommer "élite"). Elle n'occupe pas les positions les plus élevées de la hiérarchie sociale globale et reste assez longtemps dans les couches supérieures de la "classe moyenne". Mais elle tend à monter, elle cherche à s'intégrer à la classe dominante, à égalité avec l'ethnie dominante. Difficilement, quelques familles y parviennent, et d'autres suivent.

L'expérience quotidienne suffit à nous apprendre qu'il y a des règles hiérarchiques du comportement langagier. Un "inférieur" ne parle pas n'importe comment à un "supérieur" et inversement. Les travaux de BERNSTEIN et de LABOV ont mis en évidence les différences dans l'usage du même code linguistique qui sont liées aux différences de classe sociale.[4] Quand deux ou plusieurs langues sont en contact, ces règles contribuent à déterminer le choix de la langue utilisée (et d'une variété particulière de cette langue) quand les interlocuteurs appartiennent à des communautés ethno-linguistiques différentes; on peut supposer que le code et la variété linguistique du locuteur de classe supérieure tend à s'imposer proportionnellement à la supériorité relative de sa classe. Les règles intercommunautaires pourraient être contrariées si un locuteur appartenant à l'ethnie dominée mais à une classe très élevée dans la hiérarchie sociale s'adresse à un interlocuteur de classe très "inférieure" appartenant à l'ethnie dominante. Néanmoins, dans bien des cas, la tendance à l'intégration incite ce locuteur à utiliser la langue de l'ethnie dominante, signifiant ainsi qu'il parle la langue de la classe dominante.

Les hiérarchies sociales concrètes sont toujours assez compliquées et différenciées. Il est très approximatif et simplificateur, mais non faux, de suivre les suggestions de Pierre BOURDIEU dans La Distinction[5] en .. distinguant trois grand niveaux de la division en classes et, à chaque niveau, diverses "fractions" caractérisées par les différentes sortes de ressources qu'elles se sont appropriées. On obtient le "modèle" suivant:

Classe dominante:

- fraction économique: administrateurs de sociétés, patrons et cadres supérieurs des grandes banques et des grandes firmes industrielles et commerciales, etc.
- fraction culturelle: directeurs de journaux, de chaînes de radio-télévision privées, de grandes maisons d'édition, de grandes galeries d'art, patrons de laboratoires de recherche scientifique et technique, professeurs de haut rang des grandes Universités, etc.
- fraction politique: gouvernements, dirigeants de partis politiques, leaders parlementaires, hauts fonctionnaires, hauts magistrats, chefs militaires, etc.

Classe intermédiaire:

- fraction économique: gros fermiers, patrons de petites et moyennes entreprises, artisans, petits commerçants, ingénieurs, techniciens, cadres moyens, etc.
- fraction culturelle: journalistes, enseignants, artistes, chercheurs, acteurs de théâtre et de cinéma, producteurs d'émissions radiotélévisées, écrivains, petits éditeurs, animateurs culturels, éducateurs spécialisés, etc.
- fraction politique: parlementaires de la piétaille, élus locaux et régionaux, dirigeants et militants syndicalistes, simples fonctionnaires, avocats et juges des cours inférieures, notaires, etc.

Classe dominée:

- fraction économique: salariés agricoles et petits agriculteurs, ouvriers de l'industrie, employés de commerce, etc.
- fraction culturelle: employés de bureaux, personnels subalternes des institutions et organismes d'enseignement et de diffusion culturelle, etc.
- fraction politique: petits fonctionnaires, employés des organisations syndiales et politiques, etc.

- III -

Notre propos est d'insister sur le rôle-clé de la classe dirigeante d'une communauté ethno-linguistique minoritaire dans le processus de légitimation (ou d'illégitimation) des pratiques linguistiques qui détermine le renforcement (ou l'affaiblissement) de l'usage de la langue minoritaire, en particulier dans les communications interethniques.

L'expérience historique des mouvements socio-politiques de défense et de promotion des minorités ethno-linguistiques montre clairement que ces mouvements ont commencé à se développer à partir du moment où, au sein de ces minorités, un certain nombre de gens ont acquis un niveau d'instruction et de qualification professionnelle suffisant pour prétendre accéder à une fraction de la classe dominante, mais se sont heurtés à des obstacles et des résistances opposés par la communauté ethno-linguistique dominante. Ce processus de mobilité sociale amorcée, puis bloquée, a orienté une partie d'entre eux vers des activités d'expression, d'animation et d'encadrement des revendications égalitaires de leur propre communauté ethno-linguistique. Dans la plupart des cas, ils ont réussi à s'approprier des ressources culturelles plutôt (et plus tôt) que des ressources économiques et politiques, formant un groupe d'intellectuels (médecins, avocats, professeurs, journalistes, prêtres, artistes) attaché à la défense et à l'illustration de leur langue maternelle et de leur culture originale. Par la suite s'y joignent quelques hommes d'affaires qui ont réussi et quelques notables politiques qui sont parvenus à dépas-

ser l'échelon local. C'est alors que les pratiques langagières deviennent un enjeu politique et que les conflits linguistiques prennent de l'importance dans le système politique.

Pour cette "élite de la minorité", plusieurs stratégies sont possibles, qui ont pour objectifs différentes "politiques de la langue" (ou "des langues"). Ces stratégies dépendent d'une part de la politique menée par les autorités (sur laquelle elles exercent un effet de rétroaction) et d'autre part de la capacité qu'a "l'élite" de mobiliser dans la lutte politique la grande majorité de la communauté ethno-linguistique dominée. Une stratégie qui ne mobilise qu'une petite minorité au sein de la minorité ethnique a peu de chances d'atteindre son objectif. La relation entre les classes sociales à l'intérieur de la communauté ethno-linguistique dominée est donc d'une importance cruciale. Sans une pénétration de l'ensemble des réseaux de sociabilité de cette communauté par l'influence de groupes militants ("minorités actives"), organisés par ceux des membres de cette communauté qui ont acquis une position de classe intermédiaire ou dominante, la mobilisation politique se limite à la petite "élite" et l'appui populaire lui fait défaut dans les moments les plus critiques.

Il nous semble que ces diverses stratégies se situent entre deux pôles extrêmes et opposés que nous allons tenter de définir.

A - Le premier correspond à une stratégie dont l'objectif principal est d'établir et maintenir "l'élite" de la communauté dominée dans une position de pouvoir intermédiaire entre les deux communautés, sans remettre en cause le système des rapports de pouvoir intercommunautaires. La classe dirigeante de l'ethnie minoritaire représente celle-ci auprès de la classe dominante de l'ethnie dominante, avec laquelle elle négocie les conditions d'une conservation de la langue et de la culture dominées. La politique des langues que cette stratégie tend à promouvoir est un bilinguisme purement "culturel": la langue minoritaire est maintenue en tant que langue vernaculaire propre à la communauté dominée et réservée à son usage interne, tandis que la langue de l'ethnie dominante reste la langue véhiculaire de l'ensemble de la société globale. La conséquence est que seuls les membres de l'ethnie dominée sont contraints d'être bilingues pour pouvoir entrer en communication avec les membres de l'ethnie dominante. Ceux-ci peuvent sans inconvénients rester unilingues. L'idéologie de "l'élite" de l'ethnie dominée insiste sur l'identité culturelle de cette communauté et son besoin d'être "protégée" ou "sauvegardée" contre la menace d'assimilation. Une telle "protection" tend à former dans la communauté minoritaire des réseaux de communication denses, homogènes, multiplexes,[6] dont les membres sont ainsi mis à l'abri des influences et des pressions assimilatrices de l'ethnie dominante. "Restez le plus possible entre vous; pour entrer en relation avec les gens de l'autre communauté, passez par notre intermédiaire": tel est le discours de "l'élite" à "la masse" de l'ethnie dominée. En effet, cette "élite" perdrait son pouvoir intermédiaire si l'ethnie dominée était vouée à l'assimilation: elle ne représente-

rait plus rien. Il lui faut donc obtenir de la classe dominante de l'ethnie des décisions politiques, des pratiques économiques et un aménagement de l'espace social qui s'opposent aux tendances à l'assimilation. Les revendications portent surtout sur l'enseignement de la langue minoritaire, le soutien des activités culturelles, l'abolition des pratiques discriminatoires dans l'attribution des emplois et le développement des moyens de circulation et de communication. Mais "l'élite" ne cherche pas à obtenir une reconnaissance et une valorisation institutionnelle de la langue dominée qui rendrait son usage aussi légitime que l'usage de la langue dominante dans l'ensemble de la vie sociale, dans des réseaux de communication hétérogènes, simplexes et diffus — ce qui tendrait à supprimer la distinction entre dominants et dominés. En effet, "l'élite" perdrait aussi son pouvoir intermédiaire si le rapport de domination intercommunautaire était supprimé. Les membres de la communauté dominée (de moins en moins) n'auraient plus à passer forcément par son intermédiaire pour participer aux rapports sociaux avec l'autre communauté. Les rapports de clientèle entre "l'élite" et "la masse" de l'ethnie minoritaire n'auraient plus de raison d'être.

B - La stratégie opposée a pour objectif de constituer la classe dirigeante de la communauté dominée en pouvoir concurrent de celui de la classe dominante de l'ethnie dominante. Il s'agit de compétition et d'affrontement, non plus de médiation, de bons offices et de compromis. "L'élite" de la communauté dominée fait appel à la solidarité culturelle et linguistique pour mobiliser politiquement l'ensemble de cette communauté dans une lutte qui cherche à arracher des pouvoirs accrus jusqu'à l'abolition des rapports de pouvoir intercommunautaires et à l'égalité effective des deux communautés. Les relations entre "l'élite" et les autres classes de l'ethnie dominée ne sont plus des relations inter-personnelles de clientèle mais des relations de leaderships d'une action collective organisée.

La politique des langues que tend à promouvoir cette stratégie est un bilinguisme institutionnel, une reconnaissance officielle (sous forme législative ou constitutionnelle) de l'égale légitimité des deux langues en tant que langues véhiculaires dans l'ensemble des relations sociales. Il en résulte que tous les citoyens de la société globale, quelle que soit leur communauté d'origine, sont tenus d'être bilingues pour pouvoir communiquer entre eux.

Un critère qui permet donc de distinguer les deux stratégies est le statut juridique revendiqué ou obtenu pour la langue de la communauté ethno-linguistique dominée. Dans la perspective de la première stratégie, ce qui doit être garanti en droit est seulement la possibilité d'un enseignement de la langue dominée pour les enfants de la communauté dominée et l'usage légitime de cette langue dans les relations sociales intra-communautaires. Une conséquence est le développement d'institutions et de services propres à la communauté dominée et une sorte de ségrégation de fait dont le ghetto serait la forme extrême. Dans le projet de la deuxième stratégie, le statut juridique revendiqué est celui de la langue officielle dont l'usage est aussi légitime que celui de la langue de l'ethnie majoritaire

dans toutes les institutions publiques et les entreprises privées — donc non seulement dans les relations intracommunautaires mais dans les relations intercommunautaires.

Si ce bilinguisme (ou plurilinguisme) généralisé, établi en droit, ne se réalise pas en fait, la deuxième stratégie prend pour objectif ou bien une division territoriale de l'usage des langues, quand les communautés linguistiques ne sont pas trop enchevêtrées, ou bien une sorte de partition des pouvoirs: par exemple, chaque communauté organise et gère ses propres écoles. En effet, le statut juridique de langue officielle pour la langue de la communauté dominée, s'il est une condition nécessaire, n'est pas une condition suffisante de l'abolition du rapport de domination intercommunautaire. L'expérience historique montre que les décisions politiques peuvent être considérablement modifiées pendant leur phase d'exécution[7] et que les dispositions d'une constitution ou d'une loi peuvent rester lettre morte si la volonté politique de les appliquer effectivement — et par conséquent de sanctionner les transgressions — fait défaut de la part des autorités responsables. Quand les fonctionnaires chargés d'appliquer une loi d'égalité linguistique et les magistrats chargés de la faire respecter sont recrutés uniquement dans la communauté ethno-linguistique dominante, il y a de fortes chances pour que ces carences et ces distorsions se produisent. Il importe donc que des personnes qualifiées appartenant à la communauté dominée soient promues dans ces emplois, et que soient offerts les moyens d'acquérir les qualifications requises. Il arrive parfois aussi qu'une loi votée par la majorité d'une assemblée parlementaire ne soit pas suivie des décrets d'application que devrait prendre le gouvernement et reste par conséquent inapplicable par les fonctionnaires compétents. La garantie politique est la participation au gouvernement, à la haute fonction publique et à la magistrature de membres de la communauté minoritaire, tout particulièrement dans les postes directement concernés par l'application d'une politique des langues et de la culture. Bref, sans un changement dans la distribution des pouvoirs entre les communautés, l'égalité des langues, même inscrite dans les textes, ne s'inscrit pas dans les pratiques sociales.

- IV -

La première des deux stratégies extrêmes définies ci-dessus est défensive. Son objectif est le maintien d'un statu quo: la communauté ethno-linguistique continue à exister, mais elle reste dominée, moyennant certains aménagements et certaines concessions qui la préservent de l'assimilation et lui rendent acceptable ou tolérable le rapport de domination. Une telle stratégie réussit quand se trouve assurée cette coexistance dans la "bonne entente" entre la communauté dominante et la (ou les) communauté dominée. Son échec entraînerait la disparition de la communauté dominée (ou des communautés dominées) par un processus d'assimilation linguistique et culturelle du plus grand nombre de ses membres, par marginalisation ou émigration du petit nombre de réfractaires.

Dans certaines conditions très défavorables (par exemple si une communauté dominée est très minoritaire et très dispersée), cette stratégie est peut-être la seule possible. Elle est en tout cas grandement encouragée par une stratégie complémentaire du côté de la classe dirigeante de la communauté dominante. Elle consiste à intégrer sans discrimination dans l'establishment les membres des couches "supérieures" de la communauté dominée, donc à faire prévaloir la solidarité de classe sur la solidarité ethno-linguistique. Le pouvoir intermédiaire auquel prétend "l'élite" de la communauté dominée est pleinement reconnu. On lui distribue des honneurs, distinctions, prébendes et privilèges égaux à ceux de la classe dominante de la communauté dominante. Le point crucial est ici l'intégration de membres de la classe dirigeante de la communauté dominée dans la fraction économique et dans la fraction politique de la classe dominante. La contrepartie est que la classe dominante de la communauté dominante s'assure, par des procédés adéquats de sélection et de promotion, que les membres de la communauté dominée ainsi admis dans l'establishment seront de fidèles soutiens du statu quo et de l'ordre établi, qu'ils ne contribueront à ébranler ni la domination de classe, ni la domination ethno-linguistique.

La seconde stratégie est offensive. Sa réussite (exceptionnelle) serait à plus ou moins long terme l'abolition des rapports de pouvoir intercommunautaires dans les systèmes sociaux, ce qui exige une profonde transformation de ces systèmes. Le système politique garantirait une réelle égalité des droits et des pouvoirs entre les communautés ethno-linguistiques, fussent-elles très minoritaires. Cela ne va pas sans d'importantes réformes des institutions, par lesquelles sont juridiquement reconnus et pratiquement réalisés des droits et libertés collectifs, non plus seulement des droits et libertés individuels.

L'échec de cette stratégie peut avoir deux issues. La première est l'éclatement du système politique par sécession, partition, indépendance de la communauté dominée qui acquiert une position majoritaire dominante dans le nouveau système politique qu'elle institue. Les rapports de pouvoir intercommunautaires se déplacent alors de la politique intérieure à la politique extérieure, du droit constitutionnel au droit international, sauf si les communautés dissociées maintiennent entre elles un lien fédératif ou associatif quelconque. Cette issue est souvent l'objectif de la stratégie des groupements militants les plus "radicaux" (au sens anglo-saxon du terme) d'une minorité ethno-linguistique. Leur idéologie nationaliste les fait rêver de constituer leur propre Etat-Nation (dont ils deviendraient la classe dirigeante), même si ses faibles dimensions le vouent à dépendre étroitement d'une grande puissance hégémonique. La seconde issue est une répression croissante exercée par la classe dominante de la communauté dominante pour forcer l'autre communauté (ou les autres communautés) à l'assimilation pure et simple. Elle aboutit ou bien à un état chronique de guerre civile (Irlande du Nord, Kurdes), ou bien à une émigration massive et à la liquidation de la communauté dominée (Arméniens de Turquie).

La stratégie offensive de la classe dirigeante de la communauté dominée est renforcée par une stratégie complémentaire de la classe dominante de la communauté dominante qui consiste à dresser des barrières à l'ascension de "l'élite" de la minorité ethno-linguistique dans la hiérarchie sociale, particulièrement dans le système économique et le système politique, où les rares membres de la communauté dominée qui parviennent à acquérir une position assez élevée sont traités comme des "parvenus" et exclus des sommets du pouvoir. La classe dominante de la communauté dominante fait prévaloir la solidarité ethnique sur la solidarité de classe en fermant à ces "parvenus" les portes de l'establishment. C'est en particulier le cas là où la classe dirigeante de l'ethnie dominée est une classe montante qui s'est appropriée certaines ressources culturelles et à laquelle on refuse ou l'on rend très difficile l'accès aux ressources économiques et politiques par des mesures ou des pratiques discriminatoires. "L'élite" de l'ethnie dominée est ainsi confinée, par rapport à la société globale, dans une position de classe intermédiaire ou de fraction culturelle de la classe dominante. Elle a ses grands artistes, ses écrivains renommés, ses médecins réputés, ses brillants avocats, mais elle reste exclue du monde économique et des sommets de l'Etat.

Alain TOURAINE, traitant de l'ambiguïté de la notion d'identité collective, a proposé un modèle de développement des mouvements sociaux "identitaires" dans lequel il distingue trois formes de la revendication d'identité: une forme défensive, traditionnaliste, de résistance au changement; une forme populiste et nationaliste de lutte contre une domination étrangère; enfin une forme contre-offensive et "nationalitaire" par laquelle une minorité socio-culturelle affirme sa capacité d'action autonome dans le processus de changement social. A ses yeux, "la plupart des mouvements sociaux qui se forment dans nos sociétés peuvent être analysés comme des tentatives de passage d'une identité défensive à une identité offensive, comme des forces de travail sur l'identité défensive".[8] La question est de savoir comment et à quelles conditions s'opère ce passage. La réponse que nous allons proposer se limite au cas des mouvements sociaux qui se réfèrent à l'identité d'une minorité ethno-linguistique.

L'asynchronisme des changements entre les systèmes sociaux, et aussi entre ces systèmes et leur environnement, peut avoir pour résultat dans certains pays ou certaines régions un décalage considérable entre de grands et rapides changements culturels d'une part (diffusion des modèles culturels de la société urbaine industrialisée, des connaissances et des techniques modernes, de l'information collective) et d'autre part la persistance d'un état de sous-développement économique relatif. Une des conséquences de la faiblesse des ressources économiques, des capacités "indigènes" d'accumulation et d'investissement est une certaine fermeture de la fraction économique de la classe dominante. Celle-ci cherche à prendre appui sur les classes dominantes de l'environnement plutôt qu'à intégrer des personnes ou des groupes montant des couches supérieures de la classe intermédiaire. Le goulot de mobilité sociale, dans le système économique, devient très étroit alors que le sous-système de socialisation et

d'apprentissage produit un nombre croissant de gens instruits et qualifiés qui aspirent à cette mobilité, et que le sous-système d'information collective et le sous-système de légitimation idéologique propagent des valeurs, des normes et des croyances "modernes" qui ne font que renforcer ces aspirations.

Quand une situation de ce genre se produit dans une société pluriethnique, la classe dominante de l'ethnie dominante tend à réserver les possibilités restreintes de mobilité sociale par appropriation de ressources économiques et l'accès à l'establishment à des membres de sa propre communauté ethno-linguistique, même s'il se trouve en compétition des membres de l'autre (ou des autres) communautés qui ont acquis une formation et une qualification équivalentes. Ce blocage provoque dans la classe montante de l'ethnie dominée (ou des ethnies dominées) beaucoup de frustrations et de ressentiments très favorables à une radicalisation politique de cette "élite". Des minorités actives se forment[9] qui cherchent à mobiliser l'ensemble de la communauté dominée dans une lutte politique pour l'égalité des droits et des chances (y compris le droit de parler sa langue) — ou bien, en désespoir de cause, pour la partition et l'indépendance quand la distribution des populations sur le territoire en offre la possibilité. De la défense des traditions, des coutumes, de la langue, enjeu d'un combat principalement culturel et secondairement politique, mené par des groupes d'animation culturelle et de pression politique sous la direction d'une "élite modérée", on passe à des revendications de pouvoir économique et politique dont l'aboutissement, toujours incertain, exige l'action organisée de syndicats, de coopératives, d'associations de producteurs, d'un parti politique, sous la direction d'une "élite radicale" recrutée dans la classe montante de la communauté dominée.

Deux autres cas de figure sont possibles dans des conditions différentes.

1 - Par le développement de certaines activités économiques (par exemple le commerce extérieur, les assurances, les caisses populaires de crédit, etc.) une minorité de la classe dirigeante de l'ethnie dominée a réussi à s'établir, à s'intégrer aux fractions économique et politique de la classe dominante. Elle n'a aucun intérêt au passage du mouvement de revendications ethno-linguistiques d'une stratégie défensive à une stratégie offensive. Un conflit (qui peut devenir violent à certains moments critiques) oppose alors, au sein même de la communauté dominée, cette fraction "établie" d'hommes d'affaires et de notables politiques à une autre fraction "montante", celle des animateurs culturels, des syndicalistes militants, des enseignants et autres intellectuels qui cherchent à participer davantage au pouvoir politique pour s'attaquer aux fondements mêmes des rapports de domination intercommunautaires. Le plus souvent, l'establishment de l'ethnie dominée n'hésite pas à s'allier politiquement à la classe dominante de l'ethnie dominante pour réprimer les tentatives de mobilisation populaire et d'action offensive dirigées par l'autre fraction. La solidarité de classe l'emporte sur la solidarité ethno-linguistique.

2 - Un certain développement industriel, bien souvent dû à des investissements d'origine étrangère associés à un capital local dont l'accumulation est très limitée, déracine, urbanise et prolétarise une partie importante de la communauté dominée qui émigre vers les pôles de développement pour trouver du travail ou de meilleurs salaires. Cette population passe d'un milieu rural ou semi-urbain, dans lequel ses réseaux de communication étaient homogènes, denses et multiplexes, à un milieu urbain dans lequel ses réseaux deviennent plus hétérogènes, moins denses et simplexes (sauf dans le cas des quartiers-ghettos). Mélangée aux travailleurs appartenant à l'ethnie dominante, contrainte dans la vie quotidienne à utiliser la langue de l'ethnie dominante (pour le marché, les services, les démarches administratives, les relations de travail), cette fraction de la classe dominée de l'ethnie dominée finit par renoncer à toute revendication ethno-linguistique et cesse d'être politiquement mobilisable pour soutenir ce genre de revendication. Sa langue devient d'usage purement familial, parfois folklorique (tant que se maintient la pratique des fêtes traditionnelles), et finit par disparaître en deux ou trois générations, tandis que, par un apparent paradoxe, elle se maintient plus longtemps dans l'usage privé des familles parvenues à une position plus élevée dans la hiérarchie sociale. Le prolétariat urbain de la communauté dominée s'allie politiquement au prolétariat de la communauté dominante par l'affiliation aux mêmes organisations syndicales et le soutien du même parti politique. La solidarité de la classe dominée l'emporte sur la solidarité ethnique, ce qui n'empêche pas la classe intermédiaire et la classe dirigeante de l'ethnie dominée de rester fidèle à la stratégie défensive de maintien des traditions et de la langue.

Nous avons bien conscience du caractère abstrait et schématique des hypothèses que nous venons de présenter pour élucider les rapports entre l'usage de la langue, la politique des langues, le système de hiérarchie sociale et le système des rapports de pouvoir intercommunautaires dans les sociétés pluriethniques. Il nous semble, quand nous pensons à son application possible à différents cas concrets bien précis, qu'elles ne sont pas dénuées de pertinence ni de validité heuristique et opératoire pour une recherche sur les variations du comportement langagier ou sur les différentes politiques en matière linguistique quand deux (ou plusieurs) communautés ethno-linguistiques sont en contact.

NOTES

(1) BREITBORDE, L.B. "Levels of Analysis in Sociolinguistic Explanation: Bilingual Code Switching, Social Relations and Domain Theory". *International Journal of the Sociology of Language*. Mouton Publishers, Amsterdam, No 39, 1983, p. 6.

(2) Le présent article résulte d'une recherche théorique et méthodologique menée pour un projet en coopération entre le Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval (Québec) et l'Institut d'étude des relations interethniques et interculturelles de l'Université de Nice, avec le concours de chercheurs des Universités d'Ottawa, de Montréal, de Londres, de Moncton (Nouveau-Brunswick) et de Halifax (Université Mont-Saint-Vincent, Nouvelle-Ecosse).

(3) Nous entendons ici par "relation sociale" une interaction concrète, observable, entre des personnes ou des groupes, dans une situation donnée. Nous entendons par "rapports sociaux" des concepts définissant des catégories abstraites d'interaction telles que coopération, compétition, domination, antagonisme, réciprocité, clientèle, etc.

(4) BERNSTEIN, Basil. *Class, Codes and Control*. London, Routledge and Kegan Paul, 1971 (vol. 1), 1972 (vol. 2), 1974 (vol. 3). Traduction française partielle présentée par J.C. CHAMBOREDON: *Langage et classes sociales*, codes socio-linguistiques et contrôle social, Paris, Ed. de Minuit, 1975. LABOV, William. "The Logic of Non-Standard English", In: *Language and Poverty*. (Williams, F., ed.), Markham Press, 1970; *Language in the Inner City*, Studies in the Black English Vernacular, Oxford, B. Blackwell, 1976; en traduction française: *Sociolinguistique*, Paris, Ed. de Minuit, 1976.

(5) BOURDIEU, Pierre. *La Distinction*. Critique sociale du jugement. Paris, Ed. de Minuit, 1979, notamment ch. 2: L'espace social et ses transformations, p. 128-144.

(6) Rappelons qu'un réseau est homogène quand les personnes qui le composent ont des positions sociales semblables. Il est d'autant plus dense qu'un plus grand nombre des personnes qui le composent sont toutes reliées entre elles. Il est multiplexe quand les relations entre les personnes qui le composent ont plusieurs dimensions sociales, impliquent différents rôles (p. ex. un parent est aussi un voisin, un camarade de travail, un membre de la même association, etc.).

(7) Sur ce point, souvent assez négligé dans les recherches en sciences politique, voir LAPIERRE, Jean-William, *L'analyse des systèmes politiques*. Paris, P.U.F., 1973, IVe partie, ch. 1er, p. 199-228.

(8) TOURAINE, Alain. "Les deux faces de l'identité". In: *Production et affirmation de l'identité*.(sous la dir. de Pierre TAP), Actes du colloque international de septembre 1979, Toulouse, éd. Privat, 1980, vol. 1, p. 25.

(9) Les conditions pour qu'une minorité active exerce une influence (et par conséquent devienne capable de mobiliser plus qu'elle-même) sont analysées avec beaucoup de rigueur dans MOSCOVICI, Serge. *Social Influence and Social Change*. London, Academic Press, 1976. Version française: *Psychologie des minorités actives*. Paris, P.U.F., 1979.

COMMENTAIRES

Gabriel Dussault
Département de sociologie
Université Laval

Je ne trouve pas facile de commenter la présente communication qui est certes riche d'idées et d'hypothèses intéressantes, dont l'apport peut-être le plus important réside dans l'effort pour "élucider les rapports entre l'usage de la langue, la politique des langues, le système de hiérarchie sociale et le système des rapports de pouvoir intercommunautaires dans les sociétés pluriethniques", mais qui me paraît également touffue, composite, ayant visiblement cherché à satisfaire à des intérêts divers, à des préoccupations multiples.

En fait ce texte déborde de beaucoup le sujet qu'annonce son titre pour traiter, sur près de la moitié de sa longueur, des effets de phénomènes de domination sur des langues en contact, et ce qu'il nous dit des conflits ethno-linguistiques, bien que non sans intérêt, me laisse pour ma part sur mon appétit.

Ainsi, il me semble qu'une définition provisoire de "conflit ethno-linguistique" eût été souhaitable, car cette notion n'est claire qu'en apparence. En effet, et même en s'en tenant aux seuls conflits intra-sociétaux, on peut entendre par là: ou bien un conflit entre groupes de cultures et de langues différentes, sans que nécessairement l'enjeu de ce conflit consiste dans l'une ou l'autre affectation fonctionnelle de l'une ou l'autre langue, pour peu seulement que, pour des raisons socio-historiques particulières, les groupes en cause s'auto-identifient par leur trait linguistique différentiel; ou bien encore, et de manière plus spécifique, un conflit entre goupe de cultures et de langues différentes et dont l'enjeu, du moins immédiat, consiste dans une ou des affectations fonctionnelles de l'une ou l'autre langue (comme langue officielle, langue de l'enseignement, langue du travail, etc.).

C'est seulement ce second type de conflits qu'envisage la présente étude, et le cadre d'analyse qu'elle propose ne me semble s'appliquer qu'à certains cas relevant de ce type:

- cas de conflits entre ethnie dominante et ethnie dominée: mais des conflits ne peuvent-ils pas éclater entre ethnies concurrentes"?
- cas où l'ethnie dominée est, en plus, minoritaire: mais une ethnie dominée peut être majoritaire (pensons au cas du Québec);

- cas où une minorité linguistique dominée est bloquée dans son ascension par des barrières linguistiques: mais ne faudrait-il pas considérer aussi le cas où une minorité linguistique naguère dominante se trouve menacée de mobilité sociale descendante en raison de nouvelles contraintes linguistiques?
- cas où une minorité linguistique revendique de nouvelles affectations fonctionnelles pour sa propre langue: mais il y a également le cas où une minorité linguistique revendique une affectation fonctionnelle pour une langue tierce (songeons aux néo-québécois d'origine italienne à Saint-Léonard, Québec, en 1968 et 1969);
- cas où la classe dirigeante de la communauté dominée cherche à se constituer en pouvoir concurrent de celui de la classe dominante de l'ethnie dominante et réclame le bilinguisme: mais si elle réclame l'unilinguisme?

En somme, ce cadre d'analyse reste peut-être insuffisamment général, trop taillé à la mesure de certains cas particuliers, pas assez "abstrait"... pour reprendre un mot des auteurs.

Enfin, problème de détail, je ne vois pas trop comment la première stratégie évoquée (maintenir l'élite de la communauté dominée dans une position de "pouvoir intermédiaire") peut se comprendre si cette élite, bloquée dans son ascension, prétend, en fait, "accéder à une fraction de la classe dominante".

DETERMINANTS DISCURSIFS DE LA CATEGORISATION DANS UN CONTINUUM SOCIO-LINGUISTIQUE AFRICAIN
(Etude expérimentale des options cognitives et de l'usage lexical).

Paul Wald
Centre national de la Recherche scientifique
Université Paris VII

(Réponse à l'enquête ethnolinguistique sur les couleurs par un jeune Yakoma banguissois, 19 ans, lycéen; une seule réponse énoncée telle quelle dont les séquences se dégagent dans l'interprétation).

(I) pírì ngú.ngùnzā à nɛ̀ yá ngú.ngùnzā à nɛ̀ yá kā tɛ́ é ngú.ngùnzā.ỹí kô lò lokɛ̂.

(II) ngú to lòkɛ̂ lò á mbùnzû mbúmbì kòé ló ndò fâ yá "vert et noir, vert foncé" vɛ̀r.ỹí kóò vɛ̀rɛ̂ mvɛ̀.ỹí kóò lò lòkɛ̀.

Tentative d'interprétation:

(I) C'est vraiment la sève des feuilles de manioc. Ca s'appelle sève des feuilles de manioc, ça se dit ainsi chez nous. Cette chose de sève des feuilles de manioc, voilà ce que c'est.

ou bien:

Vert authentique. Ca s'appelle vert, on l'appelle ainsi chez nous. Ce vert-là, voilà ce que c'est.

(II) Son eau (teinte) est ainsi. Les Blancs ont réuni tout ça, il montre (pour) dire "vert et noir, vert foncé". Ce vert là (est) le véritable vert, voilà ce que c'est.

1. Discours, catégorisation et cloture[1]

Dans notre contribution au colloque de Valbonne (WALD et POUTIGNAT, 1982), nous avons essayé de montrer, comment la catégorisation sociale était rappelée à l'existence par l'acte même de son énonciation, et combien les efforts du chercheur à mettre en évidence les composantes stables d'un concept catégoriel se heurtaient, nécessairement, aux déterminations discursives de l'actualisation des critères catégoriels. Nous avons souligné notamment qu'un énoncé s'identifie comme énoncé catégoriel non tant par la présence concrète d'un signifiant particulier mais par l'acte de catégorisation dont il porte la marque et qui pose le signifiant comme celui d'un signe catégoriel. Cet acte instaure, par ce marquage — qui ne se limite donc pas à la présence d'un signifiant particulier — non seulement son objet

et son univers, mais catégorise aussi, en retour, l'énonciateur et l'énonciataire, et confère par conséquent une fonction déictique à l'opération de référence.

BENVENISTE montre dans son article sur l'appareil formel de l'énonciation (1974:82) que "la référence ... est partie intégrante du discours" puisque la condition de "l'expression d'un certain rapport au monde est ... chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement dans le consensus pragmatique". On peut tenter de concrétiser cette formulation de BENVENISTE sur la décision que nous sommes amenés à prendre de considérer, par exemple dans une enquête ethnolinguistique, une réponse comme catégorielle ou non. Dans une telle interrogation, le contexte de l'énonciation de la réponse à la question posée est censé favoriser les réponses qui traitent certaines unités comme faisant partie d'un paradigme présenté comme virtuellement clos. Cela revient à dire qu'on obtiendra, si ce contexte discursif est effectivement déterminant, des réponses qui manifestent plus ou moins directement la clôture dans laquelle le signe fonctionne comme signe catégoriel.

Il faut sans doute préciser ici le sens que nous entendons donner à clôture et à signe catégoriel. Clôture, opération de référence propre à l'énoncé catégoriel, désigne pour nous le produit du procédé qui introduit, dans le discours, les limites que l'énonciation impose à la commutabilité des parties de discours. Il faut insister ici sur discours et énonciation: la limitation introduite instaure dans le discours et par l'énonciation — et non pas en langue et par préconstruction — l'image de la classe paradigmatique qui correspond à un champ catégoriel. D'un point de vue purement linguistique (systémique), de telles classes n'ont pas d'existence propre. Il n'y a, en effet, pas de classe telle que, par exemple, "nom de couleur" qui se caractériserait pas des marques formelles qui en définiraient les limites. Si de telles classes "existent", ce sera donc soit par une convention supplémentaire (systématique) qu'on pourrait qualifier "culturelle" soit par l'effet propre de l'énonciation.

La convention culturelle, préconstruite hors système, ne s'impose donc pas comme fait de système (WALD, 1978a) mais comme régulation collective d'une potentialité discursive. Il appartiendra au sujet du discours de mettre en oeuvre, dans l'énonciation, la limitation paradigmatique imposée par cette convention. Les procédés de clôture qui actualisent une telle convention relèvent donc du discours et font partie à ce titre de l'appareil formel de l'énonciation, puisqu'ils régulent non pas le fonctionnement interne du système linguistique mais son appropriation pour l'expression "d'un certain rapport au monde". Une clôture "culturelle" introduite par ces procédés (telle pourra être l'introduction des préconstruits culturels comme des nomenclatures virtuellement closes dans des taxinomies scientifiques) est par conséquent toujours optionnelle en ce sens que rien n'impose au niveau du système la limitation instaurée par l'actualisation d'une telle convention.

Mises à part les terminologies scientifiques, les langues documentaires, etc. surdéterminées par la théorisation sous-jacente à leur construction, les préconstruits culturels (nomenclatures, terminolgies populaires, etc., dans la mesure où l'on peut attester leur stabilité) présentent, en règle générale, des limites floues et n'offrent l'image de système clos que par leur effet discursif dans l'énonciation. En effet si "rouge", "vert" ou "bleu" sont sans doute des noms de couleurs en français, "puce" ou "feu" semblent plus contingents dans une telle acception et il faudrait un luxe de spécifications descriptives pour faire passer "caca du Dauphin" dans le même paradigme si l'on veut expliquer un tel usage en vogue à Paris après la naissance de Louis XVIII. Ce seront donc, dans tous les cas, les procédés qui clôturent le champ dans lequel le signe sera catégoriel, qui déterminent, dans l'énonciation, l'acception concrète des limites qui ne sauraient être que floues, si elles ne sont restituées que par une approche ethnolinguistique descriptive des conventions culturelles. Le procédé de clôture ne se réduit donc pas à la simple actualisation d'un préconstruit linguistique ou même culturel mais tend à la reconstruction de l'image d'un champ catégoriel donné dans l'acte d'énoncer comme virtuellement clos, même lorsque la représentation mise en oeuvre est censée être préconstruite et commune aux interlocuteurs.

Ces rapports entre le procédé de clôture et la convention culturelle ne semblent toutefois caractériser qu'une certaine forme de catégorisation. La clôture est susceptible de fonctionner, par l'autonymie des procédés de classification et de catégorisation, en dehors de toute convention culturelle explicitable. J'ai montré en réinterprétant une expérience d'E. Rosch HEIDER (HEIDER, 1972, WALD, 1978a), où les locuteurs d'une langue dont l'usage ne comportait aucune convention culturelle pour catégoriser les teintes chromatiques ont pu néanmoins associer (dans le cadre de cette expérience) d'une manière stable des dénominations des stimuli de couleurs saturées, qu'une telle performance relevait de facteurs cognitifs et non pas linguistiques ni culturels. Le "langage de l'expérience" qui était mis en oeuvre dans ces dénominsations était, somme toute, analogue à des systématiques issues de conventions. Cenpendant, cette "convention", chez HEIDER, était celle de l'expérience et ne pouvait pas être expliquée par aucune représentation collective dans la culture des locuteurs. Une telle analogie met en évidence la nature discursive et optionnelle du signe catégoriel que seule l'énonciation actualise dans une telle fonction. Comme nous l'avons déjà noté ci-dessus, ce signe sera institué dans le discours et par l'énonciation lorsque l'énoncé se révèle être catégoriel (ou classificatoire ou encore norminatif: cf. MANESSY et WALD, 1984: 86 sq) et loin d'être l'effet d'une systématique culturelle ou ad hoc, il en apparaît comme la source et le support pour l'effet de sens.

L'énonciation, cependant, réalise aussi, quel que soit l'énoncé (catégoriel ou non) une autre catégorisation, sous-jacente à celle dont nous recherchons la trace dans l'opération de référence. En effet, vu sous un angle psycho-social, le consensus pragmatique appa-

raît comme le cadre actualisé (par l'acte même d'énoncer) du rapport catégoriel où le sujet de l'énonciation se construit dans la "structure dialogique". On voit apparaître ici, derrière le discours, la double opposition signalée par BENVENISTE (1974:99): "l'opposition du 'moi' à 'toi' et l'opposition du système 'moi/toi' à 'lui'". Une telle catégorisation sociale sera imputée dans la réception de tout discours et, sans aucun doute, anticipée dans sa production. Or, c'est là que se décide qui sera celui (ou "serai-je", sujet) qui exprime ce rapport au monde — auquel nous renvoie donc, conjointement, la référence et la déixis — quel sera l'énonciataire qui pourra "coréférer identiquement" à l'allocution et quelle sera la clôture de la référence.

L'analyse des réponses à des enquêtes offre un champ privilégié pour l'étude concrète des rapports entre l'opération de référence et la catégorisation sociale sous-jacente à l'énoncé. Il est en effet clair que le consensus pragmatique y est fonction d'une décision catégorielle qui porte sur la relation de rôle actualisée entre enquêteur et enquêté. Ainsi — pour simplifier — on peut considérer que l'acceptation de l'interrogation revient à poser le destinataire de la réponse en questionneur légitime, auquel l'allocution est adressée par un sujet qui se catégorise dans le consensus déterminé par la représentation de cette légitimité. Ce consensus se bâtit donc sur la représentation d'une relation de rôle asymétrique où le principe même de la relation découle de l'image d'un des deux rôles (cf. GARAI, 1981), en l'occurrence de celle de l'enquêteur. La clôture opérée sur l'univers de la référence concourt donc à cet effet de sens et se révèle à l'analyse en fonction de ce rapport.

Le "biais", qui "limite la validité" de la réponse et qui est souvent dénoncé, tient en fait à ces rapports énonciatifs. Certes, la position de l'interrogé devant l'enquêteur qui se présente comme un "témoin de la société" et qui l'interroge dans une "relation artificielle" donne lieu à une "parole en réponse à cette société qui ... interroge", marquée par des "stéréotypes, références ... à des systèmes de valeurs, normes, représentations ... socialement codifiés" (GRELON, 1978: 61). Toutefois, comme nous venons de voir les limites de cette codification, et notamment qu'elle vaut non tant par la convention en tant que clôture préconstruite mais par le procédé de clôture qui l'identifie comme "convention" dans le discours, nous percevons les limites de cette critique. L'effet de l'enquête — et l'effet de cette clôture — en ce qu'il canalise la réponse par "référence à des systèmes de valeurs" etc., qui se donnent pour être "codifiés", n'est pas en soi un effet pernicieux et aliénant le discours qui serait autrement libre et susceptible de livrer en clair les déterminations objectives et subjectives de ce dont on parle. Il s'agit simplement de ce double effet de clôture: celle de la mise en discours de la référence et celle de la catégorisation sociale sous-jacente, qui détermine la forme d'un contenu et le contenu d'une forme par le même mouvement. Il y a de multiples façons d'être "témoin d'une société" (et, après tout, la place de l'énonciataire est bien celle de ce "témoin") et celle de l'enquêteur qui voit

reconnaître la légitimité de son interrogation n'est qu'une modalité particulière des déterminations discursives qui mettent en jeu la création dans l'énonciation du consensus pragmatique.

2. Determinants discursifs de la catégorisation dans un commentaire métadiscursif

Nous nous sommes proposés d'étudier les rapports psycho-sociaux qui s'établissent dans l'énonciation entre modalités de référence et la catégorisation sociale, sur le "terrain" de l'enquête ethnolinguistique auprès des Yakoma urbanisés à Bangui (R.C.A.), qui présentent la particularité sociolinguistique de pratiquer à titre de registre vernaculaire un parler mésolectal qui oscille entre le sango moderne (langue commune de leur pays) et les formes traditionnelles de leur propre langue dont le sango est issu, moyennant transformations, emprunts et restructurations multiples. L'enquête portait sur la dénomination de couleurs.

Dans le cadre de cette enquête nous avons visé, plutôt que l'établissement d'une "terminologie de couleurs", la détermination psycho-sociale des modalités de référence et notamment celle de la clôture. L'énoncé extrait de cette enquête que nous avons mis en exergue, nous a semblé propre à illustrer, moyennant un effort d'analyse de discours, le fonctionnement de ces rapports dans au moins une des conditions d'interrogation utilisées. Il s'agit, en effet, d'une réponse en deux parties, dont la première se cantonne dans le champ manifeste de l'interrogation (commenter une planche colorée), mais qui sera en quelque sorte mise en perspective dans la suite de l'énoncé par un commentaire métadiscursif qui porte en même temps sur l'enquête en général. En ceci, il s'agit là d'un énoncé, sinon exceptionnel, du moins d'un type assez peu fréquent parmi ceux qu'on peut relever dans ce corpus: son auteur ne se cantonne pas à produire (ou à refuser) une réponse à la question mais donne aussi la clé de sa réponse en explicitant les conditions de la mise en oeuvre de ses démarches cognitives.

Or, s'il nous est possible de conjecturer la nature de ces démarches (en recherchant la trace de procédés de clôture sur la base des considérations développées ci-dessus et en nous aidant par l'observation de la déixis et des indices systémiques), cette conjecture peut recevoir dans un tel commentaire la justification de sa réalité psychologique. En prenant en considération la seule première partie de cette réponse (qui serait d'ailleurs le seul passage pertinent pour une enquête ethnolinguistique proprement dit sur la dénomination des couleurs) nous pourrions supposer avec quelque raison qu'il s'agira là d'une réponse de type catégoriel, sans lever cependant un certain nombre de doutes. En effet cette partie de la réponse réfère le stimulus (une planche verte) en le qualifiant par la séquence ngú.ngùnzā dont l'interprétation comme terme de couleur implique qu'on la considère comme lexème composé unitaire commutable avec des nominaux et non pas, comme cela est possible dans certaines conditions, comme syntagme de détermination. Il se trouve aussi qu'il n'existe

aucun critère interne au système qui puisse guider notre décision, mais en l'occurrence, dans le contexte de cette interrogation il semble assez plausible qu'il s'agisse là d'un terme de couleur. Nous sommes donc amenés à examiner sa mise en discours pour décider s'il convient de traiter cette référence, dont on perçoit la potentialité catégorielle, comme qualité attribuée (en l'occurrence de couleur) qui s'oppose à d'autres qualités de même ordre ou, au contraire, comme comparaison en dehors d'une telle clôture, servant à définir par métaphore la planche colorée qui est présentée au sujet. Il s'agira donc d'établir la présence ou l'absence, dans le discours, des marques de la coordination des critères d'une terminologie de couleurs qui sera fonction, outre la compétence du locuteur, du consensus pragmatique qu'institue l'énonciation entre la production de l'option cognitive qui pose l'énonciateur et la "possibilité de co-référer identiquement" chez l'énonciataire censé recevoir l'énoncé. Or, ce sont précisément ces rapports que révèle la partie "métadiscursive" de cette réponse.

Il suffira de dire ici du contexte discursif que, dans cette partie de l'enquête sur les "couleurs", l'interrogation a été menée par un collaborateur de la même ethnie que les sujets, en l'absence du "Blanc" et que ce collaborateur a spécifié, avant de présenter la tâche de dénomination, qu'il travaillait pour le compte d'un chercheur Européen. Or, la deuxième partie de l'énoncé cité, met explicitement en scène ce destinataire ("les Blancs on réuni tout ça ..."). Les positions relatives de l'émetteur et du destinataire se réflètent dans l'énoncé notamment lorsque l'activité du Blanc mentionnée dans le "commentaire" ("montre [pour] dire 'vert' etc.") est mise en parallèle avec l'acte de l'énonciateur ("chez nous, ça se dit" ...). Ce renvoie mutuel des deux parties de l'énoncé révèle d'emblée le montage déictique où le "nous" (=toi et moi, nous autres Yakoma) s'oppose à "eux" (les Blancs) qu'on ne posera pas ici explicitement comme l'allocutaire mais dont l'opération de référence du commentaire métadiscursif établit la position de destinataire derrière l'instanciation de la place de l'énonciataire.

La mise en parallèle des deux parties de l'énoncé permet d'identifier en outre la manière dont l'énonciation révèle l'option cognitive de l'énonciateur en face de la référence. On constate, d'abord que le "commentaire" confirme l'accpetation de la suggestion (présente dans la consigne) de produire des réponses catégorielles (taxinomiques): cf. la "traduction" opérée dans le discours rapporté du Blanc. Il convient donc de considérer la première partie de la réponse qui est commentée comme catégorielle: en effet le renvoi du discours au discours rapporté du destinataire reconnu inscrit l'unité vertuellement catégorielle (ngú.ngùnzā) dans un paradigme présenté comme clos.

En deuxième lieu, l'agencement symétrique des deux parties de l'énoncé en images-miroir l'une de l'autre, articulées autour d'un syntagme-pivot ("son eau [teinte] est ainsi") rend plus évident encore la fonction du commentaire métadiscursif dans la mesure où il permet

de suivre, pas à pas, les renvois entre les deux parties de l'énoncé. Ainsi la réponse débute par ce qui clôt virtuellement le commentaire: par la même modalité de clôture dont l'effet est de poser la référence comme exemplaire ("authentique ngú.ngùnzā" et "vert véritable") quoique le syntagme qui l'exprime soit différent. Suit (dans la réponse catégorielle) et précède (dans le commentaire) la position de l'unité lexicale catégorielle et la citation de ce qui est donné comme son équivalent de traduction (ngú.ngùnzā; vert) ce qui justifie, en fonction précisément de la détermination discursive explicitée, qu'on la pose comme unité catégorielle de la clôture des couleurs "réunies par les Blancs". Finalement, la position du déictique "nous" (en fait "nôtre" ou "de chez-nous") reflète la position symétrique de l'autre (l'homme blanc), sujet grammatical du commentaire métadiscursif, de sorte que se trouve précisée la véritable structure du consensus pragmatique sous-jacent à la production de l'énoncé.

Cette analyse rapide de l'énonciation permet de pointer, dans l'opération de référence, les facteurs du consensus pragmatique visé. Au niveau de l'énoncé, c'est la nature catégorielle ou non de la réponse et, au niveau des procédés qui concourent à l'émergence de la réponse catégorielle, ce seront les modalités de clôture et la lexicalisation du concept catégoriel. Nous rechercherons donc, dans les 392 réponses étudiées dans cette recherche, la variation de ces facteurs en fonction des déterminants discursifs que nous avons introduits dans l'agencement de l'interrogation.

3. L'enquête et ses variables

3.1 Les conditions expérimentales

L'énoncé dont nous avons analysé ci-dessus l'agencement était une parmi les réponses aux questions d'une enquête aménagée en vue d'étudier l'effet discursif des déterminations de contexte introduites à titre de variable indépendante. L'interrogation portait sur la dénomination des couleurs et il s'agissait de caractériser 18 planches de couleurs[2] présentées en ordre aléatoire. L'enquête a été conduite par un collaborateur yakoma, en mon absence, auprès de 22 hommes yakoma urbanisés à Bangui, qui lui étaient personnellement inconnus et appartenaient à des groupes parentaux et régionaux différents du sien. La consigne, administrée en yakoma mais comportant des éléments qui la situaient à un niveau mésolectal dans le continuum sango-yakoma (registre vernaculaire habituel entre Yakoma urbanisés; cf. ci-après), énonçait que l'objectif de l'interrogation était de savoir comment on appelait les couleurs "en notre langue", et suggérait la clôture terminologique.

L'auteur de l'énoncé analysé ci-dessus a été informé par l'enquêteur du destinataire théorique de ses réponses. Il a été en effet spécifié qu'il était interrogé à la demande d'un Français qui employait l'étudiant chargé de l'enquête, et une gratification plausible lui a été offerte. Ceci correspondait à la condition expérimentale F, qui se différenciait de l'autre condition expérimentale par la

distance du locuteur au destinataire théorique, absent et non Yakoma, de son énoncé. En effet, la consigne de l'autre condition comportait, avec la même description de la tâche, une autre justification: l'enquêteur qui se présentait comme étudiant à l'Université de Bangui (ce qu'il était effectivement) menant cette enquête en vue d'un devoir de type scolaire qu'il devait rendre (condition U). Une gratification, moindre mais toujours plausible a été également proposée. Cette condition réduit donc la distance théorique du destinataire, d'autant plus s'il s'agira d'un "jeune" élève ou étudiant (J), dans la mesure où cette spécification inscrit la tâche dans un cadre familier (du devoir à rendre). L'autre catégorie des sujets, (A) "adulte", non élève non étudiant, du moins depuis un certain temps, était censé être moins familier avec le style cognitif requis pour la tâche de clôture terminologique suggérée par la consigne. Un échantillon de chacune des deux catégories des sujets (en tout 22 personnes) a été interrogé dans l'une ou l'autre des deux conditions expérimentales. Les 18 planches de couleurs ont été présentées une à une, de façon que les sujets n'en avaient jamais plus qu'un item devant les yeux, et on passait à la présentation de la planche suivante après l'énoncé de la réponse. Le temps n'a pas été limité.

3.2 Continuum: le contexte sociolinguistique

La langue de la consigne était le yakoma, mais marqué par l'usage urbain. Nous étions en effet obligés d'introduire le générique nzɔ̀rɔ́kɔ́ "couleur" dont il n'est pas certain qu'un usage plus traditionnel aurait pu entraîner la même extension, et nous avons renforcé la suggestion de clôture en introduisant également le mot d'emprunt kùlélè, assez couramment utilisé à Bangui. Ceci, ainsi que la demande de produire des réponses en "notre langue" a entraîné une ambiguïté sur la langue à utiliser dans les réponses.

Il est à noter en effet que dans la condition sociolinguistique d'un continuum linguistique, "notre langue" est passablement ambigu et laisse ouvert tout un éventail de choix de registres. En effet le yakoma est la langue qui est censé avoir donné naissance à la langue de contact à l'origine du sango moderne: langue nationale, véhiculaire et vernaculaire urbaine de la République Centrafricaine. Quoique cette langue porte en elle les traces de son origine véhiculaire (y compris au niveau lexical qui nous intéresse ici), son histoire et notamment son appropriation par la population urbaine, à Bangui mais aussi dans d'autres centres urbains (cf. POUTIGNAT et WALD, 1979), la différencie décisivement des langues ngbandi (dont fait partie le yakoma). En outre, langue urbaine, et langue première maintenant depuis plusieurs générations dans certaines couches de la population de ces villes par ailleurs fortement pluriethniques et plurilingues, les déterminations discursives de son emploi la distinguent également de la langue ethnique qu'est le yakoma. Dans ces conditions, les Yakoma urbanisés dont la situation particulière à l'égard du sango est généralement reconnue, y compris par eux-mêmes, réalisent au niveau de leurs représentations sociolinguistiques aussi bien que dans leur pratique, un continuum dont les pôles sont le sango

urbain moderne et le yakoma traditionnel. Cependant, et contrairement au modèle des continuum post-créoles (cf. VALDMAN, 1973; BICKERTON, 1975), nous ne pouvons pas parler ici d'acrolecte et de basilecte aux deux pôles: en effet, l'attirance des deux pôles s'exerce également sur le parler vernaculaire mésolectal qui, sans se stabiliser à un niveau donné (c'est-à-dire sans se muer en registre idiomatique distinct) s'approche de l'un ou de l'autre de ces pôles dans le parler quotidien, en fonction de déterminations discursives, au prix d'éventuelles hypercorrections. Dans les conditions de l'enquête "notre langue" peut donc se référer non seulement au yakoma traditionnel, mais aussi aux usages mésolectaux, au sango et même à l'ensemble du continuum, et le choix de registres que nous supposions lié à l'option cognitive était, en fait, ouvert.

3.3 Les variables dépendantes

3.3.1 La réponse catégorielle

Comme le locuteur ne fournit pas à tout instant le mode d'emploi de son énoncé, il nous a fallu examiner cas par cas, pour chaque réponse si nous pouvions y retrouver la trace de l'opération de clôture qui caractérise la réponse catégorielle. En première approximation nous pouvions nous laisser guider par la lexicalisation des "concepts de couleur" telle qu'elle se présente en yakoma, à travers les transformations de trois unités (cf. ci-dessous: § 3.3.3). Il est cependant clair que cette "clôture culturelle" de la sémantique lexicale ne saurait épuiser les potentialités de clôture et de création ou d'actualisation de "conventions" qui marquent l'énoncé catégoriel et le différencient de la comparaison qui déplace la référence et la place en quelque sorte hors clôture. Ainsi, d'autres nominaux et les composés commutables avec des nominaux (du type ngú.ngùnzā que nous avons vu fonctionner dans l'énoncé analysé ci-dessus) et dans de rares cas certains verbes d'état, apparaissant dans un contexte syntaxique excluant le déplacement de la référence et pouvaient être également constitutifs d'énoncés catégoriels. De tels énoncés pouvaient être alors soit monolexémiques ou quasi-monolexémiques (avec démonstratifs, assertifs, particules de dérivation, etc.) ou des énoncés plus complexes qui portent, moyennant diverses spécifications (exemplification, amplification, atténuation, etc.) sur la qualification directe de la planche colorée et non pas sur un terme de comparaison externe.

En effet, l'option cognitive qui consiste à catégoriser ne s'épuise pas en la reproduction d'une convention culturelle, surtout (comme dans le cas des planches ambiguës) lorsqu'une telle convention n'est pas disponible en face de la tâche. Une telle option comporte également la mise en oeuvre de processus qui font apparaître des clôtures ad hoc dans l'énonciation. Autrement dit, si le sujet accepte la suggestion de clôture contenue dans la consigne, il aura tendance, faute de convention culturelle, d'utiliser le stock lexical disponible comme source d'unités potentiellement catégorielles d'où il puise la "langue de l'expérience" hic et nunc (cf. WALD, 1978b: 444-445).

Nous retenons donc comme réponses catégorielles, celles qui comportent un énoncé où se dégage l'image sous-jacente du champ clos de la référence, soit par actualisation d'une convention culturelle soit par clôture ad hoc. Par contre, les énoncés qui déplacent la référence, par exemple en définissant le stimulus par métaphore explicitement donné comme tel, ne pouvaient pas être considérés comme catégoriels. Par conséquent le même nom pouvait être considéré tantôt comme unité de clôture, tantôt comme terme de comparaisons externe. Ainsi sésé (∿ terre, sol), en réponse (quasi-) monolexémique ou dans un contexte qui ne déplace pas la référence nous semble attester l'opération de clôture, mais lorsqu'on l'énonçait dans une réponse qui s'organisait autour de son acception posée comme "littérale" (par ex. "comme le sol au bord de l'eau", etc.) il n'était évidemment pas possible de conclure à la clôture.

Nous avons retenu toutefois, comme réponses catégorielles, les rares cas où une telle comparaison est elle-même qualifiée par une unité potentiellement catégorielle de couleur qui renvoit indirectement au stimulus: par exemple "c'est comme la terre rouge au bord de l'eau" où l'unité catégorielle sera bien sûr "rouge" et non pas "terre". Nous parlerons alors de déplacement de clôture.

3.3.2 Les modalités de clôture

La modalité de clôture que nous avons constatée dans l'énoncé analysé ci-dessus est celle qui pose le stimulus comme exemplaire d'une catégorie. Il est toutefois plus fréquent que l'unité s'énonce sans que la pertinence de son attribution soit expressément exprimée. Les stimuli étant présentés dans un ordre aléatoire, il est raisonnable de supposer que cette qualification de la pertinence de l'attribution soit due ici, essentiellement, à un effet de séquence non contrôlé dans cette démarche. Nous considérons donc ces deux façons de présenter l'unité catégorielle comme la même modalité — non équivoque — de clôture. Par contre, la pertinence de l'unité peut être atténuée par diverses spécifications et qualifications, que nous ne pourrons pas détailler ici. On peut associer à cette seconde modalité le déplacement de la clôture si l'on considère que la comparaison qualifiée limite la pertinence de la qualification pour le stimulus présenté.

3.3.3 Les unités catégorielles

Le problème de l'emploi des unités potentiellement catégorielles est plus complexe que celui de la réponse catégorielle et des modalités de clôture qui permettent de fonder des hypothèses, partielles mais cohérentes, portant directement sur la détermination discursive de l'option cognitive, dont le poids dans la stratégie discursive du sujet pourra être évalué à partir de leur fréquence. En effet, l'effet discursif des usages lexicaux des unités potentiellement catégorielles doit être nécessairement envisagé dans le contexte sociolinguistique du continuum sango-yakoma. Leur apparition dans l'énoncé

détermine une connotation autonymique (cf. CADIOT, 1982) au niveau du discours en ceci qu'elle actualise des registres discursifs dans ce continuum.

Nous ne distinguerons ici que deux classes d'usages* qui se caractérisent d'emblée comme plus proches soit du pôle sango, soit du pôle yakoma traditionnel du continuum et dont le choix signale en outre des options cognitives différentes dans l'accomplissement même de la tâche de la catégorisation.

Dans une première classe des usages catégoriels, nous avons regroupé les nominaux dérivés d'adjectivaux par le suffixe de dérivation ỹí et les verbes d'état qui leur correspondent. Les trois termes qui sont concernés ici forment une série homogène qu'on peut observer à tous les niveaux du continuum comme support d'une clôture élémentaire. Il s'agit d'abord de vùkɔ̄ (∿noir) et vùrù (∿blanc), dénotant plus généralement les sombres et les clairs. Leur champ d'extension est assez large dans le spectre, susceptible de couvrir respectivement les bleus et certains verts même clairs ainsi que toutes les teintes foncées d'une part, les jaunes, les rouges peu saturés et les teintes claires de l'autre. Une dérivation flexionnelle tonale rattache ces adjectifs à des verbaux (à vúkɔ̄, à vùrù) sans que la direction de cette dérivation puisse être établie avec certitude; BOYELDIEU (1975: 94, 96) déclare cependant plus probable le sens verbe-adjectif. Le troisième terme, désignant les teintes chaudes: rouge, brun, fauve, jaunes foncés, etc. (gbèngbā) ne présente pas des rapports évidents avec des verbaux quoique les locuteurs aient tendance à l'associer au verbe à bɛ̀ (∿mûrir, être mûr, se dessécher, rougeoyer, etc.). Il est à retenir que dans un premier relevé (WALD, 1982), antérieur à cette recherche, les sujets dont l'usage semblait plus proche du pôle yakoma, utilisaient plus volontiers ces verbaux en guise d'unité catégorielle: il s'agissait d'hommes d'un certain âge dont l'attitude — et le discours — témoignait d'une prise de rôle d'expert consulté plutôt que d'informateur soumis. L'usage de ces verbaux est par contre assez rare dans le corpus présent et ne se rencontre qu'en condition F.

Ces mêmes adjectivaux apparaissent donc le plus souvent, dans les réponses catégorielles, sous forme de nominal dérivé par -ỹí[3]. La fonction de cette dérivation dans ces réponses est de focaliser la référence de l'énoncé: il ne s'agit pas d'une qualité de la "chose" mais de la "chose" elle-même.

Diverses raisons font penser que non seulement les verbaux mais aussi ces nominaux dérivés relèvent des registres les plus proches du pôle traditionnel. La plus importante nous semble être que dès le premier relevé nous avons pu constater que le paradigme de ces

---

* Quoiqu'une analyse plus approfondie de ces données devra distinguer par la suite les quatre options linguistiques devant la catégorisation des couleurs, que nous regroupons ici deux par deux.

trois formes dérivées (vùkɔ̃.ỹí, vùrù.ỹí, gbèngbā.ỹí) correspondait à la seule clôture possible dans le parler traditionnel qui ne comporte pas d'autres "termes de base" pour les couleurs. Certains informateurs âgés n'ont produit aucune réponse catégorielle en dehors des cas où ils pouvaient appliquer soit cette forme dérivée, soit le verbe correspondant. Or, cette clôture ne couvre que très imparfaitement l'éventail des nuances du matériel utilisé. Leur usage, fréquent en face des nuances non ambiguës (et notamment les cinq planches sélectionnées à cause du consensus de leur dénomination dans le premier relevé), se raréfie dans les réponses qui portent sur la partie "ambiguë", non saturée du matériel, n'y apparaît que dans les modalités de clôture atténuées et des contextes syntaxiques propres au parler traditionnel, et semble donc impropre pour la tâche (insolite, sans doute, d'un point de vue traditionnel), "moderne" et scolaire, de forger, ad hoc, une taxinomie abstraite d'un matériel ambigu.

La seconde classe — composite — des unités lexicales potentiellement catégorielles, a comme caractéristique essentielle sa complémentarité avec la première en ceci qu'elle comporte les unités qui permettent de faire face à cette tâche. Nous avons ici, outre les rares usages adjectivaux des termes décrits ci-dessus (surtout en clôture déplacée) et quelques termes français (jaune, violet, brun, bleu, marron) tout aussi rares, des noms d'objets et de phénomènes colorés et des composés qui se présentent dans l'énoncé comme lexicalisés. Ces unités ne seront catégorielles que dans des conditions établies ci-dessus (cf. § 3.3.1): si et seulement si elles apparaissent soit en réponse mono-lexémique, soit dans un autre contexte syntaxique qui les pose comme désignation de l'objet stimulus. Ces usages qui tendent à une clôture se justifient sans doute par la fixation (lexicalisation) collective de certains parmi ces noms et composés comme termes de couleurs reproductibles en tant que tels et énumérables "hors contexte", dans le sango moderne (cf. BOUQUIAUX et al. 1978 où certains sont reproduits sous la rubrique "couleurs"). Toutefois, même ces termes stables quoique transparents (comme kàmbírì ∿huile de palme bouillie, pìndīrì ∿charbon de bois, ngú.ngùnzā ∿sève de feuille de manioc; vert), repris comme unités catégorielles ne produisent qu'une taxinomie plutôt visée que réalisée et plutôt potentielle que culturellement fixée et reproductible d'une manière stable. D'autres semblent relever franchement de choix idiosyncrasiques, ad hoc, pour faire face à la tâche, sans qu'il soit possible de tracer les limites entre acceptions collectives et celles instituées dans l'énoncé. C'est donc plutôt l'option pour la clôture que la reproduction d'une "terminologie de couleurs" conventionnelle qui caractérise discursivement des énoncés qui comportent de tels termes. Dans tous les cas, ces recours accréditent l'identification du registre comme proche du sango.

4. Hypothèses et résultats

Le dispositif des conditions expérimentales introduites dans l'enquête ethnolinguistique et des indices (variables dépendantes) élaborés de sorte que les fréquences absolues et relatives puissent être étudiées peut être tenu comme partiellement représentatif des mécanismes de la détermination discursive des options cognitives dans la réponse à une telle enquête si l'on peut montrer la cohérence des variations. En effet, les hypothèses qu'on peut formuler sur ces bases touchent la variation, dans le corpus, des indices caractérisant la démarche cognitive et le choix de registres linguistiques, en fonction des positions dans le contexte psycho-social de l'interrogation manipulée par la consigne et par le choix des sujets. Nous avons mis en rapport, dans cette perspective, la proximité ou l'éloignement du destinataire théorique de la réponse à l'énonciateur, en posant que l'incitation à la clôture contenue dans la consigne a d'autant plus de chance d'aboutir que le sujet se sent proche des objectifs énoncés. Ainsi, nous pouvons supposer que:

1) la proximité — physique et sociale — du destinataire de la définition sollicitée des échantillons de couleurs détermine l'augmentation du taux des réponses catégorielles calculées sur l'ensemble des réponses émises. Cette hypothèse est confirmée si l'ordre de "proximité" des quatre groupes expérimentaux ("adultes" en situation F, "jeunes" en situation F, "adultes" en situation U et "jeunes" en situation U; désormais A/F, J/F, A/U, J/U) correspond à l'augmentation du taux de ces réponses dans cet ordre.

2) Cette proximité détermine, outre la tendance à catégoriser une attitude taxinomique du sujet se manifestant par l'effort de réduction des ambiguïtés dans l'attribution catégorielle. Ceci se confirme si l'on constate une augmentation parallèle des taux de l'usage des modalités de clôture non équivoques, calculés pour l'ensemble des occurrences des unités catégorielles dans les réponses catégorielles. Autrement dit, la proximité détermine une modalité de catégorisation réductrice de l'ambiguïté et, au cas où l'hypothèse 1 se confirme, cette hypothèse 2 implique que plus le taux des réponses catégorielles augmente, plus il est probable que ces réponses comportent des modalités de clôture non équivoques, réductrices de l'ambiguïté.

3) D'un autre côté, la tâche proposée n'est nullement neutre d'un point de vue culturel et, comme nous l'avons déjà noté (§ 3.3.1, 3.3.3), aucune convention culturelle stable n'est disponible pour caractériser l'éventail des 18 stimuli présenté à chacun des sujets. L'option cognitive qui consiste à fournir des réponses catégorielles sur l'ensemble ou la majorité des items implique donc des procédés de clôture qui, comme nous l'avons exposé dans l'introduction, se manifestent discursivement sans référence à une convention préexistante. L'acquiescement à une telle tâche, dont nous avons supposé ci-dessus qu'il était fonction de la proximité du destinataire, suppose donc également le recours à des moyens linguistiques qui identifient par autonymie le choix de registre

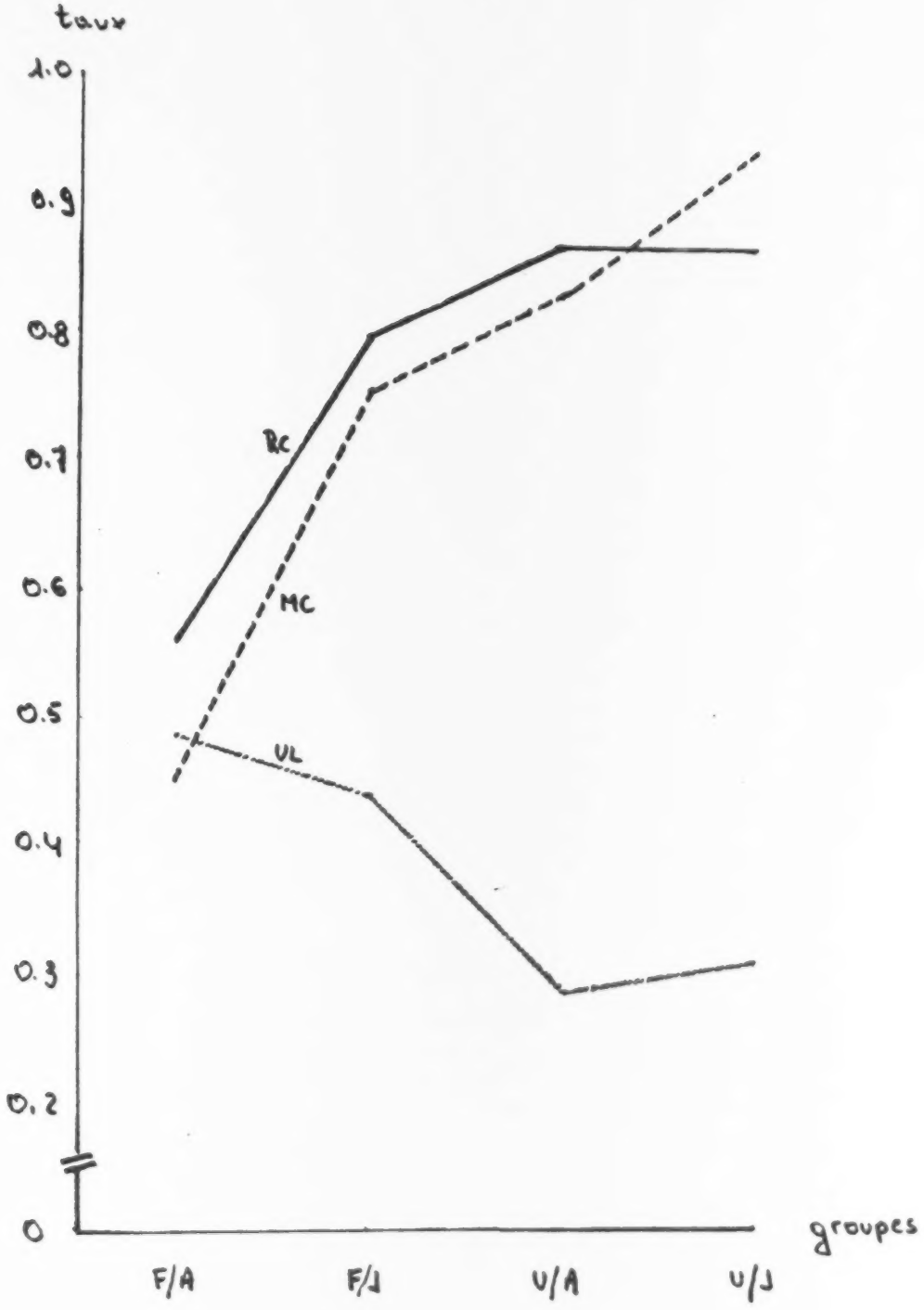

RC : réponses catégorielles, MC : modalités de clôture non-équivoques
UL : usage des nominaux dérivés et de verbaux.

FIGURE 1

dans le continuum sango-yakoma lors de l'énonciation. (En classifiant ci-dessus les "unités catégorielles" nous avons tenté d'élaborer un indice d'un tel choix). Nous pouvons donc poser l'hypothèse d'une co-variation des indices cognitifs et linguistiques, dont les implications seront non seulement psycho-sociales mais également sociolinguistiques. En effet, elle porte non seulement sur la régulation de l'interaction par l'énonciation mais également sur l'émergence des registres du discours à travers la connotation autonymique conjointe des choix cognitifs et (socio)-linguistiques. Une telle hypothèse sur la solidarité, dans le discours, de l'option cognitive et du choix de registre se confirme ici si le taux des nominaux dérivés et des verbaux dans les réponses catégorielles diminue en raison inverse de l'augmentation du taux des réponses catégorielles dans les réponses individuelles. Autrement dit, cette hypothèse prédit que, plus le taux des réponses catégorielles augmente dans la performance d'un sujet, moins il sera probable que ces réponses comportent des nominaux dérivés et des verbaux.

La figure 1 présente une représentation graphique de l'évolution des taux globaux des trois variables dépendantes, calculés pour chaque groupe expérimental. En dépit du fléchissement des courbes des réponses catégorielles et des usages lexicaux (fléchissement qui ne donne pas lieu à des différences significatives étant donné les effectifs) l'ordre prédit et par conséquent l'effet de la proximité sur la catégorisation, sur la réduction de l'ambiguïté et aussi sur la diminution du taux des usages proches du pôle traditionnel est du moins illustré par cette représentation.

En examinant plus en détail la distribution des taux individuels calculés sur l'ensemble des réponses, on confirme partiellement la première hypothèse: l'analyse de variance calculée pour isoler les effets des deux facteurs (F/U et A/J) donne, pour F/U un résultat significatif mais elle n'est pas significative pour A/J et ne montre pas d'interaction entre ces deux facteurs.

Source	DL	SC	CM	F	
Total	21	.759			
F/U	1	.171	.171	7,125	$p < .05$
A/J	1	.089	.089	3,718	
F/U-A/J	1	.066	.066	2,737	
Résidu	18	.433	.024		

FIGURE 2

Distribution des réponses catégorielles
Analyse de variance

Au niveau des résultats globaux, c'est donc la situation expérimentale (destination théorique de l'énoncé) qui semble influencer décisivement l'option catégorisante, et rien ne permet de dire que l'éventuelle compétence spécifique des jeunes ("élèves, étudiants") influencerait les résultats. Ceci qui nous garantit que ces résultats sont dûs essentiellement aux déterminants discursifs manipulés. En effet, la différence (cf. Fig. 1) qu'on constate entre J et A en situation F (χ^2= 12,72 $p < .001$) ne se reproduit pas en situation U, ce qui semble montrer qu'elle provient d'un effet différentiel de la détermination discursive F sur les deux groupes de sujets. Nous interprétons cette deuxième comparaison comme la confirmation de la primauté de la détermination discursive par rapport aux variables "naturelles"; l'effet de ces dernières dans l'énonciation dépend en fait de leur actualisation discursive.

L'hypothèse 2 se confirme de la même façon. Le taux des modalités non équivoques de la clôture augmente en raison directe de la proximité et parallèlement aux réponses catégorielles. On voit en outre, qu'à l'instar de ces dernières, l'effet A/J — celui de la

Source	DL	SC	CM	F	
Total	21	1.25			
F/U	1	.336	.336	8,664	$p < .01$
A/J	1	.07	.07	1,797	
F/U-A/J	1	.021	.021	< 1	
Résidu	18	.698	.039		

Figure 3

Modalités de clôture dans les réponses catégorielles
Analyse de variance de la distribution des modalités non-équivoques

variable naturelle — n'est pas significatif quoiqu'on retrouve, ici aussi, un effet différentiel entre "jeunes" et "adultes" en situation F (χ^2 = 11,06 $p < .01$). En outre, la sous-hypothèse vérifiée que l'augmentation du taux des réponses catégorielles implique l'augmentation de la probabilité que ces réponses comportent des modalités de clôture non équivoques, se confirme aussi par le coefficient de corrélation $r = .59$ ($p < .01$) entre les deux distributions globales.

L'hypothèse 3 est également confirmée. On constate sur le graphique de la figure 1 l'allure inverse de l'évolution de la fréquence des nominaux dérivés et des verbaux à celles des réponses catégorielles et des modalités non équivoques de la clôture. Le rapport inverse est confirmé par le coefficient de corrélation calculé entre cette distribution et celle des réponses catégorielles ($r_s = -.412$, $p < .05$).

La solidarité entre option cognitive et registre discursif se confirme en outre, indirectement, par le fait que ce sont grosso modo les mêmes effets qu'on constate (inversés, bien sûr en raison du choix de la fréquence des unités "traditionnelles" comme mesure) en étudiant la variation de cette variable en fonction des situations expérimentales. En effet, les nominaux dérivés et les verbaux représentent 48,2% des unités catégorielles produites en situation F, la plus "distancée", et seulement 26.9% en situation U où il s'agissait de donner un coup de main à un congénère. Cette différence est significative (χ^2 = 7,59, p < .01). Toutefois les taux calculés séparément pour "adultes" et "jeunes" ne se différencient pas significativement, ni globalement, ni pour les situations expérimentales prises une à une. Ceci corrobore les conclusions que nous avons tirées ci-dessus quant à la primauté de la détermination discursive, et en élargit le champ sur le choix de registres.

5. Conclusions

Il nous a semblé que, pour l'objectif de cette communication, la justification clinique des situations expérimentales était relativement secondaire: il s'agissait, en effet, de mettre en évidence les déterminations discursives de l'option cognitive et des choix de registres et non pas de l'analyse des facteurs interpersonnels qui interviennent dans une situation d'enquête. Notons toutefois que notre dispositif est basé sur la différence entre les situations expérimentales qui réside en la présence (en F) et en l'absence (en U) de la médiation exercée par l'enquêteur entre le sujet et une instance externe. Ceci impose évidemment un champ différent pour l'aménagement du consensus pragmatique de l'énonciation. La focalisation du champ sur le personnage de l'enquêteur (U) favorise alors la clôture puisque sa position d'énonciataire peut se construire comme celle d'un proche (il en appelle à la solidarité ethnique) qui sollicite une aide impliquant cette démarche. La nécessité de cette démarche, qui n'est guère favorisée par l'ambiguïté du matériel utilisé, s'impose par contre bien moins lorsque son personnage se construit comme celui d'un intermédiaire "mercenaire" entre le sujet et un destinataire absent dont l'objectif final sera vu comme externe au champ et indépendant de celui de l'allocutaire apparent (F). Il faut comprendre "proximité" en ce sens et non pas par référence à une histoire de vie. C'est la raison pour laquelle nous avons exclu les sujets connus préalablement et/ou ayant une relation de parenté avec l'enquêteur; de telles relations pourraient inscrire la "proximité interpersonnelle" dans un autre cadre de sociabilité et se manifester à travers des effets très différents de la détermination discursive des options cognitives et sociolinguistiques (cf. WALD, 1978b, 1982).*

La confirmation que la proximité du destinataire (définie ci-dessus) favorise les options catégorielles si ses objectifs sont formulés sous forme de suggestion de clôture, n'est en somme pas très surprenant d'un point de vue psychologique. Elle comporte cependant, dans ce contexte, des conséquences importantes pour le problème de

la mise en oeuvre discursive de la catégorisation. En effet, cette confirmation met en évidence, dans le cadre d'une enquête ethnolinguistique, que la mise en oeuvre de la catégorisation dépend des variables d'ordre psycho-social de son énoncé et que la coordination des critères requise pour cette tâche est fonction d'un consensus qui se crée (ou qui se dérobe) dans l'interaction concrète. En retour, la nature catégorielle ou non de la réponse et les modalités de la catégorisation catégorisent les instances de cette interaction au niveau de l'énonciation, en interdépendance avec le choix du registre discursif. Il s'agit alos de considérer le mode de référence comme révélateur du consensus pragmatique entre "besoin de référer" qui définit l'énonciateur et "possibilité de co-référer" qui pose le destinataire en énonciataire.

Ainsi toute option cognitive qui se manifeste dans l'énoncé devient enjeu de la catégorisation sociale implicite inscrite dans la structure dialogique de l'allocution. Pour revenir à ce que nous avons proposé dans l'introduction de cette communication, l'énonciation crée son propre champ catégoriel. Dans une recherche du type de celle qui vient d'être exposée, ce sera la manifestation discursive des contraintes imposées par le contexte psycho-social sur cet effet déictique qui sera mise en jeu. Nous avons vu à propos de l'analyse de l'énoncé mis en exergue, comment s'accomplit concrètement cette catégorisation sociale sous-jacente à l'énonciation. L'étude empirique du jeu de ces variables par le traitement expérimental de la situation d'enquête a permis de montrer ensuite que les contraintes situationnelles qui limitent le champ de cette catégorisation sociale implicite entraînent des variations systématiques dans les choix cognitifs et sociolinguistiques. Ceci confirme la place du mode de référence (représenté ici par l'option cognitive) dans l'appareil formel de l'énonciation telle que nous l'avons esquissée ci-dessus en introduction.

Quant aux problèmes de l'enquête ethnolinguistique proprement dit, ces résultats jettent une lumière sur la nature des obstacles à la reproductibilité des classifications et sur les différences de performance des "informateurs". Nous avons noté en effet concernant tous les trois indicateurs que rien, dans ces résultats, ne permet de conclure à la différence de la compétence des catégories de sujets (A et J) impliquées dans l'expérience. J'ai déjà souligné (WALD, 1978a, b) que les variations relevées dans la dénomination des couleurs (et d'autres dénominations, bien sûr) chez les jeunes et les moins jeunes dans des communautés soumises à un intense contact culturel n'impliquaient pas nécessairement une explication en termes diachroniques. En effet, compte tenu de la plus grande exposition des jeunes aux influences (notamment à travers la scolarisation), on pourrait les considérer comme des variations essentiellement cognitives d'un même système. D'un autre côté, j'ai montré aussi dans ces mêmes articles, — et ceci comme nous l'avons vu est tout aussi valable pour les résultats de cette recherche — que ces variantes apparaissaient comme largement optionnelles, et que cette option cognitive est déterminée par la contrainte discursive de sa mise en

parole. Ces deux indications, apparemment contradictoires, deviennent compatibles si l'on considère qu'il s'agisse en réalité de l'effet du discours où s'élabore et se fait percevoir la catégorisation sociale.

En effet, ce qui se vérifie ici, c'est que, d'une part, les jeunes optent plus volontiers pour des énoncés catégoriels et pour un effort taxinomique même dans une situation où la proximité du destinataire est neutralisée (F), et, de l'autre, que les adultes n'y consentent que là où leur aide est demandée pour un congénère. Ces "catégories sociales" (jeunes, adultes) ne seront donc pertinentes pour l'analyse de l'effet discursif de l'option cognitive que là où le destinataire est distancié: ce sera en face de la demande du Français, absent et étranger, que les deux catégories se différencient à cet égard. Par contre, comme nous l'avons vu, il n'y a pas de différence sensible, ni pour la fréquence des réponses catégorielles, ni pour celle des modalités de clôture, lorsqu'il s'agit de contribuer au "devoir" de l'étudiant yakoma. La contradiction apparente entre la constatation de la différence des performances cognitives des deux catégories de sujets en situation F et l'hypothèse de l'optionnalité se résoud donc si l'on considère que les déterminations discursives contribuent à la sélection de l'option cognitive et que l'actualisation discursive de la catégorie sociale est fonction (parmi d'autres effets déictiques) de ce rapport.

La conclusion qui s'impose comporte deux aspects. La catégorisation, comme performance cognitive, apparaît ici comme fonction de la détermination discursive de son énoncé: on opte pour la clôture du champ, indépendamment du fait que cette clôture soit donnée comme reproduction d'une convention culturelle ou comme procédé ad hoc imposé par la tâche, et cette option situe son énoncé par rapport à l'énonciation. Deuxièmement, le choix du registre discursif, qui en situation de continuum et à fortiori en situation de contact de langues peut apparaître comme choix d'idiome, est lié à cette option. La tâche que nous définit alors cette double conclusion, c'est, pour le constat sociolinguistique, l'identification des représentations qui assurent cette liaison, et, pour le psycho-sociologique, la prise en compte des facteurs cognitifs et sociolinguistiques de la catégorisation sociale implicite qui permet au locuteur de devenir sujet social de l'énonciation.

Ces conclusions me semblent valables pour toute situation sociolinguistique. Le continuum qui caractérise l'environnement spécifique de cette recherche a pourtant comme effet de rendre plus nette à nos yeux ces déterminations discursives de la catégorisation. Il offre en effet la possibilité d'actualiser le registre discursif comme idiome "distinct", ce qui ne rend que plus évident à l'observation la solidarité de l'option cognitive et du choix des moyens linguistiques qui révèle ici la catégorisation sociale implicite à l'énonciation.

NOTES

(1) Le texte de cette communication a été considérablement élargi et révisé par rapport à une première version qui m'a servi pour l'exposé oral. J'y ai intégré, notamment, les précisions que j'étais amené à fournir, oralement, sur la notion de clôture et de signe catégoriel, j'ai précisé la description des variables et j'ai rendu les conclusions plus explicites. Les avis de Michel BLANC et de Pierre HERAUX qui se sont chargés du travail ingrat de commentateur critique au cours de notre colloque m'ont été précieux dans ce travail de révision. J'ai pu également bénéficier de la discussion de mes collègues du Laboratoire de Psychologie Sociale (CNRS et Université Paris VIII): Gisèle FOURCADE, Claudine HAROCHE et Mireille LAGARRIGUE, dans le cadre de notre groupe de travail sur la psychologie sociale du langage et la sémantisation des conduites. Finalement, Pierre ACHARD a bien voulu lire et discuter avec moi la première version. Il va de soi cependant que je suis seul responsable de tout ce qui est discutable dans cette version provisoirement définitive. L'enquêteur M. Kanda MAHTIAS, et M. Kogrengbo GILBERT qui m'a aidé à transcrire les données, m'ont fourni une aide inappréciable, par leur travail et par leur amitié. Qu'ils soient très chaleureusement remerciés ici. La mission au cours de laquelle j'ai pu recueillir ces données a été financée par la R.C.P. 559 du C.N.R.S.

(2) Ces planches extraites du nuancier Letracolor (cf. TORNAY, 1978) ont été sélectionnées à la base des résultats d'une précédente enquête auprès d'une population parente (WALD, 1982) et comportaient 5 nuances ayant entraîné un consensus de la dénomination (noir, blanc, 2 rouges et 1 vert, saturés), et 13 nuances non saturées et ambiguës.

(3) Une particule formellement identique a été notée dans l'énoncé mis en exergue. Toutefois là, il ne s'agit pas d'une dérivation adjectivale nominale. C'est un anaphorique: ngú.ngùnzā.ỹí et vert.ỹi (!) sont traités comme des renvois à ce qui est dit antérieurement: "ce ngú.gnùnzā ... u ce vert en question". D'ailleurs ngú.gnùnzā se révèle être d'emblée nominal dans l'usage. (cf. BOYELDIEU, ibid.: 113-114 et l'article -ni dans le dictionnaire sango de BOUQUIAUX et al.).

(4) Il s'agit ici du contexte urbain. C'est curieusement la référence même à l'ethnie commune qui caractérise l'établissement de la proximité relative dans cet univers pluriethnique et plurilingue qu'est la ville africaine. En effet, les formes "traditionnelles" de la sociabilité annulent la pertinence du marquage d'un tel critère puisqu'elles portent sur un univers d'interconnaissance ou du moins d'interconnexion (par le jeu de l'image du lien de parenté) et isolent en ritualisant le contact avec

l'étranger: contact qui, même s'il est fréquent, sera marqué comme exceptionnel par rapport à la vie courante. En ville par contre, quoique les liens de parenté et les critères de proximité qui en découlent soient toujours très vivants chez les Yakoma, la densité du contact avec des inconnus en fait un registre quotidien des interactions, où l'identification ethnique permet l'établissement d'une proximité relative: celle que nous avons mise en jeu ici.

REFERENCES

BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale 2.* 1974, Paris, Gallimard.

BICKERTON, D. *Dynamics of a Creole System.* 1975, Cambridge University Press.

BOUQUIAUX, L, KOBOZO, J.M., DIKI-KIDIRI, M. *Dictionnaire sango-français.* 1978, Paris, S.E.L.A.F.

BOYELDIEU, P. *Etudes yakoma, langue du groupe Oubangien (R.C.A.), Morphologie, synthématique.* 1975, Paris, S.E.L.A.F.

CADIOT, P. "Contact de langues et connotation autonymique", *Modèles linguistiques,* 1982, 4, no 1, 81-124.

GARAI, L. "Les paradoxes de la catégorisation sociale", *Recherches de psychologie sociale,* 1981, 3, 131-141.

GRELON, A. "Interviewer?", *Langage et Société,* 1978, 4, 41-62.

HEIDER, E.R. "Universals in Color Naming and Memory", *Journal of Experimental Psychology,* 1972, 93, no 1, 10-20.

MANESSY, G., WALD, P. *Le français en Afrique Noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit.* 1984, Paris, L'Harmattan.

POUTIGNAT, P., WALD, P. "Français et sango à Bouar: fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles", In: MANESSY, G., WALD, P. (eds.). *Plurilinguismes: normes, situations stratégies.* 1979, Paris, L'Harmattan, pp. 201-229.

TORNAY, S. (ed.). *Voir et nommer les couleurs.* 1978, Nanterre, Labethno.

VALDMAN, A. "Some Aspects of Decreolization in Creole French". In: SEBEOK, T. (ed.). *Current Trends in Linguistics,* Vol. 11, 1973, La Haye, Mouton.

WALD P. *Clôture sémantique, universaux et terminologies de couleur.* In: TORNAY (1978a), pp. 121-138.

—— *Variations dans la dénomination des couleurs à Khanget-el-Hajjaj (Tunisie).* In: TORNAY (1978b), pp. 423-454.

—— "Ethnosémantique et stratégies d'énonciation. Le cas des couleurs en yakoma". Communication au Xe Congrès International de Sociologie, 1982, Mexico, 20 p.

WALD, P., POUTIGNAT, P. "L'identité est-elle signifiable?". In: GENDRON, J.D., PRUJINER, A., VIGNEAULT, R., (eds.). *Identité culturelle: approches méthodologiques*. 1982, Québec, C.I.R.B., Publication B-113, pp. 32-38.

UNE ETUDE INTERDISCIPLINAIRE DES PROBLÊMES LINGUISTIQUES DES INUITS: LE BILINGUISME ET LA DIGLOSSIE

Dermot-Ronan F. Collis et
Louis-Jacques Dorais
Centre international de recherche sur le bilinguisme
Université Laval

Notre étude porte sur les langues en contact dans le Nord québécois et dans le territoire inuit de Nunatsiaq, à savoir l'inuktitut (langue inuit ou esquimaude), le français et l'anglais; elle porte aussi sur les facteurs socio-économiques déterminant le comportement linguistique des locuteurs. De ce fait, elle englobe les mesures de connaissances linguistiques, l'auto-évaluation du comportement communicatif dans le réseau de communication et l'étude du milieu et de ses institutions. Les mesures de connaissances adoptées sont des tests (a) lexicométriques et (b) de performance en discours et, par le truchement de formulaires d'enquête, l'établissement des réseaux de communication. L'historiographie du contexte économico-social se fait à partir de témoignages, sous forme (a) d'observation sur les lieux, (b) d'études anciennes sociologiques et (c) d'histoires de vie.

Notre étude doit établir les types de bilinguisme et de diglossie dans l'Arctique et leurs facteurs déterminants. Ces derniers se retrouvent dans le système d'emploi dans le Nord et la scolarisation préparatoire, l'isolement des villages et l'influence de la télévision en anglais ou en français. Le bilinguisme de l'école, en l'absence d'un gouvernement provincial inuit, est toujours déterminé par la demande exprimée par les parents d'un village donné et par les paramètres du partage du budget d'éducation dans le village. Il nous incombe de déterminer si les conditions économiques varient de village en village, dans la même mesure que le programme d'études dans les écoles. Dans une étape ultérieure, nous désirons présenter nos conclusions de façon à montrer les rapports qui existent entre nos données quantitatives et qualitatives.

Dans notre étude, plusieurs disciplines se combinent: la lexicométrie, la sémiologie, la linguistique, l'anthropologie sociale, la sociologie, l'histoire, les mathématiques statistiques et le calcul algorythmique. Le rôle de chaque discipline se limite à la mesure des facteurs contribuant à la situation des langues en contact. Si l'articulation des sciences humaines et mathématiques ne pose pas de problème théorique, elle cause encore des difficultés quand il s'agit de trouver des fonds de recherche. Effectivement, au Canada, les projets interdisciplinaires tendent encore à être marginalisés. Ceci est dû en partie au peu de gens qui dominent à un degré suffisant plusieurs disciplines, autant chez les chercheurs que dans les conseils qui octroient les fonds de recherche. Mais malheureusement,

cela est aussi dû à des questions de perception. Un projet qui vise l'avancement d'une seule discipline est beaucoup plus facile à juger dans le contexte de la littérature courante. Un projet "d'intérêt social", pour prendre de la valeur, doit être très bien compris par la société bénéficiaire, qui tend à jauger l'étude de la problématique en termes de retombées économiques ou politiques, facteurs qui n'entrent pas dans les paramètres de jugement des conseils de recherche.

Dans notre étude, nous nous intéressons, comme le titre de notre projet l'indique, à la mesure et à la mise en valeur de la situation linguistique sociale et aussi à savoir comment la situation sociale influe sur le comportement linguistique individuel.

Situons d'abord le point de contact des langues dans le Nord, c'est-à-dire l'école. Il n'est pas à propos ici de tracer l'historique de l'école dans l'Arctique, ce que nous faisons ailleurs. Cependant, il est nécessaire de mentionner l'école en autant qu'elle influence le choix de nos méthodes. Dans l'observation de sociétés plurilingues au Sud, les langues, les créoles et les sabirs se trouvent liés surtout au marché, lieu de rencontre de cultures hétérogènes. Au Nord, dans l'Arctique, les langues sont en contact à l'école, où l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se fait d'abord dans la langue de la région, l'inuktitut. Après trois ans de scolarisation en inuktitut les élèves commencent leur apprentissage de la langue seconde (l'anglais ou le français, selon le choix des parents) et la mâitrise de la langue seconde reste encore la seule voie vers l'acquisition des connaissances de la technologie avancée.

C'est ainsi que le lieu par excellence d'observation des langues en contact dans le Nord est l'école. Egalement, il est aussi naturel, dans ce contexte, de se servir des moyens scolaires, tels les tests écrits, pour mesurer le vocabulaire disponible dans les langues première et seconde et de se servir de formulaires ou questionnaires d'enquête, à partir desuqels les élèves font l'auto-évaluation de leurs réseaux de communication dans les langues première et seconde. Tandis que le gros de notre enquête se situe dans l'école et utilise des méthodes scolaires, nous observons également la vie du village: les fêtes, le culte, l'administration, la police, le commerce et les loisirs. Dans tous ces contextes, la langue dominante est l'inuktitut, dans certains villages du Québec nordique, tandis qu'au Labrador, où l'école se fait en anglais, seuls les grand-parents se servent exclusivement de leur langue, les jeunes adultes le faisant à mi-temps et les enfants presque pas du tout.

Nous ajoutons à ces approches la technique des histoires de vie de jeunes bilingues, pour les mettre en rapport avec l'historiographie du village. Nous devons ajouter que puisque les seuls contacts entre les villages se font par bateau durant l'été et par moto-neige l'hiver — sauf pour les voyages aériens, qui sont assez chers — nous sommes obligés de traiter chaque village comme une région, car, effectivement, le taux d'influence entre les villages du Nord n'est pas supérieur à celui entre les provinces, au Sud.

Le questionnaire administré pour mesurer les réseaux de communication se présente sous forme de questions dont les réponses doivent être cochées: toujours, souvent, parfois, rarement, jamais. Notre expérience avec ces formulaires démontre que le répondant fait généralement une auto-évaluation juste de son propre réseau de communication. Par contre, lorsqu'il s'agit de questions concernant des tierces personnes (les parents surtout), il y a tendance à exagérer l'emploi de la langue qui, aux yeux du répondant, a le plus de prestige. Il faut ajouter que la question de prestige a peu d'importance pour les élèves à l'école dans le village, mais qu'elle entre en considération pour ceux qui veulent suivre des cours de perfectionnement offerts dans quelques institutions pour Inuit dans le Sud.

Les tests lexicométriques sont administrés dans l'école aux élèves de 9 à 16 ans. Ils se fondent sur un certain nombre d'univers conceptuels correspondant à des champs d'expérience vécue, eux-mêmes évoqués, là où c'est possible, à l'aide de stimuli visuels.

Les champs retenus sont les suivants: termes de parenté, parties du corps ou vêtements, nourriture, sentiments, village, métiers, divertissements, moyens de transport, eau-neige-glace, chasse-pêche-cueillette. Afin de rendre notre étude comparable à d'autres recherches du même genre, effectuées à partir de diverses langues, nous avons surtout retenu des champs d'expérience universels, tout en incluant volontairement certains champs particulièrement développés en inuktitut, tels les champs: eau-neige-glace, chasse-pêche-cueillette, termes de parenté. Le choix qui a été fait de champs d'expérience concrets plutôt qu'abstraits est gouverné par un souci d'universalité. Dans les tests, le vocabulaire est toujours appelé ou évoqué, dans la question posée, par le terme générique de la catégorie. Cependant, en l'absence d'un référent assez concret, le terme générique est spécifique à la langue et donc non comparable. Par exemple, il sera très difficile de trouver un équivalent anglais ou français pour la catégorie inuktitut de sila qui signifie, entre autres, l'extérieur, la température, le monde, l'univers et l'intelligence, et qui est une catégorie de pensée et non un polysème, comme l'examen de sa dérivation le laisserait imaginer si l'on n'avait pas interrogé les Inuit. Les catégories de la pensée abstraite ne sont pas marquées dans le code de la langue. Par exemple, le terme malik, c'est-à-dire vague, est tout aussi prolifique en dérivations que sila; par contre, ce terme n'est qu'un membre de la catégorie du mouvement.

Une fois le vocabulaire consigné sur les formulaires, il faudra en normaliser l'orthographe, et, dans le cas de l'inuktitut, cela signifie qu'il faudra normaliser toute variante d'une même locution d'après la forme la plus souvent employée. Toute locution ayant un même radical et un même référent est considérée comme une variante du même lexème. Suite à cette normalisation, l'élément lexical sera codé pour la saisie informatique. La comparaison du vocabulaire des différents répondants prendra en considération les indices de diversité et d'intensité de l'univers conceptuel (sollicité par champs d'expérience). Dans certains domaines comme la neige, les animaux,

la parenté, on s'attend à trouver un plus grand nombre de termes ou de locutions dans la langue inuktitut. Les catégories conceptuelles servent de par leur intensité et leur diversité d'indices de distance culturelle (voir à ce sujet: MACKEY, 1972, "Concept Categories as Measures of Cultural Distance" in Ghosh, Samir et, K. MANN, Language and Society, The Hague, Mouton, Janua Linguarum. Series Minor, 109, 1972, pp. 134-164). Parmi d'autres statistiques, nous relevons (a) le taux de fréquence des vocables, (b) l'ampleur relative des univers conceptuels, (c) l'ampleur relative du vocabulaire disponible et (d) le taux d'emprunt linguistique, et les chiffres seront subdivisés selon le village, le groupe d'âge et le sexe des individus.

La mesure comparée de la proportion dans laquelle le sujet sent le besoin de se servir des accords dans les langues première et seconde prend en considération les particularités de chaque langue. En effet, la grammaire de l'inuktitut est sujette à une relativité que lui dictent les circonstances pragmatiques de la parole. Si le sujet est le locuteur, il n'est pas nécessaire qu'il soit nommé; si l'objet est visible au locuteur et à l'interlocuteur, il n'est pas nécessaire qu'il soit nommé non plus. En effet, pour chaque énoncé en chaque langue, l'emploi dicte un certain nombre d'accords et, selon la langue, un certain ordre. Tandis qu'il est évident que les catégories de discours ne se comparent pas de langue en langue, le taux de présence/absence de marques nécessaires à la production de discours dans une langue donnée peut bien se comparer au taux de performance dans une autre langue. Les marques sont: (1) la catégorie syntaxique (donnée par le sens du mot et sa distribution) et (2) les désinences. Chaque mot dans l'énoncé est, soit distribué dans une "entaille", soit coiffé d'une désinence, pour marquer son rapport avec l'ensemble. Nous les appelons marques (1) $\underline{R}$ et marques (2) $\underline{D}$. Ainsi, la phrase P, bien formée, sera $P = (R + D)$. Quand l'ordre des mots comporte des erreurs, l'ensemble des erreurs sera $\underline{r}$ et si la phrase comporte des désinences non accordées, l'ensemble de ces désinences sera $\underline{d}$. L'algorithme pour l'emploi morpho-syntaxique dans un échantillon de la langue sera $\Sigma = \frac{R + D}{r + d} \times 100$ et l'algorithme correspondant à la production relative de discours dans la langue première et la langue seconde sera:

$$\frac{L_1 + L_2}{L_1} \Big/ \frac{L_1 + L_2}{L_2}$$

Dans tout ceci, nous évitons tout jugement de valeur "normatif"; la "phrase bien formée" est celle qui démontre un optimum de clarté. Nous acceptons comme règle que les sujets parlants s'expriment avec la précision que leur dicte la seule nécessité de ce qu'ils ont à communiquer.

C'est la corrélation qui réunit les disciplines diverses de notre projet. Elle a pour but d'expliciter les rapports suivants:

1) la répartition fonctionnelle des langues (à partir des questionnaires de l'enquête sur les réseaux de communication);

2) la distance culturelle entre l'inuktitut et la langue seconde (à partir des tests lexicométriques);

3) le vocabulaire disponible relatif (à partir des tests lexicométriques);

4) le taux d'emprunt linguistique (à partir des tests lexicométriques);

5) Le taux relatif des accords syntaxiques (à partir des tests de performance en production du discours).

Toutes ces données seront présentées par communauté et par classe d'âge. Les méthodes statistiques à employer dans notre projet se trouvent décrites dans MACKEY, W.F. (1970): "Optimization of the Population Response Ratio in Lexicometric Sampling", ITL Review of Applied Linguistics, Vol. 7, Louvain, pp. 3-48.

LE LEXIQUE, LE SUJET ET SA LANGUE
(Des morphosémantismes et de l'interdisciplinarité)

Robert Nicolaï
Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles
Université de Nice

Sans qu'il soit utile de s'attarder sur la notion d'interdisciplinarité, on conviendra qu'elle met l'accent sur une approche interactive dans laquelle devient impertinent, voire, inopportun, le problème de l'intégrité/unité disciplinaire, lequel se légitime parfois du non-dit de son désir de pérennité plutôt que de l'analyse d'un passé dont l'histoire sait souligner les discontinuités. Ainsi, l'émergence de ces champs de recherche qui ne peuvent plus se nommer qu'à l'aide d'un trait d'union invite-t-elle, à son tour, d'introduire en objet de réflexion la dérive qu'ils constituent. C'est là que cet exposé vient s'inscrire, proposant, par un développement propre, une réflexion sur une thématique proche par certains de ses aspects de celle abordée par Maranda.

Les interpellations

J'en reconnais plusieurs, tout d'abord le concept de réseau sociosémantique[1] qui débouche sur un double problème: celui de la construction/reconnaissance/analyse — plutôt paradigmatique — du "capital lexical" ainsi posé et celui de sa "gesion"[2], ou plutôt de la dynamique de sa gestion en termes de stratégies d'expression et de communication (quantitativement mesurables et d'ordre plutôt syntagmatique, d'après l'auteur). Puis la saisie d'un tel complexe dynamique qui implique l'approche de la relation entre l'objet et le sujet, laquelle ne saurait ignorer l'inéluctable nécessité de s'introduire dans la chaîne explicative, sauf à s'ériger transcendantalement à la problématique.

Je rappelle brièvement le propos de MARANDA (1982): Les réseaux sociosémantiques sont une application de la théorie des réseaux à la sémiogénèse (cf. KRISTEVA), c'est-à-dire à la construction du sens. Pour l'auteur, "tout locuteur possède un 'capital lexical'; ce capital constitue ses ressources sémantiques (ensembles paradigmatiques) et il est 'géré' selon des stratégies d'expression et de communication dont la structure est mesurable" (en termes probabilistes).

Partant de là, MARANDA se propose de vérifier l'hypothèse que les variations du comportement langagier bilingue sont reliées à ces réseaux sémantiques qui, agissant comme matrices sémiogénétiques, fournissent à tout locuteur non seulement le capital mais aussi les stratégies qui lui permettent de se comporter plus ou moins librement dans une situation bilingue. Le problème de la construction/production du sens est donc au centre du débat ainsi que le rapport du sujet (ou du groupe) au système de représentation linguistique/langagier

qu'il investit et qui l'investit; c'est ce que, partant des marges du domaine lexical, j'entend pouvoir rejoindre ici. En effet, ce sera avec une recherche excentrique sur les domaines lexicaux à connotation impressive que j'aborderai la question, laquelle il me faut maintenant présenter.

La notion de morphosémantisme

On sait que l'on a nommé "champs morphosémantiques" des structurations lexicales particulières, constituées de telle façon qu'elles paraissent présenter une correspondance entre signifié et signifiant. Un exemple peut être fourni en français avec la reconnaissance du champ lexical caractérisé par une corrélation entre le protosémantisme de "frapper" et la structure phonique TK (cf. GIRAUD, 1967).

La notion se justifie de trois considérations:

- on ne nomme pas au hasard et de nombreux champs lexicosémantiques sont déterminés par des "grilles" formelles de dénomination (cf. les taxonomies populaires de la flore et de la faune);
- on peut reconnaître, corrélativement à la mise en structuration lexicale, l'existence d'une motivation secondaire issue du signifiant pour déterminer le signifié, ce qui conduit au concept de rétromotivation (GUIRAUD, 1972);
- enfin, on croit pouvoir reconnaître aussi dans le cadre de certaines structurations une motivation onomatopéique directe ou indirecte.

GIRAUD avait entrepris une recherche allant dans ce sens, cependant sa description ne semble pas pouvoir être retenue telle quelle, tout simplement parce qu'il avait cru pouvoir traiter en termes taxonomiques et strictement structuralistes de ces phénomènes qu'il interprétait tout d'abord en tant que faits de langue alors qu'il s'agit certainement de quelque chose de plus complexe où intervient effectivement, et constamment, le sujet.[3] En effet, on rappellera que pour cet auteur qui travaillait sur corpus, les structures morphosémantiques étaient achroniques et que le lexique dépassait largement les limites d'un dictionnaire d'usage; toutefois il était resté fidèle à la conception saussurienne du "trésor". Il récusait les critères de l'espace et du temps, faisant la collation de toutes les formes dialectales, modernes ou anciennes, qui lui paraissaient susceptibles de satisfaire à son schéma, mais cette quête conduisait au gonflement du corpus qui lui permettait de justifier la pertinence et la réalité des structures qu'il dégageait alors que, dans sa perspective, une des composantes de la preuve restait cette évidence quantitative: il est difficile de la construire et de la trouver à la fois.

Toutefois, d'être marqué au sceau de la subjectivité, le phénomène morphosémantique n'en est pas moins réel; sa marginalité dans le champ linguistique serait-elle analysable autrement que comme une conséquence de la précellence assumée d'autres problématiques théoriques dont les logiques internes l'excluaient?

Conceptualisation et description

On avancera tout d'abord l'hypothèse qu'aucune structuration morphosémantique n'existe en langue[4] bien qu'elles s'inscrivent à travers elles en y laissant des traces: elles résultent de l'actualisation d'une capacité classificatoire propre du sujet, considérée indépendamment de la faculté de langage, mais qui s'applique nécessairement sur le médium de la langue en tant qu'option cognitive.

On supposera encore que ces structurations se constituent en potentialités de sens mais que leur quantification est idiosyncrasique; elles ont valeur de "performance" dans une acception voisine de celle que connaît ce terme dans l'art contemporain. En conséquence, l'analyse sur données de corpus n'explique que peu de choses puisqu'aucune opération ne permet de dégager les critères propres à légitimer le choix d'une organisation particulière au plan des données matérielles; elle décrit mal ces faits qu'il est nécessaire de situer dynamiquement dans l'interaction du sujet et de la langue. Enfin, préalable à l'établissement d'un statut, une réflexion analytique et une manipulation sur le phénomène morphosémantique semble nécessaire.

De la reconnaissance des traces à celle du processus: tout d'abord il faut, si l'on admet que le sujet "agit" sur et dans la langue, reconnaître quelques moyens de cette action (hors l'énonciation): analogie, étymologie populaire, contravention à la régularité des lois phonétiques, etc., en sont quelques-uns, formellement descriptibles et aisément observables. Il faut ensuite établir la modalité de cette action, ce qui peut se faire avec la notion de processus de morphosémantisation, intuitivement assimilée au procès qui permet la mise en oeuvre, la cristallisation et la reconnaissance de la description "réifiée" et idiosyncrasique d'un champ morphosémantique quelconque.

Même si, dans cette première étape, la présentation du processus est du même niveau explicatif que la reconnaissance de la "vertu dormitive" de l'opium, elle est importante car elle change la nature de la pertinence descriptive et délimite un autre champ d'analyse: d'être nommé, le processus de morphosémantisation devient objet de description possible autant que concept descriptif, ce qui permet de le particulariser. Le processus laisse des traces, il agit indépendamment de l'énonciation, ne s'établit pas directement dans l'interaction langagière et ne se définit pas par une situation. Il est lié à une visée réflexive et analytique sur la langue: sa force classificatrice est dépendante du degré de structuration potentielle du champ délimité; plus le degré de structuration est élevé, plus il y a de chances qu'un consensus social permette le développement d'un façonnage du donné linguistique[5] allant dans le sens du développement de traces morphosémantiques.

Des études extensives portant sur ces structurations (cf. NICOLAI, 1983) permettent de penser qu'il est probablement toujours possible de construire dans quelque langue que ce soit des formes morpho-

sémantiques comparables qui ont une remarquable homogénéité et possèdent de très grandes ressemblances formelles et phonétiques; le facteur qui conduit à ce résultat semble être l'utilisation préférentielle d'un matériau phonesthésique (cf. NICOLAI, 1984a). Celui-ci est donc particulièrement important car il détermine certaines variations sémantiques à l'intérieur d'un champ morphosémantique mais, contrairement à ce que pensait GUIRAUD, il ne détermine pas nécessairement le phonétisme fondamental des protosémantismes, bien qu'il puisse le déterminer.

Le matériau phonesthésique fonctionne à un double niveau: arbitraire dans le champ de pertinence "informationnel" mais motivé dans le champ de pertinence "significationnel"; il permet le jeu de la perception autonymique entre la transparence du message informationnel et l'opacité du message significationnel, ce qui ne veut pas du tout dire qu'il soit le seul à permettre ce passage; la mise en structuration elle-même déclenche ce double jeu.

Les niveaux de motivation des processus: puisque les structurations morphosémantiques sont réputées reposer sur une relation de motivation entre signifiant et signifié, son analyse devient nécessaire. On peut dégager trois niveaux. Tout d'abord le niveau synesthésique (identification centripète où la focalisation motivante se porte sur le sujet) qui correspond à une recherche de "résonnance" ou de "mise en phase" entre une production donnée et certaines constantes psychobiologiques de l'être humain, ce qui ne veut pas dire qu'il s'agisse de rapporter la mise en signification à un quelconque déterminisme biologique mais plutôt que certains caractères du phonétisme, appréhendés intrinsèquement sans égard à la perception distinctive, sont utilisables, mais pas nécessairement utilisés, pour la mise en signification.

Ensuite, le niveau sémiotique (identification interne à la langue) correspondant à la motivation relative qui s'introduit avec la reconnaissance d'un terme par rapport aux autres termes de ce même ensemble structuré au plan de la forme phonique comme à celui du concept.

Enfin, le niveau pragmatique (identification centrifuge où la focalisation motivante se porte sur l'objet) qui se développe aussi bien au niveau phonétique (idéophones), sémantique: homologies entre certaines structurations des réalia et des découpages sémiotiques élaborés par métonymie ou par métaphore (cf. le développement de "coup" à "morceau": bout- bouter, etc.) ou encore au plan culturel où des identifications se font aussi par ces mêmes procédés (métaphore et métonymie) sans être généralisables ou bien en restant limités à une situation particulière.

Ces caractères de motivation paraissent constituer l'une des variables susceptibles de participer, en amont, à la dynamique du changement lexical et à sa compréhension, mais une analyse plus approfondie de cette idée de processus est souhaitable.

Les lieux de la catégorisation: tout d'abord, dans cette relation particulière qui relie le sujet et sa langue, il s'agit d'une opération de catégorisation et donc de délimitation de types de représentations: d'insertion d'une clôture, mais cette opération de catégorisation a deux niveaux d'existence: celui des représentations individuelles[6] et celui des représentations collectives. Le premier, qui ne s'inscrit pas de façon significative dans les données, introduit une clôture variable sur le champ significationnel morphosémantique, tandis que le second, qui s'incrit dans les données par des traces ayant fonction de marqueurs, introduit une clôture figée (et donc utilisable en tant qu'objet) du champ. Cette distinction permet d'envisager le processus selon deux modes parallèles et coexistants: en tant que processus interprétatif de "sémantisation" relevant d'une pertinence interactionnelle, puis en tant que processus indicatif de "morphologisation" relevant d'une pertinence linguistique.

Le rapport s'instituant entre les deux s'établit en espace de signification, constamment utilisé et démultipliant en effet de miroir les potentialités de sens.

Le processus de sémantisation prend son sens au niveau de systématisations analysables dans une perspective psycholinguistique.

Autonymie et clôture: dans son principe, le processus de sémantisation peut être interprété comme le point de rencontre de deux activités corrélées: la visée ou la perception autonymique et la mise en clôture.

La perception autonymique est la reconnaissance en tant qu'objet d'un médium dont la fonction avouée est celle de la transparence, la distinction transparence/opacité lui est ainsi liée. C'est elle, par exemple, qui caractérise les choix de lecture du sens faits "au second degré", quant à la visée, elle correspond à une "dotation" et non plus à une reconnaissance d'opacité. L'unité appréhendée autonymiquement ne cesse pas de transmettre son information initiale, mais celle-ci est voilée au profit d'un autre sens qui n'a pas de rapport nécessaire avec la dénotation du terme; le dévoilement d'un autre sens devient, quand il est reconnu et partagé, le clin d'oeil, le présupposé essentiel qui détermine la cohésion du groupe à l'intérieur duquel le message/terme circule. C'est probablement aussi l'une des pierres d'angle du phénomène de cristallisation lexicale et donc, de la création néologique: le terme est reconnu non pas par ce qu'il dit mais par ce qu'il peut dire. La mise en clôture, elle, est dépendante de cette préhension autonymique.

L'accent mis sur ces deux caractères, qui focalise la recherche plutôt sur le sujet que sur l'objet dans l'interaction qu'ils entretiennent, est peut-être un de ces points où la problématique de MARANDA rejoint mes préoccupations ce que souligne par exemple le rapprochement entre le concept d'isosémie (MARANDA, 1982) et celui d'isotopie morphosémantique (NICOLAI, 1984a) qui constituent tous les deux un outil pour la description de l'action d'une visée autonymique et d'un fait de clôture dans un donné qui reste indépendant de toute attribution catégorielle fixe, et donc, relativement indéterminé.

A titre d'hypothèse de travail, je reconnaîtrai trois déterminants des processus et le premier n'a pas encore été présenté car son omniprésence est évidente dans toute activité catégorisante: il s'agit de l'acte génésique, opération cognitive qui s'applique sur le langage sans lui être spécifique et que j'identifie au résultat de la combinaison des deux actes supposés élémentaires — appréhendés au niveau linguistique par leurs effets — que sont la paradigmatisation (instauration de l'altérité) et le marquage (instauration de la hiérarchie). Les deux autres déterminants sont cette mise en clôture et cette visée autonymique qui viennent d'être présentés. A eux trois ils caractérisent le processus indépendamment de son organisation propre.

Organisation du processus

Il est souhaitable de faire apparaître une structuration possible dans le candidat concept qu'est cette notion de processus car la chaîne: champ morphosémantique — processus de morphosémantisation —

$$— \left\{ \begin{array}{l} \text{processus de sémantisation} \\ \\ \text{processus de morphologisation} \end{array} \right\} — \left\{ \begin{array}{l} \text{acte génésique} \\ \text{visée autonymique} \\ \text{mise en clôture} \end{array} \right\} —$$

qui n'est nullement tautologique, n'est pas opératoire.

Son organisation pourrait être rapprochée par l'indexation de quelques pôles référentiels qui souligneraient son domaine de pertinence et ses points d'ancrage. A titre provisoire, une première approximation est possible avec le quintuplet "sujet, relation, trace, domaine et fonction" que je développe ainsi:

Le sujet, appréhendant, décrivant, participant et toujours clôturant et se clôturant dans son domaine, il est constitué en tant que pôle référentiel par définition et il est spécifié par rapport au champ de pertinence particulier qu'il cerne, en tant que sujet social, psycho-social, etc. C'est la place vide et nécessaire qui permet la circulation du "sens".

La relation, elle se définit par les moyens mis en oeuvre par le sujet pour développer son action; ainsi, dans la morphosémantisation, la relation est constituée par l'application des trois déterminants présentés ci-dessus sur des universaux positifs, appréhendés par le biais de relations synesthésiques, indépendamment de l'énonciation.

La trace est constituée par cette marque inscrite dans les données ou par des effets clôturant spécifiques qui justifient/illustrent l'existence du processus: ainsi la multiplicité des variations phonétiques sur un thème donné est caractéristique d'une morphosémantisation. La trace a valeur d'indice au sens piercien de l'existence du processus.

Le domaine, c'est le point d'application du processus; le niveau lexical, mais plus particulièrement certains sous-ensembles lexicaux,

constitue le domaine du processus de morphosémantisation. Il se définit par la limite à l'intérieur de laquelle les traces sont reconnues.

La fonction est en quelque sorte une image dérivée du champ de pertinence du processus: c'est la création d'affinités sémantiques indépendantes du niveau dénoté (et donc agissantes au niveau de la construction opaque) qui apparaîtra comme la fonction du processus de morphosémantisation.

Le "champ de pertinence" du processus est défini par le rapport du sujet à sa relation.

Questions méthodologiques

Il faut s'attacher aux pôles référentiels qui vont permettre l'analyse.

La relation: c'est probablement par une approche de psychologie expérimentale en ce qui concerne son rapport à des universaux positifs qui permettra de la décrire, mais c'est certainement une autre approche qui rendrait compte des possibilités et des modalités de la catégorisation en général; là il s'agit évidemment de traiter des structurations psychosémiologiques et sociosémiologiques. C'est un champ d'analyse important car il devrait fournir la validation des hypothèses avancées pour expliquer la présence des "traces" du sujet dans la langue et expliciter les modes d'action et de structuration du processus.

Le domaine de la morphosémantisation est lexical, ce qui relève du constat mais aussi de la clôture théorique imposée aux données; ainsi, selon que l'on aborde une perspective monolinguistique ou plurilinguistique la situation va changer.

Dans le premier cas, que doit-on entendre par "lexique"? Ce n'est plus le "trésor" des dictionnaires, résultat de la quête lexicographique qui conduit justement à cette production spécifique des langues à tradition écrite, laquelle entraîne une distorsion certaine dans la structure lexicale: réinjection continue des données sorties de l'usage, élargissement du phénomène communicationnel par la mise entre parenthèse du contexte situationnel de l'échange oral. C'est probablement la structuration d'une langue à tradition orale qui permet le mieux de reconnaître la place que les structurations morphosémantiques occupent dans l'économie lexicale car ce type de langue s'en tient à la limite de la mémoire et se définit dans la situation interactionnelle normale de l'échange verbal.

Le deuxième cas est celui de la situation plurilingue où les locuteurs possèdent plus ou moins bien plusieurs codes, tout au moins au niveau de la connaissance passive, et quelle que soit la relation qui lie les codes et les relient à ces codes.

Il y a lieu de penser qu'une telle situation est éminemment favorable au développement de structurations morphosémantiques utilisant

le potentiel multilingual car la multiplicité des structures signifiantes conduit certainement à une perception dans laquelle les unités sont caractérisables autonymiquement par rapport à leur signification, permettant ainsi une possibilité de choix, de sélection, et favorisant des regroupements en fonction de critères dont quelques-uns relèvent nécessairement de relations synesthésiques. La fortune de certaines unités lexicales pourrait peut-être s'expliquer par là et les descriptions d'ordre "sociosémilogique" me paraissent s'appuyer sur des considération de ce type.

Le choix fait (système lexical homogène ou champ désignationnel ouvert) a son importance pour l'élaboration des concepts opératoires mais il semble bien que la méthodologie descriptive du structuralisme puisse conserver sa valeur en tant qu'opérateur technique: elle permet tout aussi bien de décrire dans ses rapports formels une structuration de la langue qu'une systématisation propre d'un sujet, seulement, on ne considère plus qu'elle s'applique sur le même objet. Sa "valeur de vérité" projetée sur un monde relativisé et non plus absolu, est elle aussi relativisée.

La trace est à décrire en rapport avec la relation et la structure linguistique; il est possible qu'une première étape descriptive puisse être tentée avec un formalisme adéquat' et c'est le niveau qui peut être abordé avec le moins de réticences par une méthodologie faisant appel à une analyse de corpus.

En conclusion, cette typologie des déterminants et des pôles référentiels pourrait conduire à mieux cerner des situations dynamiques incluant, en tant que facteur interactif, le sujet; elle pourrait également rendre possible la comparaison avec d'autres conceptualisations en termes de processus qui se font jour dans d'autres domaines du dynamisme langagier.

Les lieux du sujet

L'approche en termes de processus vise à mieux préciser l'une des modalités de la relation entre le sujet "interprétant/reconnaissant" et l'objet langue qu'il reconstruit continuement; elle interpelle aussi en d'autres lieux qu'en celui du dynamisme lexical. Tout d'abord là où des questionnements font renaître l'intérêt pour des problématiques comme celles de l'ambiguïté, de la paraphrase et de la relation qui les lie l'une à l'autre; ensuite là où se développe des conceptualisations voisines mais apparemment destinées à décrire un donné sociolinguistique et non plus psycholinguistique.

Champ morphosémantique et paraphrase: la notion de champ paraphrastique, travaillée par CULIOLI, a été récemment reprise par Catherine FUCHS et LE GOFFIC en ce qui concerne la relation spécifique qui lie l'ambiguïté et la paraphrase. De tels essais participent d'un recentrement autour de la question du sujet car, faut-il le dire, une problématique s'intéressant à la signification n'est guère concevable sans lui. La morphosémantisation s'insère dans ce même espace où s'appréhende cette relation ambiguïté/paraphrase; c'est, me semble-t-

il, la même perspective théorique et épistémologique qui préside à la recherche d'un statut des opérations et à l'élaboration des analyses.

Le rapprochement porte évidemment sur la construction (intuitive ou analytique) du champ morphosémantique. Reconnaître l'existence d'un champ morphosémantique c'est admettre l'existence d'une relation particulière entre les unités du champ telle que chacune des formes qui le composent soit, à un certain niveau de perception, en relation d'équivalence[8] avec les autres formes. Il y a donc une image globale, le protosémantisme de GUIRAUD, qui permet la construction et chaque forme est une sorte d'épiphanie de cette image. La relation ainsi introduite au niveau du système ne me paraît pas éloignée de la relation de paraphrase. Parallèlement, il va de soi que le protosémantisme est éminemment polysémique dans la mesure où il constitue la matrice même du "sens". La liaison avec l'ambiguïté est ainsi établie mais la comparaison va plus loin car LE GOFFIC (1982) entreprend un aller-retour du sujet à l'objet en introduisant la distinction entre la notion d'ambivalence propre au sujet et qui n'implique pas de choix alternatif puisqu'il y a une certaine coexistence des termes à choisir chez le sujet, et la notion d'ambiguïté qui caractérise, elle, le donné proprement dit. Cette distinction est proche de celle qui oppose le processus de sémantisation du niveau subjectif des représentations individuelles (focalisation sur le sujet) au processus de morphologisation relevant d'un niveau objectivable (focalisation sur l'objet). Il va de soi que la prise en compte de l'ambivalence relève de ce niveau subjectif tandis que l'ambiguïté s'appréhende au niveau objectivable.

Cette relation du subjectif à l'objectivable qui se retrouve aussi bien dans le rapport ambivalence/ambiguïté que dans la distinction sémantisation/morphologisation se pose en quelque sorte comme un nouveau paradigme de conceptualisation qui brise les frontières disciplinaires; toutefois un paradigme de conceptualisation n'est pas un paradigme de description, et si le champ d'application d'un tel paradigme peut inclure la problématique de MARANDA, celle des auteurs qui travaillent sur les notions de processus et au moins une partie de celle de ceux qui oeuvrent dans le "champ pragmatico-énonciatif", il est évident qu'aucune liaison n'est actuellement discernable; la théorisation et la méthodologie me paraissent pour l'instant constituer encore un point aveugle.

Champ morphosémantique et appropriation langagière: tandis que la mise en structuration morphosémantique est déterminée par une motivation synesthésique, les phénomènes d'appropriation langagière et de positionnement de norme, qui se définissent dans une interaction psychosociale et sociolinguistique, sont déterminés par une motivation "énonciative" où la langue est utilisée pour introduire à des significations sans rapport avec sa fonction dénotative, à travers les stratégies énonciatives des locuteurs qui s'appuient à la fois sur le donné macrosociolinguistique et sur des évaluations complexes portant sur la situation d'interlocution et le rapport, réel ou sup-

posé, que l'ensemble des interlocuteurs entretient avec la langue comme avec l'image de cette langue dans le jeu de miroir ainsi créé, les mêmes déterminants (acte génésique, visée/perception autonymique et mise en clôture) qui ont été mis en évidence dans le processus de sémantisation et de morphologisation sont actualisables et leurs fonctions sont constantes.

Une partie des réflexions portant sur les processus de vernacularisation et de créolisation relève de ce schéma (cf. MANESSY): par leur fonction identificationnelle ces processus se définissent dans une structuration opacifiante; il en va de même des recherches psychosociales définies au niveau énonciatif portant sur les représentations normatives et les stratégies énonciatives des locuteurs (WALD, 1982).

Pour conclure sur l'interdisciplinarité

En rapport avec une conceptualisation piercienne du signe que j'ai déjà utilisé à plusieurs reprises, je dirai que le signe se définit par la chaîne de ses interprétants, laquelle se clôt sur son interprétant "ultime'. Or, si dans une visée représentationnelle où le sujet n'a pas sa place, l'interprétant piercien ne peut être qu'une forme qui consacre la clôture objective de l'univers significationnel, ou bien la loi d'"habitude" elle-même, il en va autrement dans une perspective incluant une interaction avec le sujet et une solution est de concevoir que le sujet, dans son rapport à la langue comme dans son énonciation, est l'interprétant ultime et logique de la chaîne significationnelle en tant que support et garant des structurations établies comme de la validité d'emploi des règles conversationnelles de l'énonciation. C'est ainsi le sujet qui définit la cohérence et la clôture du discours potentiel comme nécessité de sens de son propre procès énonciatif, qu'il soit actualisé ou virtuel. C'est ainsi qu'il définit la pertinence et la valeur des termes du jeu langagier, tout simplement parce qu'il est logiquement, lui, sujet énonçant, le répondant des "mots" des autres, objectalement posé; le centre déictique de l'univers significationnel dans son rapport aux différents niveaux de motivation.

C'est alors que la question se pose de savoir quel est donc ce sujet dont on parle et dont on assure qu'il parle. Ce sera avant tout une place vide, construite en fonction des différents champs de pertinence envisagés: ainsi, le sujet de la morphosémantisation, se situant dans l'interaction avec la langue et n'étant pas nécessairement marqué par un procès de socialisation ne saurait être le même que celui de la vernacularisation puisque celle-ci se situe dans une interaction où le procès de socialisation constitue la donnée essentielle. De même, le sujet du domaine psycholinguistique n'est pas celui du domaine sociolinguistique, mais les interdépendances entre les deux n'en sont pas moins évidentes au point que la métaphore d'une différence de niveau d'intégration est peut-être plausible; une identité des caractères analytiques (acte génésique, autonymie, clôture) mais aussi des stratégies permettant la circulation du sens paraît envisageable. Enfin, au-delà de l'interaction des pertinences

psycho et sociolinguistique, la cohérence des perceptions du signe et des processus langagiers s'éclaire dans ces domaines voisins que sont la psychanalyse et la poétique. Du point de vue psychanalytique, une théorisation représentationnelle conduit probablement vers une préhension du sens de type archétypal et jungien et c'est ce genre d'approche que GUIRAUD visait dans ses derniers essais; par contre, une théorisation de type énonciatif conduit à une vision conversationnelle et lacanienne où le sujet se met "en jeu". Il ne semble pas qu'il y ait contradiction, les deux visées relèvent tout simplement de pertinences différentes tout en contribuant à l'explicitation de l'ensemble du domaine (le terme explicitation est plus adéquat que celui d'explication).

Une problématique similaire se développe au niveau poétique où l'on reconnaît à la fois la prise en compte du signe dans un acte auto-référentiel et l'insertion du sujet dans son texte par un acte égo-référentiel. C'est l'accent mis sur l'institutionnalisation de ce double détournement qui donne au poétique sa légitimité, et donc son niveau d'existence socialisé et de norme.

On en vient à reconnaître comme seule stabilité de tout procès faisant "sens" (indiquant par là une direction!) une série d'opérations à domaines d'application variables, dont la généralité est trop grande pour les rendre opératoires mais dont la non-reconnaissance conduit à ces clôtures descriptives prises comme limites de l'univers explicitable. Ces opérations relèvent de cette problématique où la génération du sens s'inscrit et pour laquelle le langage reste évidemment un médium privilégié où l'ensemble des sciences humaines et sociales paraît avoir vocation à se placer. Y a-t-il une frontière entre sémiologie et anthropologie? Il est probable qu'une anthropologie linguistique reste à faire pour appréhender le langage en tant que jeu de société dans la plénitude des sens de ce "jeu".

NOTES

(1) Que MARANDA rapporte aussi à la notion de "bassin sémantique", ce qui ne va pas sans connoter l'utilisation de ce terme par R. THOM.

(2) MARANDA se réfère à BOURDIEU pour cette terminologie.

(3) Le questionnement sur le "sujet" n'implique pas nécessairement une dérive vers la spéculation psychologisante ou le délire introspectif, à juste titre stigmatisé; on espère que ce travail le montrera.

(4) Ainsi leur description strictement linguistique n'est pas possible.

(5) Je renvois le lecteur à l'essai de formalisation du champ en termes de morphosémantismes fondamentaux, potentiels, partiels et lâches que j'ai proposé ailleurs (NICOLAI, 1984a).

(6) On peut se rapporter à cette distinction entre sens et représentation posposée par FREGE (1971:106); c'est elle évidemment, qui soutend l'articulation ici représentée.

(7) Cf. la note 5.

(8) Evidemment, le terme est utilisé métaphoriquement: la nature et la forme de l'équivalence est en question.

REFERENCES

CULIOLI, A. "Sur quelques contradictions en linguistique". *Communication*, 20, 1973, pp. 83-91.

FREGE, G. *Ecrits logiques et philosophiques*. Le Seuil, 1971.

FUCHS, C. "La signification linguistique appréhendée à travers l'ambiguïté et la paraphrase". (RCP 665 du CNRS). *Modèles linguistiques* V_2. 1983, pp. 3-11.

FUCHS, C., LE GOFFIC, P. "Ambiguïté, paraphrase et interprétation". *Modèles linguistiques* V_2. 1983, pp.

GREIMAS, J.A. *Sémantique structurale*. Larousse, 1966.

GUIRAUD, P. *Structures étymologiques du lexique français*. Larousse, 1967.

—— *Etymologie et ethymologia (motivation et rétromotivation)*. Poétique 11, 1972, pp. 405-13.

KRISTEVA, J. *Recherches pour une sémanalyse*. Le Seuil, 1969.

LE GOFFIC, P. "Ambiguïté et ambivalence en linguistique", *DRLAV*, 27, 1982, pp. 83-105.

MARANDA, P. "Sémiographie: champs sémantiques et identités culturelle", In: *Identité culturelle: approches méthodologiques*. Québec, CIRB, publication B-113, 1982, pp. 79-133.

MANESSY, G. "Pidginisation, créolisation, évolution des langues", *Sprache und Geschichte in Afrika*. 1, Köln, 1979, pp. 55-74.

MANESSY, G., WALD, P. *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. L'Harmattan-IDERIC, Paris, 1984.

NICOLAI, R. "Réflexions comparatives à partir des lexiques négro-africains et chamito-sémitiques: faits et théories". In: *Acies der Vierter internationaler Kongress fur Hamito-Semitistik*, Marburg, 1983.

—— "Théorie du signe et motivation: recherche en lexicologie dynamique". *Hommages à P. Guiraud*. sous presse, 1984a.

—— *De l'art du verbe et des symboles*. à paraître, 1984b.

RECANATI F. *La transparence et l'énonciation*. Le Seuil, 1979.

WALD, P. "Ethnosémantique et stratégies d'énonciation". Mexico, 10e Congrès mondial de Sociologie, 1982.

PAROLES PRECAIRES[1]

L'identité-appartenance comme paradigme pour situer les contacts de langue dans un champ interdisciplinaire.[2]

Michel Oriol
Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles
Université de Nice

INTRODUCTION

Notre propos n'est pas la langue, mais l'identité. Il se trouve que l'on ne peut comprendre celle-ci sans traiter de celle-là (mais comme on traite aussi bien, pour ce qu'ils signifient de la nation, du territoire, de l'histoire, de la culture, de l'intérêt commun, de la mentalité). Il s'agit donc, de comprendre les invariants symboliques dans l'affirmation sociale des spécificités sociales et culturelles, plutôt que de chercher à décrire et comprendre des pratiques linguistiques.

L'identité est une notion confuse. Elle est même, selon nous, irréductiblement telle: si les appartenances des sujets modernes relèvent des pratiques politiques et existentielles, c'est qu'elles ne comportent jamais de critère théoriques irrévocables.

Aussi parlons-nous d'identité-appartenance pour désigner abstraitement le produit des pratiques qui tendent à conférer comme une évidence naturelle aux identités, objets de croyance sociale. Selon nous, il y a donc la possibilité d'entreprendre une théorie scientifique et critique dont l'objet ("l'identité-appartenance") rend compte des conditions de production de l'opinion collective ("les nations existent réellement").

L'un des fils conducteurs de notre propos est de considérer que les appartenances nationales et culturelles sont le produit de dynamiques qui tendent à circonscrire les groupes, c'est-à-dire d'actes de totalisation. Ceux-ci assignent, en effet, un dedans et un dehors, des lieux d'inclusion et des espaces d'exclusion.

Nous parlons de totalisation institutionnelle quand cette définition est accomplie par un état, ou un appareil politique ou une église, et de totalisation existentielle quand elle est effectuée par les actes cognitifs et la praxis des sujets individuels.

A - STRUCTURE FORMELLE DES IDENTITES-APPARTENANCES

Quels sont les aspects formels qu'un critère motivé et motivant d'appartenance doit respecter pour rendre possible une dialectique entre totalisation institutionnelle et totalisation existentielle? (On peut énoncer cela aussi autrement: c'est le sens formel qu'on doit donner à une notion, par ailleurs utilisable à d'autres fins, pour qu'elle puisse jouer le rôle de critère d'appartenance nationale). On peut les ramener à trois conditions principales: se poser dans l'ambiguïté d'une référence simultanée à la nature et à la volonté: se prêter également à l'objectivation et à l'intériorisation;

pouvoir marquer une opposition symbolique entre groupes étendus. Reprenons l'essentiel de ces trois points, qui ne sont pas d'ailleurs indépendants les uns des autres.

1) En premier lieu, l'identité se donne à la fois comme un produit et comme une expression assumée par des sujets. Etre Portugais, c'est indissolublement se trouver tel au terme d'un enchaînement d'activités collectives, remontant loin dans l'histoire, et se vouloir tel par soi-même, dans l'instant où l'on s'exprime. Les critères de l'identité-appartenance doivent donc pouvoir être compris à la fois comme facteurs et comme expressions, à la fois comme nature ("quasi-nature"), et comme significatifs.

   Une proposition souvent énoncée par nos sujets, telle que: "Je parle portugais parce que je suis Portugais" peut s'entendre en deux sens à la fois fondamentalement différents et structuralement inséparables: "ma langue est le produit de mon appartenance" (un trait de nature sociale); "je choisis la langue que je parle pour assurer mon appartenance" (une marque significative de la volonté personnelle). En d'autres termes, la langue prise séparément comme système objectivement étudiable (pour autant qu'un tel objet existe) ne saurait caractériser l'appartenance; mais pas davantage la langue en tant que simple manifestation d'une volonté subjective de partager un code (pour autant que ce soit concevable — on ne peut fonder une nation sur un esperanto ...).

   Nous proposerons de parler de dimensions de l'identité lorsque les critères sont pris comme traits de nature, et de signifiants de l'identité lorsqu'ils sont posés comme expressions. Mais ce n'est qu'une distinction de raison, puisque la structure d'appartenance ne peut jouer son rôle que dans le renvoi permanent d'un aspect à l'autre. C'est ainsi que le débat politique qui se développe lorsqu'il y a contestation ou revendication de citoyenneté joue constamment, entre deux registres, sur le glissement de l'un à l'autre: de l'argument d'histoire "objective" à l'expression de suffrage populaire, du constat des traits partagés à l'appel au consensus à défendre. Aussi l'ordre de la preuve est-il exclu de ces rhétoriques de l'ambiguïté (voir tableau 1).

2) Si celles-ci peuvent se développer sans incohérence manifeste, c'est que l'objectif et le subjectif s'y opposent non pas logiquement, mais dialectiquement. C'est le deuxième aspect formel que nous annoncions plus haut: toute dimension objective qui caractérise le groupe national et/ou culturel peut être intériorisée pour être reprise comme signifiant l'identité subjective; toute expression subjective — discours, mentalité, pratique culturelle — peut être objectivée pour attester de l'existence incontestable du groupe. Ce qui importe alors n'est pas tant la simple emblématisation, le codage stéréotypé des signifiants, que l'institutionnalisation, la définition de normes qui tendent à situer la représentation et les pratiques du groupe comme transcendantes par rapport aux décisions subjectives ...

TABLEAU I

Enoncés paradigmatiques caractérisant les cognitions de l'identité appartenance (1)

Catégories	Paradigmes "naturalistes"	Paradigmes "normatifs"
Langue (L)	Je parle N parce que je suis N écris	Je dois parler écrire N parce que je suis N
Territoire (T)	Je suis N parce que je suis né en N viens de N mes parents sont de N	Je dois défendre protéger le territoire de N revenir en N parce que je suis N
Histoire passée (HP)	Je suis N parce que mes ancêtres ont participé leurs dirigeants aux actes de N	Je dois mieux connaître m'inspirer de le passé de N parce que je faire respecter suis N
Histoire à faire en commun (HAF)	Je suis N parce que je suis en mesure de partici- per à l'avenir de N	Je dois voter agir pour un meilleur avenir de N parce que je suis N
Culture savante (CS)	Je suis N parce que N est le pays illustré par telles et telles oeuvres	Je dois admirer faire admirer les oeuvres issues de N parce que je suis N
Culture populaire (CP)	Je suis N parce que je me comporte dans tel domaine à la façon des gens de N	Je dois manger chanter m'habiller à la façon de N me conduire parce que je suis N
Mentalité (M)	Je suis N parce que j'ai tel trait typique de N	Je dois manifester tel trait parce que je suis N
Intérêt commun (IC)	Je suis N parce que mon destin sera dans une certaine mesure, le même que celui des gens de N	Je dois être solidaire de N

(1) Michel Oriol, Les variations de l'identité, op.cit. (Rapport final).

l'imposition objective d'une frontière, comme d'une langue officielle, d'une pratique culturelle spécifique — religieuse, ludique — ne saurait à elle seule constituer la base de l'appartenance. Mais, inversement, il a bien fallu que le sionisme renvoie à la géographie concrète la Jérusalem mythique de la Bible pour construire une structure d'appartenance nationale efficace et motivante.

3) Une telle structure ne peut d'ailleurs s'absorber ni dans le concret subjectif — le sentiment vécu du paysage, de la commémoration historique, ... — ni dans le concret objectif — l'espace physique, les images instituées du récit du passé officiel — parce qu'elle doit servir à reproduire l'opposition symbolique entre le groupe d'appartenance et les autres nations. Cette troisième caractéristique des critères d'appartenance nationale et/ou culturelle ne saurait s'accommoder ni de l'évanescence de sentiments indistincts, ni de la pure matérialité de signes objectifs. C'est que la distinction à poser doit être suffisamment prégnante pour être transmise durablement dans des communautés nombreuses et parfois — comme la population que nous avons étudiée — largement dispersée.

Aussi tous les critères sont-ils pris dans des champs d'opposition sémantique qui leur confèrent cette consistance structurale sans laquelle is ne pourraient servir à organiser durablement les représentations ni les conduites.

Si l'on ne prend pas en compte, par exemple, le rôle essentiel que joue l'opposition Portugais/Espagnol dans la définition de l'identité portugaise, on ne saurait comprendre la façon spécifique dont la langue se situe comme signifiant — dimension de l'appartenance à la communauté portugaise. On peut souligner, par exemple, ce fait paradoxal que le portugais, fait de nombreux emprunts lexicaux au français, la situation migratoire renforçant une tendance déjà affirmée depuis le XIXe siècle, tandis que, en dehors de la région frontalière où sévit la contrebande, l'emprunt à l'espagnol, beaucoup plus aisé linguistiquement parlant, est rare.[3]

Un peu à la façon dont les oppositions phonologiques découpent arbitrairement dans le continuum phonétique, les oppositions qui signifient la spécificité nationale découpent dans l'histoire ou dans les pratiques culturelles ce qui se prête le mieux à marquer la distinction. Chaque Portugais connaît bien les Découvertes, le roi Sébastien, ou la République de 1920, mais se réfèrera rarement à la période — pourtant d'une durée non négligeable (1580-1640) où le Portugal fut annexé à l'Espagne. Cet arbitraire va plus loin: il amène à lier étroitement le symbolique et l'imaginaire (en un sens, il est vrai, assez différent de celui que propose le lacanisme). Si les données dont on dispose "objectivement" ne suffisent pas à produire des marques suffisantes de distinction — ce qui est, à proprement parler, toujours le cas pour n'importe quelle nation — il se produit une élaboration collective de mythes capables de fonder

fermement la spécificité. Ils peuvent jouer un rôle d'autant plus important qu'ils échappent, encore mieux que les dimensions proprement conceptualisées du groupe, aux prises de la critique. On peut toujours contester — sans que le débat puisse jamais être clos, sinon par décret politique — l'unité ou la spécificité d'une langue. Qui pourrait s'en prendre au mythe du retour du roi Sébastien? Pris d'abord à la lettre, notamment par le peuple sous la domination espagnole, il demeure une référence universellement partagée entre Portugais pour discuter des voies d'un destin possible, d'une résurrection d'une vocation universelle attachée héroïquement à l'irréalisme même.

L'imaginaire est, donc, en matière d'identité collective comme le déroulement d'une représentation de soi dramatisée à partir de la trame formelle que trace la nécessité structurale de se distinguer de l'autre. Aussi l'imaginaire est-il ici, moins que jamais, à confondre avec la fiction ou l'erreur. Il inspire sans cesse des pratiques signifiantes. Si la corrida portugaise est si différente de la corrida espagnole, c'est que s'y joue, à chaque fois, la représentation d'une histoire qu'on sait et qu'on veut différente. Le cavalier en tenue aristocratique, tout droit sorti du XVIIIe, suivi des équipes "modernes" de jeunes étudiants qui vont toréer collectivement "a pega" pour faire fléchir le taureau sous leurs corps en se lançant ensemble sur la bête; tout cela se combine pour renvoyer à une autre façon de se situer dans l'histoire, et de relier culture savante et culture populaire par contraste à ce qui est manifesté par la corrida espagnole, à la fois plus populaire et moins collective dans ses signifiants.

B - L'IDENTITE-APPARTENANCE COMME L'OEUVRE D'UNE CONSTRUCTION SCHEMATIQUE: SCHEMES INSTITUTIONNELS ET SCHEMES EXISTENTIELS

La référence au rôle de l'imaginaire ne situe donc pas l'identité dans l'irréel: elle signifie seulement que celle-ci n'est jamais de l'ordre d'un donné qu'il suffise de répéter et de reproduire.

La raison en est simple. Aucune dimension de l'appartenance ne se donne objectivement comme principe de distinction clair et incontestable. En d'autres termes, la nation n'est pas un tout observable comme tel; c'est un produit d'actes de totalisation qui doivent constituer comme clos et parfaitement séparés des champs de signification dont les limites ne s'imposent jamais d'elles-mêmes. L'exemple le plus typique de cette activité symbolique de clôture arbitraire est, sans doute, représenté par la notion française de "frontière naturelle", qui extrapole à partir des conditions, toujours partiellement indéterminées qu'assigne la géographie physique, pour poser le territoire comme un lieu où s'affirme de façon incontestable l'existence du groupe. Même si elles n'ont pas été l'occasion d'élaboration idéologique aussi patentes, les autres dimensions de la nationalité sont, de façon analogue, indéterminées en elles-mêmes, et définies seulement par des actes de clôture. Quoi de moins assuré, dans le monde moderne, que les limites d'une communauté linguistique,

d'une aire culturelle, d'une zone d'interdépendance économique? Langue, culture et intérêt commun ne se trouvent pas tout désignés en eux-mêmes comme marques de distinction: ils sont schématisés pour servir à définir l'unité du groupe d'appartenance.

L'expression "schème" semble en effet s'imposer pour désigner ce mode dynamique de construction de l'unité du tout. Elle correspond bien à ce que KANT nous a proposé de désigner par ce terme, en critiquant par là l'illusion que les faits se rangent d'eux-mêmes sous nos catégories: une activité d'unification systématique des phénomènes par l'usage réglé d'un concept qui permette de les relier et de les ordonner. Il a également bien vu que le schème peut servir à totaliser les données de l'expérience au-delà des limites de celle-ci. C'est très exactement le domaine de construction symbolique de la nation, dont toutes les dimensions échappent forcément aux strictes règles d'une vérification objective. La langue comme schème, en tant qu'elle sert à construire de façon incontestée l'unité du groupe national, ne se ramène ni aux discours observables, dans leur hétérogénéité, ni au système construit par le linguiste, qui n'a d'existence qu'abstraite et approximative.

Mais quel est le sujet de cette activité schématique? Nous retrouvons ici les deux pôles de nos analyses antérieures: l'institution et le sujet.

1) Reprenons en effet l'exemple de la langue. Presque toutes les nations modernes se construisent et se reproduisent à partir d'une proclamation par l'Etat de l'unité linguistique de la communauté. Même si ses représentants affirment communément le contraire, cela ne signifie pas que l'Etat ait trouvé dès sa naissance la langue déjà constituée. On sait bien qu'il lui faut combattre les spécificités dialectales, les langues rivales, instaurer des normes officielles du bon usage, en particulier pour la syntaxe et le lexique, et pousser, aussi loin que possible, la standardisation, à travers les appareils d'éducation et les académies. La langue ne peut jouer comme schème de totalisation institutionnelle qu'à la condition d'être elle-même produite dans des conditions normatives qui puissent, non seulement lui donner l'apparence d'un système clos, mais encore lui conférer valeur instrumentale, capacité de modifier efficacement des usages divers.

   On voit par là-même que l'action schématique du pouvoir d'Etat n'est pas inconditionnée. Elle doit s'exercer sur des matériaux déjà constitués. Ceux-ci se prêtent plus ou moins à ce projet d'unification, à la mesure même des traces qu'ils comportent de l'action de schèmes politiques antérieurs. Aussi l'unité observable de la communauté linguistique ne peut-elle jamais être conçue indépendamment de quelque trace d'institutionnalisation antérieure, qui se soit trouvée progressivement intériorisée.

2) C'est précisément cette nécessité où ils sont d'être en fin de compte assumés par des sujets individuels qui représente la seconde limite du pouvoir des schèmes de totalisation portés par les insti-

tutions étatiques. De fait, le sujet moderne a, la plupart du temps, fini par croire que les langues existent comme des objets naturellement distincts, et il en vient de même à être convaincu que le statut, voire même l'existence du discours sont seconds par rapport à l'écrit. Mais rien n'empêche qu'en dernière analyse, une langue n'existe que par les pratiques concrètes des locuteurs, qui doivent être suffisamment motivés pour préserver et défendre l'outil institué de la communication, lors même qu'il est menacé, comme en situation d'émigration. On retrouve ici les paradoxes du renvoi constant et réciproque de l'objectivation à l'intériorisation. Voici que le même paysan qui, sous la contrainte de l'école, a corrigé à grand peine les formes du discours familial et local pour essayer d'acquérir la norme urbaine et académique, ou n'a pu sortir de l'analphabétisme, se fait, à l'étranger défenseur acharné de la langue officielle. C'est que, en face de la langue du pays de résidence, dont l'emploi est pourtant lié à la promotion économique et sociale, sa propre langue nationale devient l'expression même de son identité, indissolublement personnelle et collective.

Toutefois, les schèmes de totalisation par lesquels l'individu unifie ses marques d'appartenance ne s'exercent pas de façon analogue à ceux de l'Etat. Ils ne tendent pas à clôre la communauté nationale, pour la simple raison que, la plupart du temps, les membres du groupe croient que celle-ci est doué naturellement d'unité, qu'il existe non seulement une langue absolument commune, mais aussi un partage indiscutable des traits de culture et de mentalité, une solidarité inéluctable des destins. Ce que l'individu s'assigne, c'est d'abord, en quelque sorte la mise en ordre de sa propre vie (j'évite à dessein la notion trop rationnelle de cohérence) par le fait d'organiser les choix essentiels de la vie personnelle en les référant tous à la même appartenance communautaire. L'attachement à la langue, qui n'est qu'une facette de l'identité, appelle le mariage au sein de la communauté linguistique, mais aussi le travail en coopération avec des compatriotes, donc le retour définitif ou périodique au pays d'origine; la participation à sa vie politique, à son développement économique. C'est ici la consistance identitaire des projets de vie qui assure la reproduction du groupe, et ce pôle existentiel jouera un rôle d'autant plus important que la migration éloignera les prises du pouvoir de l'Etat d'origine.

C - LA LANGUE, SIGNIFIANT-DIMENSION DE L'IDENTITE APPARTENANCE

1. Questions théoriques

On échappe difficilement à la tentation de faire de la langue le fondement même de l'identité nationale (Max WEBER, 1971). Comment nier que l'incertitude du rapport du sujet à son groupe d'appartenance ne se pose que du fait de l'existence d'une fonction symbolique, à la différence des manifestations de la spécificité que recueille l'ethologie? (GARAI, 1984).

L'indétermination objective des limites des groupes nationaux ne fait qu'un avec la possibilité de les signifier par la métonymie et la métaphore. L'immigré portugais peut de la sorte mettre la France dans un Portugal signifié par l'espace, marqué symboliquement, du local associatif. Quelques emblèmes y renvoient à la société d'accueil, mais l'essentiel des activités et des éléments du décor s'y présentent comme les métaphores d'un acte fondamental, indéfiniment réitéré, d'adhésion au territoire d'ailleurs. La cuisine, la danse, les couleurs ne peuvent ainsi signifier la portugalité que dans la mesure où celle-ci est "structurée comme un langage", combinant un axe des substitutions avec un axe des permutations.

Une fois posées ces présuppositions nécessaires, les difficultés méthodologiques demeurent entières. A quoi reconnaissons-nous les signifiants de l'identité? Comment interpréter ce qu'ils signifient?

La première question rejoint les mises en garde de WITTGENSTEIN contre la surinterprétation des phénomènes culturels. Ne risquons-nous pas de traiter comme symbole ce qui n'est rien d'autre que la manifestation routinière de l'habitus culturel? Et, à supposer qu'on puisse justifier le droit de considérer telle expression comme symbole identitaire, quel sens peut-on lui attribuer? Loyauté inconditionnelle à l'égard du groupe, manifestation occasionnelle de solidarité, désir de bénéficier de stéréotypes positifs, ou d'en écarter qui soient péjoratifs, souci superficiel d'aborer un "look" bien spécial, et donc bien spécifique, puisque telle est la mode?

Le fait de considérer la langue comme une des dimensions de "l'identité-appartenance", elle-même conçue comme un processus historique, nous semble permettre, sinon d'éliminer ces objections, du moins de les traiter en obstacles épistémologiques, c'est-à-dire d'en faire le propos d'une recherche.

L'identité-appartenance, disions-nous plus haut, se caractérise par l'irréductible ambiguïté de la référence simultanée à la nature et à la volonté.

Dès lors, ce sont les entreprises de clarifications "empirio-criticistes" qui risquent ici de manquer leur objet (D. SPERBER, 1974). Si l'on pouvait connaître assurément quel est l'ordre du symbolique, en ce double sens que l'on sache à la fois ce qui en relève, et, d'autre part, ce qui se signifie par là, il n'y aurait pas de jeu pour les appareils politiques ni pour les sujets dans la modification des appartenances et de leurs implications. L'ambiguïté du rapport entre identié et symbolisme n'est pas l'effet malencontreux de doctrines mal conçues, ni la marque des insuffisances de "l'esprit humain". C'est seulement la conséquence du fait que les appartenances nationales, tout en étant "motivées", ne se définissent, au bout du compte, que par des actes de clôture effectués, d'une part, par les appareils de pouvoir, d'autre part, par les sujets eux-mêmes.

Le projet d'établir, partant de l'analyse factorielle, des corrélations entre langue et identité, ou, à fortiori, de peser l'influence du facteur langue dans la production de telle identité relève d'un

présupposé substantialiste: les groupes sociaux (et les langues) existeraient en soi comme objets distincts. Mais, comme Platon le savait déjà en dépit de son réalisme conceptuel, cette croyance de sens commun a besoin d'être produite et confortée par des praxis sociales.

Ce qui entache d'une certaine vanité beaucoup d'entreprises d'épuration du symbolisme en tant que phénomène social, c'est de postuler que celui-ci relève d'une théorie de la vérité. En fait, les schèmes institutionnels ou existentiels qui élaborent les identités tendent à les constituer, non comme ensembles de croyances vraies, mais comme choses réelles, dont l'existence s'éprouve moins par l'exercice individuel du jugement que par la convergence des actions.

En tant qu'elle concerne l'identité, la langue ne s'instaure pas comme lieu de vérités; elle se pose comme l'organe par lequel on définit pratiquement le rapport de l'individuel au collectif. Les critères qui permettent de justifier que tel phénomène constitue bien une expression symbolique de l'identité ne sont pas, en dernière analyse, théoriques, mais pratiques: le mode d'expression observé induit-il des effets sur le découpage et les manifestations concrètes des appartenances?

N'est-on pas alors au rouet? Car toute pratique collective est indéfinie, surtout en regard des histoires nationales. D'ici cinquante ans, combien de Portugais, combien de Maghrébins seront-ils irréversiblement Français, combien de Corses ne le seront-ils plus? Beaucoup récusent ainsi les questions irritantes posées par les identités: à mesure qu'on montre les conditions dans lesquelles elles sont produites, l'objectivité même de la démarche récuse la possibilité même d'une objectivité de la réponse. Il n'y a pas de critères impersonnels de l'identité en raison de l'arbitraire qui peut toujours intervenir dans sa production. L'arbitraire de la subjectivité et l'arbitraire du pouvoir sont ici indissociables de l'arbitraire des signes.

Rien n'est en soi, appelé à signifier la nation, pas plus la langue que le sport ou la cuisine. Mais il n'est pas permis d'en conclure, comme PANNEKOEK et d'autres que la nation n'existe que comme produit d'idéologies illusoires ou fallacieuses. Une telle méconnaissance du statut des symboles n'est pas pour rien dans le passage qu'a effectué si rapidement le marxisme "naturaliste" de l'internationalisme abstrait au chauvinisme concret.

C'est que l'arbitraire ne signifie pas que nulle contrainte ne s'impose au producteur de signifiants, que ce soit l'individu ou le sujet individuel. Celle-là se doit de paraître comme portée par des significations historiques qui la précèdent et la dépassent; celui-ci est tenu d'articuler entre elles ses diverses expressions d'appartenance, l'un tenant à l'autre par une relation dialectique indissoluble. L'expression officielle doit être bonne à intérioriser. L'expression personnelle doit se faire reconnaître, et attirer à tout le moins au sujet les bénéfices qu'il attend de la loyauté assumée. L'une et l'autre sont donc à déchiffrer en tant que stratégies, séries plus ou moins organisées d'actes destinés à s'assurer le meilleur contrôle possible d'un champ spatio-temporel de pratiques sociales.

Même pour le plus vieil état d'Europe, le Portugal, la langue nationale n'est pas représentée dans l'évidence d'une reproduction assurée. Sa valeur d'emblème est sans cesse à refaire. Elle se trouve contaminée par le brésilien du fait que la télévision a renforcé une parenté — une filiation — étroite, mais ambiguë; elle est, du fait de l'émigration, dominée par le français; elle est méconnue par les Américains qui, en l'assimilant à l'espagnol, ravivent les vieilles oppositions qui ont inspiré les stratégies de défense du portugais national (TEYSSIER).

Du côté du sujet, paradoxalement, l'arbitraire est plus grand, dans l'ordre des expressions d'appartenance, du fait que l'histoire individuelle se rature plus facilement que l'histoire nationale. On a pu ainsi proposer de voir dans le choix d'appartenance une des facettes de l'individualisme moderne, renversant la subordination traditionnelle du désir aux valeurs établies (CATANI, 1984). Mais les décisions relatives à l'identité ne sont efficaces et crédibles que si elles se tiennent jusqu'à un certain point: un projet de retour, fût-il indéfiniment ajourné, reste crédible tant qu'il se conforte de choix relatifs notamment au mariage, à l'éducation des enfants, et, donc à la langue pratiquée et préservée. L'individu n'est pas d'ailleurs en mesure de modifier l'ordre historique et/ou institué, des symboles du groupe dont il se réclame. Comparé à un émigré italien, un émigré portugais se trouve à la fois davantage tenu par sa communauté de préserver et revaloriser le "capital linguistique", et plus démuni de ressources académiques pour le faire. Aussi sa lusophonie prendra-t-elle assez fréquemment un style exceptionnellement militant.

Les choix existentiels ne peuvent ainsi s'accomplir ni se faire reconnaître sans recours à des ressources objectives, plus ou moins fortement instituées. Aussi leur étude constitue-t-elle un moyen d'évaluer l'effet sur les individus de la gestion officielle des identités, dont font partie les politiques de langue (v. Tableau II, schéma méthodologique).

Ici la méthodologie de l'enquête d'opinions ou d'attitudes, si elle tend à être posée comme suffisante, incline à l'erreur en ne permettant pas de discriminer l'envie éphémère de l'engagement durable. On ne consomme pas de l'identité comme n'importe quelle marchandise (et l'on sait que le vote est de plus en plus assimilable à l'essai d'un produit). Il n'est sans doute pas très heureux d'étendre sans précautions, comme l'a fait BOURDIEU la notion de marché au champ des symboles. En homogénéisant arbitrairement celui-ci, on est conduit à un embarras souvent exprimé: l'identité c'est tout et rien, c'est n'importe quoi, c'est la philatélie, la cuisine, le service militaire, le football, la coiffure, la passion nostalgique, la littérature, l'accent du terroir ... On ne peut écarter ce désordre qu'en appliquant à ces objets la logique des sujets eux-mêmes, qui, manifestement, ne les mettent pas sur le même plan, et discriminent la façon dont ils pèsent dans la définition du destin personnel. A part Vatel, fort peu de gens sont morts pour leur cuisi-

ne, dût-elle aujourd'hui se charger de contribuer à l'honneur national — ce qui ne veut pas dire qu'en incorporant substantiellement les marques de l'appartenance commune, on ne facilite et ne renforce pas l'option en faveur d'une existence partagée, (HILY, POINARD, 1984).

2. Questions pratiques

De ces remarques découlent des règles d'interprétation des expressions identitaires. Toutes les dimensions de l'appartenance nationale doivent être rapportées à une structure symbolique, historiquement constituée, aux cadres institués au sein desquels sont gérées ces ressources d'identification, aux stratégies existentielles tendant à définir le destin personnel au regard de ces données "objectives".

Autrement dit, une interprétation dialectique doit commander à toute démarche analytique. Si l'on traite la capacité d'image d'une langue comme un trait isolable, à combiner à d'autres pour construire la matrice des situations d'appartenance (ALLARDT, RAVEAU), on retombe dans un naturalisme d'autant plus vain que la variabilité des situations historiques, politiques et personnelles continue depuis 150 ans, à susciter des débats insolubles sur le poids des "facteurs" de l'identité nationale (ORIOL, 1979).

L'histoire, sans rien déterminer au sens causal du mot, contribue à assigner à chaque dimension de l'identité une place dans l'ordre variable des signifiants des identités spécifiques. La dialectique des dialectes est profondément différente pour une Italie où les parlers ne s'affrontent pas plus violemment que les régions et pour une Espagne qui vit tragiquement la conjuration permanente de l'éclatement, sans parler du Portugal qui, très anciennement unifié et homogénéisé, peut pratiquement se permettre de ne même pas poser ce genre de problèmes.

Dès lors, la pratique du portugais par un émigré, souvent membre d'une association qui débat avec ardeur de l'enseignement, voire de politique de langue, n'a pas le même sens identitaire que celle de l'Italien ou de l'Espagnol.

Encore faut-il voir encore comment la participation à la nation en tant que communauté linguistique est assumée au niveau individuel: tel jeune Portugais choisit ses relations privilégiées chez les francophones, et n'accorde plus à sa langue d'origine, qu'il utilise d'ailleurs avec aisance, qu'un intérêt instrumental, pour obtenir de parents et de compatriotes ce qu'il en attend avec un certain cynisme méprisant.

D – POINTS DE VUE IDENTITAIRES SUR LA LANGUE

Selon les lignes générales des propositions que nous venons d'avancer, on peut définir un certain nombre de points de vue sur la langue en tant que dimension ou signifiant des identités appartenances. On réfèrera ensuite ces approches distinctes et complémentaires aux diverses disciplines dont elles peuvent relever.

On retrouvera d'abord la distinction que nous venons de suivre entre trois niveaux d'analyse: historique, politique, individuel (ou existentiel).

1. La langue fait partie des ressources d'identification qui sont constituées historiquement dans le cours de la construction et de développement de la nation.

   Sous cet angle, elle est caractérisée par:

   - Le fait d'être située en regard d'autres ressources (territoire, histoire, culture académique ou populaire ...) dans le cadre de ce qu'on peut appeler une "structure molle", variable d'un groupe à l'autre ou, pour un même groupe, d'une époque à l'autre.
   - Le fait qu'elle a des propriétés qui ne sont pas susceptibles d'être modifiées par décisions politiques, ou très difficilement.
   - Le fait qu'elle est pratiquée en relation avec des représentations collectives relatives aux usages légitimes.

2. La langue est l'objet plus ou moins délibéré de pratiques de totalisations institutionnelles:

   Sous cet angle, elle est matière à application de normes issues d'appareils officiellement légitimes (systèmes universitaires et scolaires, organisations d'examens ...) ou en quête de légitimité (mouvements nationalitaires ...).

   Il n'est sans doute pas inutile d'étudier les pratiques concrètes des porteurs de normes. Mais cela reste malgré tout secondaire par rapport à notre objet: les langues nationales sont tenues officiellement pour des codes fondamentalement écrits, dont nul n'est censé incarner l'application parfaite et complète.

3. Dans le champ de la totalisation existentielle, la langue peut être située de deux façons.

   - en tant qu'objet de choix (se vouloir membre de la nation en tant que communauté linguistique);
   - en tant que ressource symbolique capable de motiver telle ou telle décision d'appartenance ("je veux épouser une portugaise parce que je tiens à conserver ma langue").

   Le recensement direct des usages ne participe pas, en tant que tel, de ces analyses, puisqu'il est toujours possible que ceux-ci relèvent de stratégies purement instrumentales sans surdétermination identitaire. On pourrait sans doute, dans l'esprit de BOURDIEU, objecter qu'il ne peut y avoir d'usage sans intériorisation, et faire de l'identité le produit des habitus. Sans engager un débat qui dépasse notre cadre d'étude, relevons simplement que le processus invoqué par BOURDIEU est selon lui, essentiellement silencieux et inconscient: quoi qu'on puisse penser de la reproduction des classes sociales, il est tout à fait exclu de poser que des groupes nationaux puissent se reproduire dans l'inconscience.

TABLEAU II

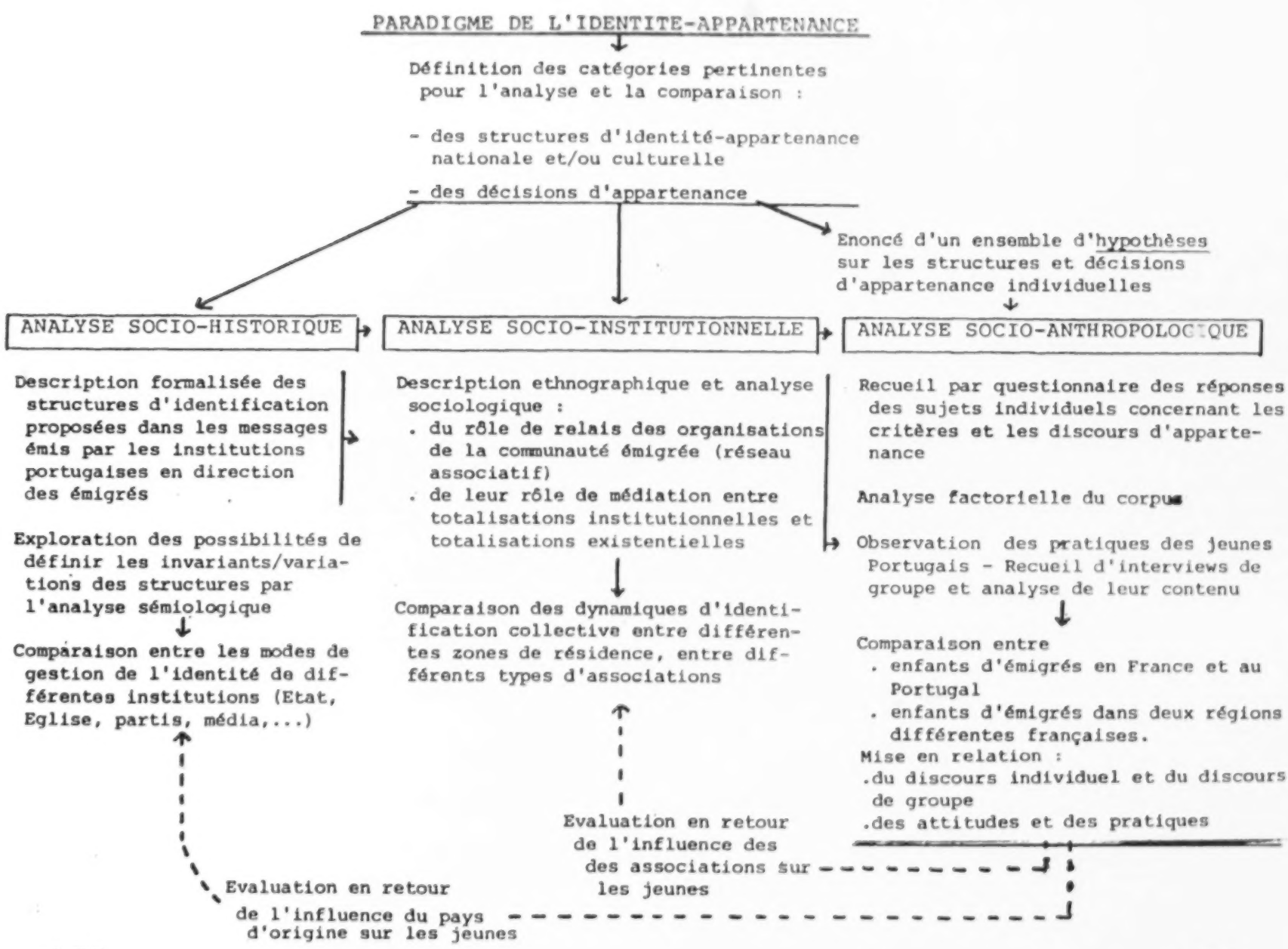
PARADIGME DE L'IDENTITE-APPARTENANCE
Définition des catégories pertinentes pour l'analyse et la comparaison :
- des structures d'identité-appartenance nationale et/ou culturelle
- des décisions d'appartenance
Enoncé d'un ensemble d'hypothèses sur les structures et décisions d'appartenance individuelles
ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE
ANALYSE SOCIO-INSTITUTIONNELLE
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE
Description formalisée des structures d'identification proposées dans les messages émis par les institutions portugaises en direction des émigrés
Exploration des possibilités de définir les invariants/variations des structures par l'analyse sémiologique
Comparaison entre les modes de gestion de l'identité de différentes institutions (Etat, Eglise, partis, média,...)
Description ethnographique et analyse sociologique :
. du rôle de relais des organisations de la communauté émigrée (réseau associatif)
. de leur rôle de médiation entre totalisations institutionnelles et totalisations existentielles
Comparaison des dynamiques d'identification collective entre différentes zones de résidence, entre différents types d'associations
Recueil par questionnaire des réponses des sujets individuels concernant les critères et les discours d'appartenance
Analyse factorielle du corpus
Observation des pratiques des jeunes Portugais - Recueil d'interviews de groupe et analyse de leur contenu
Comparaison entre
. enfants d'émigrés en France et au Portugal
. enfants d'émigrés dans deux régions différentes françaises.
Mise en relation :
.du discours individuel et du discours de groupe
.des attitudes et des pratiques
Evaluation en retour de l'influence des des associations sur les jeunes
Evaluation en retour de l'influence du pays d'origine sur les jeunes

3.1 La décision d'appartenance à la communauté linguistique est d'abord à situer en termes de relations d'ordre par rapport à d'autres schèmes de décision fondamentaux, relatifs à la communauté endogamique, à la communauté économique, à la communauté politique (auxquels il est apparu nécessaire d'ajouter, dans le cadre de notre recherche, la Communauté nationale indéterminée). Il y a là à situer l'importance relative des représentations, et l'organisation des conduites qui s'en suit.

3.2 Il faut, d'autre part, situer la référence à la langue dans les motivation des autres décisions d'appartenance.

Ce double aspect confère à la langue un statut particulier dans la structure symbolique d'identité par rapport aux autres dimensions. La culture par exemple, est d'abord vécue comme une dimension partagée, sur quoi le sujet n'a pratiquement pas d'influence. Inversement, le mariage moderne est représenté comme un acte individuel, et il dépend du sujet de le surdéterminer par des valeurs collectives. La langue participe des deux, puisque tout mariage interculturel met en jeu émotionnellement et pratiquement, la possibilité de la déloyauté. La conduite personnelle engage alors le destin du groupe.

E - DISCIPLINES CONCERNEES (Voir Tableau III)

Ce tableau n'appellera qu'un commentaire succinct dans la mesure où, très global, il ne prétend pas constituer un ensemble de propositions strictement déterminées (il y aurait sans doute beaucoup à attendre d'une meilleure définition des contributions de la sociolinguistique).

Nous ne développerons donc que des remarques justifiant la place donnée à la sémiologie.

Elle correspond non seulement aux remarques présentées plus haut sur la mode "para-linguistique" de structuration des identités nationales, mais encore à la nécessité de rechercher des réponses à un problème simple. La nation est un signifié de connotations très particulier: il faut rendre compte du fait qu'il est considéré comme invariant d'une époque à l'autre, comme commun à des champs de pratique sociale disparates. Le sens qui est attaché à ces expressions diverses est fortement défini: il existe des groupes historiques, des institutions qui les représentent, des gens qui en sont membres. On ne peut, nous semble-t-il, éviter de considérer ces expressions comme des messages, dont on puisse chercher à établir invariants et variations.

S'il n'y avait, derrière tout cela, que des actes cognitifs forcément individuels, la stabilité des groupes nationaux à travers les temps et les lieux demeurerait inexplicable. En dépit des objections de D. SPERBER (1979), on ne peut éviter de s'interroger sur la consistance de ce que signifient les symboles de la nation.

TABLEAU III

Aspects identitaires de la langue	Disciplines concernées	
L. comme ressource d'identification. .comparaison de la place de L. dans différentes structures d'identité. .L. comme ressource historiquement constituée. .Représentations des usages légitimes de L.	.Ethnologie des sociétés modernes. .Sémiologie .Histoire des langues	Circulation des messages identitaires. S E M I O L O G I E
L. comme objet de totalisation institutionnelle. .Politiques de langue .Structures normatives.	.Science politique. .Socio linguistique .Sémiologie.	
L. comme objet de totalisation existentielle. .Situation du choix d'appartenance à la communauté linguistique. .Motivations des choix d'appartenance. .Relations entre usages et décisions identitaires.	.Psychologie sociale .Psychologie sociale .Psychologie sociale Psycholinguistique-Sémiologie.	

Si l'identité nationale peut être éprouvée communément comme une propriété naturelle (c'est-à-dire être conçue comme une substance), cela vient, paradoxalement de l'agencement arbitraire des éléments, relativement invariants, qui la symbolisent: elle peut ainsi être saisie à la fois comme actuelle et traditionnelle, comme en projet et déjà constituée, les nouveaux "contenus" étant toujours recyclés dans le cadre des mêmes dimensions fondamentales.

En un sens, nous rejoignons de très remarquables formules de SPERBER: "... le symbolisme ... n'est pas un moyen de coder de l'information, mais un moyen de l'organiser.* Une opposition symbolique ne doit pas être remplacée par une interprétation, mais replacée dans une organisation dont elle constitue un élément" (SPERBER, 1979, p. 82). Mais SPERBER ne parle ici que d'organiser "une image mentale". Selon nous, il s'agit d'organiser des groupes, et la relation de chaque individu au groupe. "Interpréter" cesse alors d'être incompatible avec "organiser": comprendre, (ou ne pas comprendre, volontairement ou involontairement), c'est faire (ou ne pas faire, ou refuser de faire) ce que le signifié "national" implique en termes de conduite.

L'identié n'est intelligible dans sa confusion que par l'unité du subjectif et de l'objectif. Méthodologiquement, cela doit conduire à articuler sémiologie et pragmatique.

F - MISE EN OEUVRE DES METHODES

Il était exclu de faire mention ici de façon tant soit peu complète de résultats abondants, d'interprétation souvent difficile.

Nous n'avons donc insisté que sur quelques propositions qui puissent permettre de montrer comment la complémentarité des démarches méthodologiques conduit à l'articulation de domaines d'interprétation qu'on maintient en général bien séparés.

1. Analyse historique et analyse socio-institutionnelle (M. CATANI, 1983, M.C. MUNOZ, 1983).

Elles permettent de mettre en évidence un décalage dans les systèmes de représentation entre les acteurs politiques portugais et les animateurs du réseau associatif en France. Il en découle un nombre important de conflits, qui trouvent difficilement à se résoudre puisque, de part et d'autre, on n'en formule pas l'objet dans les mêmes termes.

L'intelligentsia et la classe politique de Lisbonne caractérisent la langue comme une dimension essentielle de l'appartenance (selon EANES, la constitution doit consacrer "l'idée qui marque l'importance (grandeza) de notre dispersion (dispersao) dans le monde en relation avec ce qui représente le mieux notre patrie: langue, coutumes, his-

---

* C'est nous qui soulignons.

toire"). C'est un capital historiquement constitué qu'il incombe aux émigrés de ne pas laisser perdre. L'exemple de l'Amérique du Nord est invoqué de ce point de vue comme ce qu'il faut à tout prix éviter (le portugais déchu au rang de dialecte espagnol).

De fait, les associations en France accordent à l'enseignement du portugais une place importante soit au niveau des activités, soit, plus nettement encore, à celui des revendications (les activités ont pu être analysées selon une échelle hiérarchique où l'enseignement du portugais se situe à un rang supérieur en termes de fréquence à celui du français).

Mais c'est le portugais scolaire qui est ainsi l'objet d'une demande, que la communauté tourne donc vers l'Etat d'origine (ne serait-ce qu'en raison de la fréquence initiale de l'analphabétisme). On ne peut entrer ici dans la description d'innombrables conflits qui s'en suivent sur le recrutement et les fonctions des animateurs linguistiques, le rôle des enseignants importés du Portugal à la suite de diverses conventions avec le gouvernement français. Celui-ci a joué un rôle croissant, renforçant les moyens d'enseignement, mais les situant de plus en plus en dehors du contrôle des réseaux associatifs, et diminuant leur intégration aux démarches identitaires.

2. Analyse socio-anthropologique

a) La langue comme ressource d'identification.

Les interviews de groupes conduits avec des jeunes (V. HILY-ORIOL, 1983) confirment que les démarches d'identification combinent deux aspects indissociables:

- d'une part, rechercher les lieux identitaires pour y jouir de sa langue ("Toute la semaine, je travaille avec des Français. Quand j'arrive au club, je viens respirer un peu de portugais. Au son, on le sent déjà, c'est autre".)(M.C. MONOZ, 1984).
- d'autre part, développer la pratique du portugais dans la recherche de la consistance identitaire (ce qui est plus marqué pour les sujets plus âgés, qui ont vécu 1974 comme une rupture intériorisée): "A 15 ans, tout d'un coup, on dit fascisme, je savais même pas ce que ça voulait dire. Et puis, j'ai commencé à lire" (N.B. lire du portugais, s'entend).

Une telle attitude est impliquée par les projets de retour (peu nombreux, mais toujours au centre des débats communautaires). La langue est alors à la fois instrument d'un projet et expression symbolique. Lorsque l'aspect instrumental s'efface — c'est-à-dire lorsque les jeunes veulent s'installer en France — on peut voir s'exprimer des attitudes paradoxales; renvendiquer l'emploi, normal et normalisé, du portugais impur et adultéré de la communauté émigrée (l'association des étudiants portugais à Paris a connu récemment une scission à partir du conflit ouvert par ces propositions). (M.C. MUNOZ, 1984).

b) Décisions d'appartenance

On retrouve cette même organisation de la structure d'identité lorsqu'on analyse les rapports entre les différentes décisions d'appartenance qui se sont trouvées organisées, dans notre échantillon, selon un échelle hiérarchique. Le choix d'appartenir à la communauté linguistique, situé au même niveau que le choix de la communauté économique, caractérise les sujets les plus orientés vers l'identité portugaise (voir Tableaux IV, V, VI).

Nous avons essayé de mettre en rapport cette détermination psychosociale avec les analyses précédentes concernant les ressources symboliques et les pratiques organisationnelles. Nous nous orientons vers une interprétation de l'identité comme principe de nég-entropie s'opposant aux logiques d'homogénéisation des sociétés modernes.

La valorisation d'une ressource d'identité est à la mesure même de la résistance qu'elle appelle contre la pression du milieu. On tient d'autant plus à sa langue qu'on a plus de mal à la conserver. L'engagement existentiel qu'expriment beaucoup de nos sujets ne contredit donc pas les déterminants linéaires impliqués par la distribution des réponses: les paroles sont d'autant précieuses qu'elles sont précaires.

---

(1) "lesquelles (paroles) en quelque contrée, au temps du fort hiver, lorsqu'elles sont proférées, gèlent et se glacent à la froideur de l'air et ne sont ouïes." (RABELAIS. Quart Livre)

(2) Ce texte a été publié dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 79, 1985, p. 335-347, sous le titre: "Appartenance linguistique, destin collectif, décision individuelle".

(3) De façon plus générale, la relation entre les deux nations est remarquablement définie par une boutade que le journal "Le Monde" attribue à Felipe GONZALES "Deux frères siamois unis par le dos" (La double mésentente. Le Monde 1/12/83 p.1.). On ne saurait mieux dire que l'opposition symbolique est bien affaire d'appartenance distincte, et non de ressemblance objective.

TABLEAU IV. Analyse factorielle de la distribution des variables caractéristiques des décisions d'appartenance et des dimensions (échantillon en France, 2ème phase).

CODE DU TABLEAU IV.

Toutes les variables ayant été dichotomisées :

O1 : représente le choix du Portugal.

O2 : représente le choix de la France, ou le refus de tout choix national).

FE O1 : appartenance à la communauté linguistique ;

FA O1 : appartenance à la communauté économique ;

EA O1 : appartenance à la communauté endogamique ;

EF O1 : appartenance à la communauté politique ;

FH O1 : appartenance à la communauté indéterminée.

Les sujets le plus profondément portugais.	Classe VII	{ langue (P_L) / travail (P_W)
	Classe VI	Culture populaire → (P cit)
	Classe V	Territoire → Mariage (T mar.)
	Classe IV	Mariage (P mar.)
Les sujets le moins profondément portugais	Classe III	Citoyenneté (P cit)
	Classe II	Portugalité indéterminé (P)
Hors échelle	Classe I	P

TABLEAU V. - L'ECHELLE DE PROFONDEUR DE LA PORTUGALITE SELON LES DECISIONS D'APPARTENANCE ET LES DIMENSIONS QUI LES MOTIVENT.

Code. P représente le choix individuel d'appartenance au Portugal. Ce terme est indicié selon le domaine du choix, et, donc, non indicié lorsque le sujet ne le précise pas.

$\overline{P}$ en est la négation.

Du côté P.

	T	CP	CS	HP	HF	L	M	IC	RI
Mariage	23	13				11	34		
Citoy.	42	25	1	1		3	26	1	7
L. travail	5	1	7						8
Langue	2	1				16			1
P	17	28	3	1	17	4	3	29	2
	89	68	11	2	17	34	63	30	18

Du côté F.

	T	CP	CS	HP	HF	L	M[1]	IC	RI
Mariage	2	2				5	45		3
Citoy.	19						12	2	11
L.travail	6		23				4		79
Langue	4					80	2		15
	31	2	23			85	63	2	108

TABLEAU VI. - DISTRIBUTION TOTALE DE FREQUENCE DES DIMENSIONS QUI MOTIVENT LES CHOIX D'APPARTENANCE.

COMMENTAIRES

Rodrigue Landry
Université de Moncton

Ce texte de Michel ORIOL, lu par un nord-américain, s'avère au départ une lecture difficile. Des nouveaux concepts sont introduits et un danger qui se présente c'est de chercher à comprendre ces derniers à la lumière d'une conceptualisation différente. Par exemple, le concept "imaginaire" utilisé dans le texte semble provenir d'une perspective psychanalytique Lacanienne; conception théorique assez répandue en Europe mais peu connue en Amérique du Nord. J'avais tendance à interpréter le terme "imaginaire" comme signifiant simplement la représentation cognitive chez l'individu. Dans un sens piagétien, je faisais de l'assimilation. Me rendant compte que cette démarche mentale ne faisait pas justice au texte, j'ai par après essayé de m'accommoder au texte (toujours dans un sens piagétien), c'est-à-dire de voir comment la perspective de Michel ORIOL venait compléter, complémenter et enrichir ma perspective plus nord-américaine de l'identité ethnique. C'est pouquoi une partie de mon analyse utilise une approche comparative. Je ferai un contraste entre la perspective européenne illustrée par Michel ORIOL et une perspective plus typiquement nord-américaine.

Premier contraste: pensée analytique vs pensée dialectique

Michel ORIOL nous décrit les identités ethnique, nationale ou culturelle, comme le produit d'actes de totalisation, celles-ci étant à la fois institutionnelles (accomplies "par un état, ou un appareil politique ou une église") et existentielles (effectuées "par les actes cognitifs et la praxis des sujets individuels"). Toute la démarche conceptuelle d'ORIOL est illustrée par une pensée dialectique qui vise à démontrer comment l'identité est à la fois le produit d'un conditionnement sociologique et d'un choix personnel. Cette tentative d'intégrer les contraires dans une conceptualisation unifiée par la pensée dialectique est encore très peu répandue chez les chercheurs de l'Amérique du Nord qui utilisent davantage une pensée analytique. C'est donc une perspective nouvelle que nous apporte Michel ORIOL.

Comme démarche conceptuelle, je pense que la pensée dialectique permet une représentation plus riche et dynamique de la complexité réelle des choses, la complexité de la complexité, comme le dirait Edgar MORIN. Les nombreuses dimensions de l'identité sont, en effet, présentées par ORIOL comme l'oeuvre d'une construction schématique. Je cite: "L'expression schème semble en effet s'imposer pour désigner ce mode dynamique de construction de l'unité du tout."

La pensée analytique, de son côté, se prête bien à l'identification isolée des composantes de l'identité. Même si l'on peut arriver à une certaine vue d'ensemble d'un phénomène à partir d'une pensée analytique, les parties sont toujours isolables et plutôt juxtaposées et mises en relation, tandis que la pensée dialectique et l'approche schématique de Michel ORIOL semblent présenter les composantes de l'identité comme des parties intégrées dans un tout indifférencié, ce qui est peut-être une conception plus réaliste mais paradoxalement plus confuse. Michel ORIOL le dit clairement dans son texte: "L'identité est une notion confuse. Elle est même, selon nous, irréductiblement telle." En somme, on peut dire que l'approche analytique, plus simpliste sur le plan conceptuel, s'apprête sur le plan méthodologique plus facilement à la quantification et à la précision. L'approche dialectique, plus riche sur le plan conceptuel, est sur le plan méthodologique plus difficilement quantifiable et moins vérifiable empiriquement. De fait, on pourrait demander à Michel ORIOL de quelle façon on peut représenter statistiquement une relation dialectique? Les donées rapportées par ORIOL, d'ailleurs, sont loin de faire justice à la richesse de la conceptualisation théorique présentée.

Deuxième contraste: l'objet de l'étude

Si l'on contraste le modèle d'identité de Michel ORIOL au modèle de développement bilingue de Michel BLANC et Josiane HAMERS qui fut également présenté à ce colloque, on perçoit une différence d'approche à l'étude de l'identité ethnique. ORIOL représente premièrement la perspective du sociologue, qui semble beaucoup plus intéressé à la collectivité qu'à l'individu. BLANC et HAMERS représentent davantage la perspective psychologique, plus intéressée à l'individu qu'à la collectivité. Dans les deux cas, l'identité ethnique est présentée comme le produit d'une interaction sociale. Selon BLANC et HAMERS, cette interaction sociale peut se définir par l'identification des paramètres sociaux des réseaux de communication. Chez ORIOL, il s'agit d'une liaison complexe entre les pratiques (ou activités collectives) et les représentations symboliques.

Autres observations

ORIOL identifie ce qu'il appelle les invariants symboliques de l'identité-appartenance, soit la langue, le territoire, l'histoire passée, l'histoire à faire en commun, la culture savante, la culture populaire, la mentalité et l'intérêt commun. Est-ce que ceci implique que ces variables sont invariablement présentes dans la construction d'une identité? Lesquelles sont les plus cruciales. N'y aurait-il pas plutôt une variation dans l'importance relative de ces variables selon les cultures ou les nationalités? La notion de "core value" énoncée par SMOLICZ (1982), selon laquelle certaines variables seraient centrales pour certaines cultures mais non pas nécessairement pour d'autres, semble être une alternative à considérer ici.

La notion de "schème" utilisée par ORIOL semble particulièrement intéressante, mais c'est un concept difficilement cernable. Plusieurs dimensions seraient en relation et formeraient un tout de façon à ce que les éléments ne puissent être isolés. Les recherches de ROSCH (1975, 1978) pourraient peut-être s'appliquer à l'opérationnalistion du concept de schème. Dans ses recherches ROSCH démontre que même si nos images mentales de certains concepts ou objets sont composés de nombreux attributs, on peut pour un groupe de personnes identifier l'image "prototype". Par exemple, même s'il existe de nombreux chiens (différentes couleurs, tailles, formes, etc.) le concept chien évoque chez une personne une image composée ou "prototype" du chien qui peut être un mélange des attributs perçus comme étant les plus typiques du chien. Le chien typique pourrait donc varier d'une culture à l'autre et certains chiens seraient donc plus chiens que d'autres. De la même façon, on pourrait chercher à vérifier les attributs typiques qui identifient le Portugais, l'Acadien ou le Québécois. Ceci permettrait d'identifier les variables qui sont les plus centrales dans le processus de schématisation que constitue l'identité.

On ne peut faire autre que remarquer certaines similarités entre le modèle dialectique d'ORIOL et certaines idées émises par d'autres théoriciens. L'idée de l'identité comme principe de nég-entropie est très intéressante: les individus et les collectivités s'affirment davantage lorsque leur champ d'identité est menacé. Cette idée se rapproche du concept de "peur d'assimilation" développé par TAYLOR, MEYNARD et RHEAULT (1977) mais aussi la réaction identitaire à la menace de perte d'identité semble dépendre d'un seuil minimal de vitalité ethnolinguistique (e.g. CLEMENT, 1984), idée qui n'est pas apparente dans le modèle d'ORIOL . Aussi, lorsque ORIOL dit: "les oppositions qui signifient la spécificité nationale découpent dans l'histoire ou dans les pratiques culturelles ce qui se prête mieux à marquer la distinction", il semble y avoir rapprochement possible avec les notions de "catégorisation sociale" et de "recherche de distinction psychologique" chez TAJFEL (1974). La notion de l'imaginaire chez ORIOL qui est du domaine représentatif semble également se rapprocher de la dimension cognitive de l'acte de catégorisation chez TAJFEL: "L'imaginaire est, donc, en matière d'identité collective comme le déroulement d'une représentation de soi dramatisée à partir de la trame formelle que trace la nécessité structurale de se distinguer de l'autre". La référence aux actes de clôture ou de totalisation se rapproche également de la notion d'acte de catégorisation pour fin de distinction psychologique. Mais chez ORIOL, ces actes sont une dialectique entre le social ou l'institué et le psychologique ou l'existentiel. On y retrouve ici la pensée d'ORIOL qui se manifeste à la fois plus riche et englobante mais aussi plus obscure. Donc, malgré les similarités on ne peut s'empêcher d'y voir des différences qui se dessinent par le style de conceptualisation (pensée dialectique) et l'objet de l'étude (la collectivité).

Sur le plan méthodologique, ORIOL nous présente quelques analyses qu'il expose selon un modèle en trois dimensions: 1) socio-historique, qui semble axée sur une analyse semiologique des invariants symboliques, 2) socio-institutionnelle, qui est surtout axée sur les aspects politiques et qui semble négliger d'autres aspects institutionnels tels le culturel, l'économique et le démographique, 3) socio-anthropologique, qui s'attarde à analyser les variables socio- et psycholinguistiques telles les attitudes, les pratiques et les corpus linguistiques. C'est ici, qu'à mon avis, commencent les véritables problèmes d'ORIOL. Les énoncés théoriques présentés sont tellement riches, dynamiques et englobants qu'il devient presque impossible de les appréhender méthodologiquement. La théorie est tellement globale que les résultats ne peuvent être reliés à la théorie que par très haute inférence. L'interprétation risque de dépasser de beaucoup les données qui l'appuient. En somme, malgré la richesse conceptuelle présentée la théorie risque d'être infalsifiable.

REFERENCES

CLEMENT, R. (1984). "Aspects socio-psychologiques de la communication inter-ethnique et de l'identité sociale", *Recherches Sociologiques*. 15 (2-3), 193-312.

ROSCH, E. (1975). "Cognitive Representations of Semantic Categories". *Journal of Experimental Psychology: General*. 104, 192-253.

—— (1978). "Principles of Categorization", In E. Rosch and B. Lloyd (Eds.), *Cognition and Categorization*. Hillsdale, N.J.: Erlbaum, 27-48.

SMOLICZ, J.J. (1982). "Valeurs fondamentales et identité culturelle", In J.D. Gendron, A. Prujiner et R. Vigneault (Eds.), *Identité culturelle: approches méthodologiques*. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, Publication B-113.

TAJFEL, H. (1974), "Social Identity and Intergroup Behavior", *Social Science Information*, 13, 65-93.

TYLOR, D.M., MEYNARD, R. and RHEAULT, E. (1977). "Threat of Ethnic Identity and Second Language Learning" In H. Giles (Ed.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*. New York: Academic Press.